Un engagement éducatif auprès des jeunes en situation de fragilité

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
DE CRONENBOURG
5 place Haldenbourg 67200 STRASBOURG
03 88 27 78 54
sps@sps-cronenbourg.fr www.sps-cronenbouurg.fr

Avec le soutien de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Strasbourg.eu eurométropole
l'Europe s'engage en France avec le FSE

Les illustrations de la couverture et des pages 10 et 11 nous ont aimablement été confiées par la CNAPE.

Sommaire

Dans ce document

Sommaire 3
Contours 4
Mise en œuvre 6

LE CADRE ÉDUCATIF

Au cœur du territoire 8
Notre cadre d'intervention 9
Nos publics prioritaires 10
Des prises en compte ponctuelles 11
Allons + loin ! 12
Photo de famille 19
Des stagiaires en action ! 19
Organisation interne et fonctionnement 20
Formation 21
Nos modes d'action 22
Notre cadre juridique 23
Le recueil des données 24
Le partenariat au cœur de nos pratiques 27

NOS ACTIONS ÉDUCATIVES

Des actions articulées 32
Les publics nouveaux 33
Âge et genre du public nouveau 34
Contactons-nous 35
Nous les avons accompagnés 37
L'accueil 38
Construire et réaliser ensemble 39
Jeunes et solidaires 40
L'éducatif en chantier 41
Soutenir la scolarité 42
Réussite éducative 42

LA PAROLE EST AUX USAGERS

Exprimons-nous ! 44
Synthèse 46

CONTINUITÉ, ADAPTATION et INNOVATION

Des actions évolutives 48
Traverser la rue… 48
Tousse ensemble ! 51
Des pratiques collectives 52
Opportunités à saisir ! 53
Liberté, égalité… choucroute ! 54

PERSPECTIVES

Des acquis à préserver 57
Des inquiétudes multiples 57
Un indéfectible engagement ! 59

Points de vue

- Quand la philosophie sublime… 20
- Le coin des geeks 21
- #TéouTufékoi ? 37

Contours

C'est par l'ordonnance 2005-1477 du 1er décembre 2005 que la Prévention Spécialisée intègre le cadre de la loi 2002-2 rénovant l'action médico-sociale. Elle est ainsi reconnue explicitement en tant que service médico-social et est par là soumise à de nouvelles dispositions législatives. Les services de Prévention Spécialisée doivent alors obtenir un agrément de création afin de pouvoir poursuivre leur action. C'est chose faite pour nous le 21 mai 2008, date à laquelle nous recevons sur présentation de notre dossier et à l'unanimité des voix, un avis favorable d'autorisation émanent du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale d'Alsace.

L'autorisation de fonctionnement est accordée pour une période de 15 ans à l'issue de laquelle sera réalisée une évaluation externe diligentée par un cabinet indépendant (au cours de l'année 2023), précédée elle-même deux ans auparavant par une évaluation interne (Le présent document en 2021).

Elle porte sur les effets produits par nos actions, leur adéquation aux besoins des personnes accompagnées et s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles proposées par l'ANESM (1) et exposées ci-dessous :

- Un questionnement évaluatif centré sur les usagers
- Une méthodologie participative qui prend en compte des perspectives croisées, notamment au niveau des professionnels et des usagers
- Une approche rigoureuse adossée à des outils spécifiques et adaptés
- Une interrogation régulière de la pertinence et du sens de l'action collective au regard des besoins identifiés

Ce nouveau cadre législatif pose deux principes fondamentaux complémentaires :

- Le positionnement de l'usager au centre des dispositifs d'accompagnement. Celui-ci n'est plus considéré comme un bénéficiaire passif de l'action éducative mais comme un acteur qu'il s'agit d'autonomiser et de responsabiliser.
- La mise en place d'un processus d'évaluation continue qui doit garantir la qualité des actions menées.

Ces deux principes ne sont pas nouveaux pour la Prévention Spécialisée. Depuis l'ère des pionniers, au sortir de la seconde guerre mondiale, les pratiques d'accompagnement ont toujours situé le jeune au centre des préoccupations et orienté nos relations d'aide vers son émancipation, son autonomisation, le développement de ses compétences et de ses sensibilités afin de favoriser son accès à une citoyenneté pleinement assumée. Cette posture éducative est la seule clé de réussite. Et l'on peut regretter que bien des actions initiées par la Prévention Spécialisée et reprises par d'autres organisations ont malheureusement trop souvent perdu ce centrage sur l'individu afin de privilégier leur seule structure comme si individu et organisation constituaient deux entités fondamentalement contradictoires. Bien au contraire, ces deux entités sont complémentaires et indissociables. Elles s'enrichissent d'ailleurs mutuellement.

Quant aux processus d'évaluation, ils se sont progressivement développés. La préoccupation est devenue quotidienne. Chaque action, ponctuelle ou permanente, fait l'objet d'un suivi et de bilans réguliers. Ces éléments sont traités hebdomadairement lors de nos réunions du service. Le rapport d'activité annuel, remis régulièrement depuis maintenant ces trois dernières décennies, s'est au fil du temps enrichi d'une dimension analytique qui commente certes quantitativement mais également qualitativement nos actions. En plus de ce document annuel d'évaluation, une multitude d'autres évaluations sont attendues. A titre d'exemple et au cours des douze derniers mois, nous avons répondu à deux évaluations pour l'action REAJI (2) en fin d'année 2020 et en juin 2021, à un contrôle intermédiaire FSE (3) en octobre 2020, à deux évaluations ANCT (4) pour le contrat de ville « Jeunes en chantier » et l'opération « quartier d'été » que nous renouvelons cette année, ainsi qu'une évaluation de l'accueil et de l'accompagnement de nos volontaires pour l'agence du Service Civique (premier trimestre 2021). Et c'est sans compter, en période hors pandémie, d'une à deux

(1) Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le questionnement évaluatif est formulé ainsi : dans le cadre de notre mission, les actions proposées sont-elles adaptées aux besoins et aux attentes spécifiques des personnes accompagnées ?

(2) REnforcer l'Autonomie des Jeunes pour leur Insertion

(3) Fonds Social Européen

(4) Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

évaluations annuelles VVV (5) pour le co-financement de nos séjours éducatifs. Il faudra également inclure dans cette énumération tous nos différents projets déposés (note d'orientation annuelle et demandes spécifiques de financements complémentaires) ainsi que nos demandes d'agrément (FES et Service Civique). En effet, ces documents multiples constituent, en définissant les objectifs à atteindre, les premières étapes des démarches d'évaluation.
Aussi, cette multitude de procédures évaluatives inscrit de fait notre intervention dans un processus continu d'évaluation.

On pourrait s'inquiéter du temps passé à renseigner ces obligations évaluatives au détriment d'un travail sur le terrain en direction de nos publics. En fait, ce n'est pas la démarche évaluative en elle-même qui est chronophage, mais la réalisation du document qui la présente. Quoiqu'il en soit, il est infiniment préférable d'être apprécié sur des actions et des résultats tangibles plutôt que de faire l'objet de rumeurs et de bruits de couloir telle la sempiternelle question « mais que font donc les éducateurs ? ».

Depuis la fin des années 1990, nous utilisons des outils informatiques, en particulier une base de données Access que nous perfectionnons continuellement. Celle-ci nous permet non seulement de saisir des éléments quantitatifs mais également de rapprocher et de croiser les données recueillies afin d'identifier les éléments significatifs qui faciliteront l'aménagement et l'orientation de nos actions actuelles et futures.

Bien que cette préoccupation évaluative constitue une obligation législative, elle est avant tout pour nous, un outil d'appréciation de nos actions et de guidance dans la transformation et l'adaptation permanente de nos interventions aux besoins fluctuants de nos publics comme à la mouvance des opportunités qu'offre notre environnement. L'évaluation constitue également un vecteur de communication non négligeable en direction de nos partenaires et de nos autorités administratives.

Conformément aux directives de l'ANESM, le présent document expose notre démarche et les résultats de notre évaluation interne. Il doit permettre de :

- **Centrer l'analyse sur la pertinence des réponses** aux besoins et attentes des usagers comme socle et finalités des interventions à travers la promotion de l'autonomie et la qualité de vie, la personnalisation de l'accompagnement, la garantie des droits, la participation et la protection.
- **Recueillir des données précises** sur les conditions de mise en œuvre des actions pour les usagers.
- **D'interroger les trois autres domaines** qui caractérisent le service : organisation, ouverture sur l'environnement et mise en œuvre du projet.

Afin de répondre à ces impératifs évaluatifs, le présent document se structure autour de cinq parties :

- ◊ ***Une première qui présente le cadre spécifique de notre intervention et où il est question de notre environnement d'intervention, de nos publics, du service éducatif, de son organisation et de son fonctionnement. Elle contient également la présentation de notre outil d'évaluation qui nous permet de modéliser et de synthétiser nos actions afin d'ajuster notre intervention de manière particulièrement fine et réfléchie.***
- ◊ ***Une seconde qui décline nos activités éducatives sur le double plan articulé quantitatif et qualitatif. Certains de ces éléments s'organisent autour d'un exposé historique rétrospectif et comparatif sur 3 à 5 années. Cette dimension historique constitue d'ailleurs l'un des éléments singuliers de notre analyse qualitative.***
- ◊ ***Une tierce qui laisse la parole à nos usagers.***
- ◊ ***Une quatrième qui s'attache à cerner notre capacité d'adaptation et d'innovation face à l'évolution des besoins de nos publics et de notre l'environnement territorial.***
- ◊ ***Enfin, une dernière partie conclusive qui délimite des axes d'amélioration, présente nos inquiétudes envers un avenir que ne s'annonce pas exclusivement radieux mais souligne, malgré tout, notre indéfectible engagement.***

(5) Ville-Vie-Vacances. Une enveloppe du contrat de ville.

Mise en œuvre

Ce document a été réalisé par l'équipe éducative du Service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg durant le mois de mai 2021 suivant le même process défini pour la réalisation de l'ensemble de nos démarches évaluatives.

La finalité, les modalités ainsi que les contenus de l'évaluation sont débattus puis définis par l'ensemble de l'équipe éducative lors de séquences collectives de travail.

Le travail est alors distribué au sein de l'équipe et chacun est chargé de recueillir les éléments quantitatifs et qualitatifs adéquats afin de réaliser une ébauche rédactionnelle pour laquelle il proposera également une présentation formelle appropriée.

Ce travail s'effectue sur un document commun, accessible à tous, disponible en ligne sur notre réseau informatique.

Régulièrement, l'équipe éducative se réunit pour des séquences collectives de relecture afin de commenter, corriger ou encore compléter le document avant finalisation et validation.

La phase ultime correspond à la présentation de l'évaluation devant la commission de Prévention Spécialisée de l'association avant sa transmission aux autorités compétentes et la diffusion publique du document.

L'évaluation en Prévention Spécialisée est une pratique de mesure d'une action menée avec des personnes dans leur environnement. Au travers de cette opération, il s'agit de rendre compte de nos actions éducatives, de souligner la cohérence de l'articulation entre les différents axes d'intervention et leur pertinence en adéquation avec les difficultés repérées.
Sans être en capacité de réduire en totalité la part de subjectivité inhérente à cette démarche, l'une de nos préoccupations premières est cependant de la réduire autant que faire se peut. À cette fin, seuls les critères de mesure strictement objectivables sont retenus.

Notre pratique d'évaluation s'organise en deux éléments distincts mais néanmoins en étroite corrélation : une première partie constituée exclusivement d'éléments mesurables et quantifiables et une seconde, par essence plus subjective, élaborée à partir d'une analyse, c'est à dire d'une interprétation de ces éléments quantifiés. Cette interprétation s'organise autour d'une mise en relief des éléments significatifs, d'un rapprochement avec les résultats escomptés, d'une comparaison avec les exercices passés et enfin par une mise en sens des résultats au travers de leur confrontation avec nos appréciations intuitives de terrain.

Les temps de l'évaluation sont multiples. Les critères en sont définis lors de l'élaboration du projet. La collecte des données s'opère tout au long de l'année pour les actions permanentes et suivant le calendrier de déroulement pour les actions ponctuelles. Des points d'étape sont programmés régulièrement afin de vérifier la concordance des interventions avec les résultats visés et opérer rapidement les ajustements éventuels. Enfin, un travail final organise la synthèse des éléments recueillis, leur analyse, leur formalisation et leur présentation au sein d'un document destiné à leur diffusion.

Les éléments présentés dans ce document relèvent d'une double préoccupation :

- ***Celle de rendre compte de la pratique éducative du Service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg sur des critères objectivables.***
- ***Celle, d'autre part, de commenter ces résultats et de vérifier leur adéquation avec notre vécu de terrain. Il s'agit d'apporter des commentaires complémentaires de nature qualitative qui interprètent les résultats chiffrés pour les resituer dans une dimension à la fois historique et prospective.***

LE CADRE EDUCATIF

Au cœur du territoire

Le quartier de Cronenbourg est situé au nord-ouest de la ville de Strasbourg. Il est délimité à l'est par l'autoroute A4 et la ligne de chemin de fer Strasbourg-Paris, au sud par la route de d'Oberhausbergen, au nord et à l'ouest par les limites communales de Schiltigheim et d'Oberhausbergen.

Le diagnostic territorial du quartier de Cronenbourg met en évidence l'importance des familles ainsi qu'une certaine fragilité économique et sociale. De ce point de vue, il se rapproche des quartiers les plus défavorisés de la ville de Strasbourg.

Cronenbourg est caractérisé par une surreprésentation des publics jeunes avec une forte représentation des moins de 20 ans. Plus d'un habitant sur 4 a entre 0 et 14 ans.
Le quartier présente un taux de familles plus important que la moyenne. Presque une famille sur quatre est monoparentale (23,4%) et 8 % des familles comportent 4 enfants ou plus.

Au niveau socio-professionnel, les ouvriers sont surreprésentés (41,6%) alors que les cadres et professions libérales sont présents dans des proportions très nettement inférieures.
Quasiment la moitié des personnes de 15 ans et plus, non scolarisées, sont sans diplômes. Le chômage s'élève à 30,5% pour les 15-64 ans et est très marqué chez les jeunes (44,7 %, un des taux les plus élevés des QPV strasbourgeois).

Une analyse centrée sur le logement souligne l'existence d'un taux de mobilité réduit et un ancrage fort dans le quartier. Comparé aux autres quartiers, le taux de logements sociaux est le troisième par ordre d'importance derrière l'Elsau et le Neuhof. Le parc de logements sociaux (2454 logements en 2013) est majoritairement géré par le bailleur Ophéa.

Le nombre d'usagers et d'interventions de l'Action Sociale Territorialisée est en hausse. Le taux d'usager (30,6%) est parmi les plus élevés de la commune. Les interventions sont majoritairement centrées autour des ménages avec enfants. Parmi les problématiques dominantes, on retrouve les difficultés financières ou de budget, les problèmes administratifs et l'enfance.
Un allocataire CAF sur cinq voit ses revenus constitués à 100% par des prestations sociales et un habitant sur cinq est bénéficiaire de la CMUC.

L'hétérogénéité du quartier doit être considérée : elle s'exprime notamment par l'inégale répartition des personnes concernées par l'Action Sociale Territorialisée. La Cité Nucléaire atteint le maximum avec un taux de plus de 45% alors qu'au Vieux Cronenbourg ces valeurs sont bien plus faibles.

Le public jeune présente essentiellement des carences éducatives. Ces jeunes restent trop souvent livrés à eux-mêmes : aucune exigence à leur égard, aucune attente du monde adulte, aucune perspective non plus. Le défi n'est pas seulement de réussir leur intégration mais aussi de bâtir avec eux un monde plus égalitaire et respectueux de son environnement. En ce sens, notre action éducative n'est pas contenante et adaptative mais vise au contraire la prise de conscience des enjeux sociétaux, par l'émancipation, l'accès à l 'autonomie et l'ouverture au monde.

Le Projet de rénovation urbaine (PRU) a permis :

- La création de la ligne de Bus G qui dessert à présent le centre ville en 10 minutes.
- La réhabilitation du parc Ophéa (ex-CUS Habitat) avec la démolition de 128 logements entre 2009 et 2014 et depuis, en 2019/2021, la démolition des 3 tours de la rue Kepler.
- Le développement d'une offre nouvelle de logements sociaux et privés.

L'intervention urbaine se concentre à présent sur la restructuration du cœur de la Cité Nucléaire.
Cette restructuration se passe notamment par :

- L'ouverture de l'EPSAN prévue initialement en 2016 et effective en 2019.
- La reconfiguration de la place d'Haldenbourg et de l'offre commerciale attenant à travers la construction d'un bâtiment regroupant des commerces, une résidence pour personnes âgées de 70 appartements et 17 logements en accession sociale à la propriété à l'angle de la place d'Haldenbourg et de la rue Paul Langevin.
- L'installation de locaux à destination d'associations en rez-de-chaussée de la barre d'immeuble rue Einstein. A ce jour, Viaduq67, Accro du Vélo et Méli Mélo, une boutique de vente d'articles de sport gérée par Emmaüs Mundo, s'y sont installés.

Notre cadre d'intervention

UNE MISSION CONFIÉE PAR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Notre mission de Prévention Spécialisée nous est confiée par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre d'une **convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (2018-2021). Un socle commun en Prévention Spécialisée**, fruit d'un travail collectif de tous les acteurs de l'ensemble du département, a également été rédigé à l'occasion du transfert de compétences du Département vers l'Eurométropole. Ainsi définie, cette mission vise à favoriser l'inclusion sociale des jeunes, en particulier ceux en situation d'exclusion ou en voie de marginalisation, en les aidant à faire face à des situations de rupture avec leur environnement social ou familial, d'exclusion quant à leur accès à l'éducation, à la culture, à la formation, à l'emploi, à la santé, au logement, à la justice pour accéder à plus d'autonomie. De par sa nature éducative, elle participe pleinement aux politiques de jeunesse, à la lutte contre les exclusions, à la prévention de la délinquance juvénile, à la lutte contre la radicalisation et le séparatisme et contribue ainsi pleinement à la cohésion nationale.

UNE ACTION ÉDUCATIVE

L'éducation constitue le fondement de notre action. Éduquer, c'est susciter l'intelligence, éveiller la curiosité, développer un esprit d'ouverture et une capacité à questionner. C'est aussi transmettre des valeurs, proposer des repères ou encore faire accepter la frustration et reconnaître l'autorité.
C'est également développer l'individualité du sujet et le sens des responsabilités qui y est associé, aider à comprendre son environnement pour être capable de s'y situer et d'instaurer des relations constructives aux autres. Éduquer c'est surtout consacrer du temps, cheminer avec, partager des émotions, confronter ses points de vue, faire ensemble…

UNE POSTURE ÉTHIQUE

Nos interventions éducatives reposent sur une éthique fondée sur la considération de la personne dans le cadre des valeurs républicaines qui garantissent l'indivisibilité, la laïcité, la démocratie et le bien-être de la collectivité nationale.
Le mandat territorial qui nous est confié par l'Eurométropole de Strasbourg sous forme d'un conventionnement triennal, nous confère la légitimité d'intervenir dans le quartier de Cronenbourg au travers d'une intervention éducative, individuelle ou collective, qui vise à favoriser l'inclusion des jeunes et en particulier ceux en situation de fragilité et en risque d'exclusion.
Notre posture éthique, conforme aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002, notamment dans ses articles L311-1 à L311-3, se décline dans le cadre de nos pratiques professionnelles par :

- **La position centrale donnée au jeune en tant qu'acteu**r de son devenir à travers **sa libre adhésion qu'il s'agit pour nous de recueillir et renforcer** et qui sous-entend sa nécessaire implication personnelle et la responsabilisation individuelle qui en découle.
- **La confidentialité des situations** dans le cadre du secret partagé notamment avec les autres acteurs sociaux. Les intervenants qui participent à une mission d'Aide Sociale à l'Enfance (professionnels comme bénévoles) sont soumis au secret professionnel.
- **L'information des personnes** sur les démarches à entreprendre, la recherche systématique de leur adhésion en particulier dans le cadre du travail en réseau avec nos partenaires et leur libre accès aux documents qui les concernent.
- **L'adéquation des actions et des moyens déployés en fonction des situations rencontrées** et en particulier l'individualisation des accompagnements, le choix stratégique des partenariats, le développement ciblé des actions. Cette adaptation garantit la qualité du travail en direction des publics dans une préoccupation de gestion optimale des moyens déployés.

Nous avons élaboré une charte des publics qui décline ces principes éthiques dans le cadre du droit des usagers. Alors même que nous ne sommes pas soumis à ces obligations légales, notre plaquette de service fait office de livret d'accueil. Nous y déclinons la nature de notre intervention éducative, ses champs d'intervention ainsi que nos coordonnées de contact. Nous avons également réalisé un règlement interne de fonctionnement. Par souci d'efficacité, le contrat de séjour ou document individuel de prise en charge reste un engagement oral implicite avec le jeune. La question ne s'est jamais posée jusqu'à présent, mais le recours à un conciliateur est totalement envisageable. Enfin, si notre fonctionnement en milieu ouvert est par trop aléatoire pour organiser la participation régulière des usagers au sein d'un conseil de la vie sociale, nous avons sollicité les appréciations de nos publics dans le cadre d'une enquête de satisfaction que nous exposons dans le présent document.

Strasbourg.eu
eurométropole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Jules FERRY, figure marquante de la IIIe République et partisan inconditionnel d'une éducation pour tous !

Nos publics prioritaires

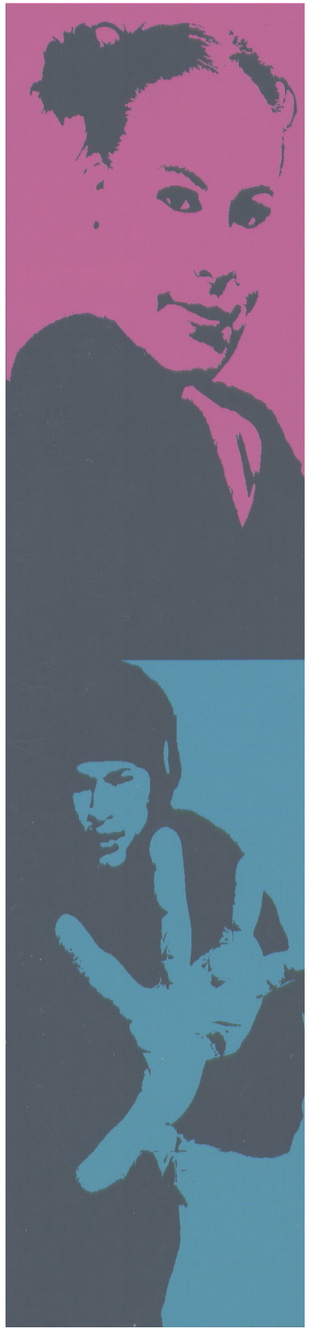

Trois groupes de jeunes constituent notre public prioritaire

Les collégiens (12-15 ans)
Au sortir de l'enfance, les jeunes abordent une nouvelle phase de leur parcours. C'est une période de grande fragilité puisqu'elle doit allier prise d'autonomie et nécessaire distanciation avec leur famille, socialisation centrée sur le groupe de pairs et investissement de leur scolarité au sein d'un processus global de développement adolescent. La rupture avec le monde protégé de l'école primaire est brutal. Les rapports étroits avec l'enseignant, la présence systématique de la famille font abruptement place à une autonomie malheureusement très souvent mal si ce n'est non préparée.
Auprès de ce public, notre action s'organise principalement dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire en partenariat avec le collège de secteur Sophie Germain. Elle vise à favoriser l'inscription positive des jeunes dans leur parcours d'apprentissage et leur réussite scolaire. Nos pratiques habituelles d'entretiens éducatifs ne conviennent pas particulièrement à ces pré-adolescents qui traversent une période d'insouciance au cours de laquelle ils n'ont pas encore véritablement conscience des enjeux de leur devenir. Aussi utilisons-nous des activités supports (interventions collectives en milieu scolaire, ateliers, sorties, séjours) afin d'établir de premières relations et consolider des liens de confiance sur lesquels s'appuieront ultérieurement nos pratiques éducatives d'accompagnement individuel.

Les 16-17 ans
Ce public est particulièrement difficile à cerner. Dégagé de l'obligation scolaire, engagé souvent sans grande conviction dans des filières non choisies ou encore dans des parcours de formation dont il ne possède pas toujours les compétences pour réussir, il abandonne parfois furtivement sa scolarité.
La répartition de ces jeunes dans un nombre important de lycées rend difficile voire impossible tout engagement partenarial soutenu et notre intervention se décline ici en travail de réseau autour de situations individuelles. Nous avons cependant développé récemment une collaboration partenariale plus étroite avec le lycée de secteur Marcel Rudloff autour de la problématique du décrochage des élèves qui articule accompagnements individuels et actions collectives.
Ce n'est souvent qu'après un temps d'arrêt, d'incertitude et d'oisiveté, plus ou moins long, que nous retrouvons ces jeunes qui bien souvent « tiennent les murs aux pieds des immeubles »
Cette tranche d'âge doit mobiliser tout particulièrement notre attention et faire l'objet d'une approche singulière et d'actions spécifiques de mobilisation, tremplins à une inscription réussie dans un parcours global d'inclusion.

Les jeunes majeurs (18-25 ans)
Les jeunes majeurs constituent un public particulier. Encore relativement inexpérimentés dans leur parcours de vie, ils doivent cependant faire face à des responsabilités nouvelles liées à leur majorité. D'autre part, ils développent de nouvelles appétences et commencent à élaborer des projets de vie. L'accès à l'emploi reste très souvent leur problématique majeure.
Les actions en direction de ce public s'organisent au travers du travail de contact dans la rue et de la présence sociale dans les structures qu'il fréquente, lors de l'accueil dans nos locaux pour la réalisation de petites démarches et en accompagnement individuel pour surmonter les difficultés rencontrées ou encore concrétiser des projets. Le jeune est pris dans sa globalité et le cheminement éducatif peut concerner des champs diversifiés : l'établissement et la consolidation de relations, l'accès à la formation, aux droits, aux loisirs et à la culture, au logement, à l'emploi et plus singulièrement l'accompagnement des parcours de justice.
En ce qui concerne plus spécifiquement l'accès à l'emploi, notre service éducatif développe et fédère des synergies visant à soutenir les parcours d'insertion socio-professionnelle.
Les accompagnements individuels et les accueils sont l'occasion d'établir une relation de confiance avec les jeunes, de soutenir leur motivation, de développer leur estime personnelle et également de réaliser les premières démarches d'insertion professionnelle : recherche de stage, de jobs d'été, construction d'un projet professionnel, réalisation de CV, de lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs, orientation vers les structures spécialisées de l'insertion. Il s'agit, au travers de cet accompagnement global, de traiter les questions périphériques qui perturbent voire empêchent l'accès à l'emploi et de réduire la fracture numérique qui constitue souvent un écueil de taille.
Des actions collectives sont également proposées. On peut citer les actions récentes : **REAJI** en direction des jeunes **NEET (**Neither in Employment nor in Education or Training), nos chantiers éducatifs, **Jeunes en Chantier,** financés dans le cadre du FSE ainsi que notre action **Jeunes et Solidaires** qui propose un parcours d'accompagnement renforcé à une cohorte annuelle de six jeunes dans le cadre d'une mission de service civique.

Des prises en compte ponctuelles

Les autres tranches d'âges relèvent d'une prise en compte plus ponctuelle.

Les moins de 12 ans
Les plus jeunes font essentiellement l'objet d'un travail de contact, présence dans la rue, rencontres éducatives autour de supports d'animation diversifiés (jeux de société, activités sportives, graff, etc.) lors de moments festifs organisés dans le quartier (fêtes de rue, fête de l'été, journée portes ouvertes de l'association, etc.). Il s'agit de nous faire repérer et reconnaître comme acteurs éducatifs de proximité et éventuels recours dans les situations de difficultés.
L'accompagnement individuel de ces jeunes concerne parfois des circonstances particulièrement difficiles relevant de la protection de l'enfance. Dans ces situations de mineurs en danger ou en risque de danger, nous initions ou participons aux démarches de recueil des informations préoccupantes transmises à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) du Conseil Départemental du Bas-Rhin.
Certaines actions collectives peuvent également leur être proposées : séquences de prévention en milieu scolaire sur des dangers liés à l'usage des feux d'artifices, accompagnement d'une classe verte ou encore intervention en classe afin de réguler des comportements violents à l'école.

Les plus de 25 ans
L'accompagnement des plus de 25 ans (voire actuellement les plus de 29 ans) reste limité aux personnes en grande difficulté souffrant d'un isolement social important ou en situation de précarité extrême et qui présente parfois un long parcours carcéral ou encore une pathologie psychiatrique.
De manière générale, notre action vers les plus de 25 ans se limite à l'entretien d'une relation de proximité, à la réalisation de petites démarches durant nos accueils et à l'orientation vers nos partenaires.

Les parents et autres adultes acteurs du quartier
Le soutien à la parentalité prend en compte des difficultés relationnelles familiales et plus généralement les conflits entre enfants et adultes. L'objectif est de recréer des liens positifs ou encore de faire émerger une autonomie existentielle de l'enfants librement acceptée par ses parents. Il s'agit également de permettre aux parents d'assumer pleinement leurs responsabilités éducatives. Ce travail s'articule essentiellement avec les accompagnements individuels des mineurs dont la parentalité constitue un élément cardinal et plus particulièrement encore dans les situations de violence intrafamiliale. Il utilise aussi des supports d'animation en associant les parents aux projets des jeunes mineurs dans le cadre de la préparation d'actions collectives (sorties, séjours, chantiers) ou lors des actions éducatives que nous proposons au pied des immeubles.
De manière plus générale, nous participons également à des actions partenariales qui visent la prise en charge par les habitants, acteurs du quartier, de leurs espaces de vie (soutien aux associations locales et aux groupes constitués).

Point de vue

Durant ces dernières décennies, les problématiques que rencontrent les publics jeunes ont peu évolué : carences éducatives, manque de formation, difficultés d'accès à l'emploi auxquelles s'ajoutent cependant des épiphénomènes plus récents tels que l'usage parfois mal approprié des réseaux sociaux, le risque de radicalisation ou encore la tentation du repli communautaire et du séparatisme.
Ce sont surtout les changements notables dans les représentations, les attitudes et les comportements qui restent aisément observables. Dans les années 90, les rapports avec nos publics étaient plus tendus et souvent conflictuels, d'autant que les jeunes étaient convaincus qu'il fallait systématiquement user du rapport de force pour obtenir satisfaction. Et l'histoire leur a malheureusement parfois donné raison. Ils faisaient cependant preuve d'une véritable appétence pour construire et réaliser des actions très diversifiées : laver des voitures le dimanche matin pour financer un séjour collectif, s'investir dans un chantier, accéder à des activités culturelles et sportives, ouvrir un lieu de convivialité, se constituer en association….
Le travail éducatif se centrait alors essentiellement sur l'accompagnement de ces demandes et consistait à canaliser la violence pour la transformer en énergie positive de réalisation.
Les choses ont aujourd'hui bien changé. Les jeunes vivent souvent isolés ou encore repliés sur leur groupe de pairs. Ils ne demandent rien sinon qu'on leur fiche la paix et qu'on les laisse en tête à tête avec leur smartphone… Rien ne les motive ou ne les intéresse…. Pour nous, le travail éducatif s'est transformé en vaste opération de mobilisation !

Allons + loin !

La mission éducative de Prévention Spécialisée qui nous est confiée par l'EMS, est une intervention d'utilité publique qui vise la réduction des risques de désaffiliation des publics jeunes. Elle tend à favoriser leur **inclusion sociale** dans le cadre **d'une action territoriale de proximité**.
Elle ne peut cependant ni se limiter à la protection de l'enfance, à laquelle nous participons bien évidemment, ni se réduire en une succession d'actes d'accompagnements sociaux comme le définit la loi 2002-2 rénovant l'action sociale.
En effet, s'appuyant sur un mandat territorial, la mission de Prévention Spécialisée est bien plus large. Contribuer à l'apaisement du climat social dans le quartier d'intervention, réaliser des médiations entre différents groupes sociaux ou encore entre structures et individus, favoriser le développement social du quartier en associant les habitants, influer sur les représentations et modifier les attitudes et les comportements, soutenir l'entraide et ouvrir le quartier sur l'extérieur sont autant d'objectifs que nous nous fixons.
Les enjeux dépassent largement la finalité du bien-être des usagers. Il s'agit de lutter contre l'intolérance, le sexisme, le repli communautaire, la radicalisation, la tentation du séparatisme, en un mot, de participer activement à la reconquête de ces territoires que certains qualifient de perdus de la République.

La devise du SPS « Un engagement éducatif pour les jeunes en situation de fragilité » est une histoire de cœurs !

C'est d'abord **notre public, au cœur de nos pratiques** : des adolescents, des jeunes majeurs, de 12 à 25 ans, voir exceptionnellement plus ou moins âgés, dans des situations de précarité, en risque de désaffiliation, arrêtés, sur le bord du chemin, parfois révoltés ou encore en situation d'errance… Et malheureusement parfois tentés par les extrêmes…

C'est ensuite **notre cœur de métier qui est l'éducation.** Éduquer, c'est susciter l'intelligence, éveiller la curiosité, cultiver un esprit d'ouverture. C'est aussi transmettre des valeurs, et particulièrement celles de notre République, proposer des repères, faire accepter la frustration et reconnaître l'autorité. C'est rendre libre en permettant l'émancipation et en visant l'accès à l'autonomie. C'est développer le sens de l'engagement personnel comme celui des responsabilités individuelles.

C'est enfin **notre engagement qui nous tient à cœur** : même confiée à une association, notre mission reste une mission de service public. C'est l'engagement des éducatrices et des éducateurs dans une rencontre avec le jeune et la création d'une relation de confiance sur laquelle s'appuiera l'accompagnement, pratique éducative qui va bien au-delà de l'accès aux droits ou de l'inscription dans un quelconque dispositif. C'est un acte qui place le jeune en qualité d'acteur et de créateur de son propre cheminement afin de lui permettre à terme d'assumer une citoyenneté pleinement responsable.

Des thématiques choisies

Le choix de thématiques spécifiques d'intervention s'est progressivement imposé à nous. Il repose sur notre expérience de terrain en fonction des préoccupations et des problématiques majeures que rencontre nos publics.

Ces thématiques spécifiques sont les suivantes :

La veille sociale

Elle rassemble l'ensemble des actions de contact avec les habitants et plus particulièrement avec les jeunes en situation de fragilité : travail de rue, présence sociale, animations éducatives et accueil dans nos locaux. Elle participe pleinement à la protection de l'enfance et permet d'identifier les jeunes, les familles et les lieux où nous devons intervenir. Si le ***travail de rue*** constitue l'une des originalités de notre intervention, il n'en représente qu'une partie relative. Les filles sont généralement absentes de l'espace public, tout comme les jeunes qui n'occupent pas une position d'influence ou qui n'appartiennent pas à un groupe influant. C'est pour cela qu'il nous paraît important de développer des temps de ***présence sociale*** dans les structures locales qui accueillent les jeunes, principalement au collège Sophie Germain et à l'Aquarium ainsi que dans les espaces sportifs. Des **animations éducatives** sont également proposées régulièrement dans le cadre de fêtes de rue ou lors de diverses manifestations locales (fête des voisins, fête du quartier…). Elles visent à rencontrer de manière indifférenciée un large public enfant, adolescent et adulte.

« Le triptyque de l'intervention de Prévention Spécialisée : travail de contact, accompagnements éducatifs, développement social local»

Des ***séquences d'accueil*** sont proposées tous les après-midi de 14h à 17h. Outre le fait de permettre à un jeune de rencontrer rapidement un éducateur (la chose est bien plus aléatoire dans le cadre du travail de rue), les accueils favorisent une prise en compte rapide des demandes et désengorgent de ce fait les accompagnements éducatifs. Les jeunes utilisent souvent conjointement ces deux formes d'accompagnement : l'accueil pour les démarches simples, l'accompagnement pour les problématiques plus conséquentes. C'est une action mixte qui articule à la fois le travail de contact avec un accompagnement des jeunes au travers de la réalisation de petites démarches très diversifiées : conseils, explication d'un document, recherche documentaire, aide à la réalisation de démarches administratives, initiation concrète à l'informatique autour de la mise en œuvre de ces démarches, dématérialisation de documents, stockage des archives dans leurs espaces informatiques personnels, mises à jour de CV, consultation des offres d'emploi, rédaction des candidatures, actualisation à Pôle Emploi… Ces accueils sont collectifs et favorisent les échanges et les solidarités. Nous luttons ainsi contre la fracture numérique par l'acquisition de compétences et contribuons simultanément au développement d'un réseau relationnel d'entraide.

Afin de démultiplier les contacts avec notre public, nous avons créé des **comptes Snapchat** professionnels sur ce réseau particulièrement investi par les jeunes au travers duquel nous développons et entretenons des relations et échangeons des informations sur nos actions du moment et celles à venir. Nous souhaitons également affirmer notre stratégie de communication en revisitant et en rénovant lors du prochain exercice **notre site internet** et en créant **un site spécifiquement dédié à nos chantiers éducatifs.**

L'accompagnement éducatif

Dans le cadre d'une relation d'aide, il soutient la réalisation d'un projet ou le dépassement d'une situation de difficulté en plaçant le jeune en situation d'acteur de son devenir. Au-delà de cette approche pratique, lors d'entretiens avec le jeune ou au sein d'un travail partenarial en réseau, nous visons le dépassement d'une assignation victimaire, une émancipation de l'individu, son accès à l'autonomie, le développement de sa capacité à devenir un citoyen responsable et conscient des enjeux sociétaux actuels. Nous veillons tout particulièrement à développer des actions collectives en direction des publics plus jeune autour de supports éducatifs spécifiques : activités diversifiées, séjours, sorties culturelles et sportives.

Le développement social local

Il favorise la mobilisation des synergies territoriales autour des problématiques que rencontre nos publics jeunes afin de construire ou encore d'adapter des parcours spécifiques. En lien avec nos partenaires, nous articulons nos actions de développement social local autour de deux axes majeurs : *la lutte contre le décrochage scolaire et l'accès à l'emploi.*

La lutte contre le décrochage scolaire

Ce premier axe d'intervention ressort des difficultés scolaires souvent exprimées par les jeunes eux-mêmes. L'aboutissement de ces difficultés s'observe notamment par leur sortie prématurée du système scolaire sans diplôme ni qualification. Elles sont clairement identifiées et en grande partie objectivables. Le phénomène du décrochage scolaire est plus difficile à mesurer par défaut d'outils de repérage. Il faut souligner que les difficultés liées aux apprentissages scolaires resurgissent souvent plus tard au cours de leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Le collège constitue une étape particulièrement périlleuse du parcours scolaire. Au sortir de l'école primaire, l'apprentissage de l'autonomie est un défi majeur souvent mal préparé et mal vécu.

Suite au renouvellement de l'équipe de direction de l'établissement ainsi que de certains personnels de la vie scolaire, nous souhaitions reprendre avec le collège Sophie Germain un travail partenarial qui s'était malheureusement un peu distendu ces dernières années.

Cependant durant la première année de nouvelle gouvernance, cette collaboration n'a pas pu reprendre malgré nos nombreuses sollicitations. La nouvelle équipe a souhaité mobiliser son attention sur l'organisation interne de l'établissement avant d'envisager une ouverture au partenariat extérieur local.

Depuis fin 2020, nous participons à nouveau à l'instance dédiée au soutien des élèves en situation de fragilité, au sein de laquelle nous mettrons en œuvre des accompagnements éducatifs coordonnés avec l'établissement scolaire. Nous organisons également régulièrement des temps de présence durant les récréations de manière à rencontrer les élèves et ainsi établir des relations de confiance qui pourront se consolider autour d'activités collectives programmées au sein du CESC (1). Un autre objectif vise à développer des actions plus spécifiques relatives aux relations entre garçons et filles, au respect de l'altérité ou encore à la lutte contre le harcèlement et la violence. Ces interventions pourront se réaliser en classe avec la collaboration des enseignants. Elles pourraient être financées dans le cadre d'un FIPDR (2).

L'accès à l'emploi

Ce deuxième axe correspond à une priorité nationale depuis de nombreuses années, la lutte contre le chômage des jeunes. A Cronenbourg, dans la Cité Nucléaire tout particulièrement, la situation des jeunes au regard de l'emploi est tout simplement dramatique : 49 % des actifs de 16 à 25 ans sont sans emploi, soit plus du double de la moyenne nationale.

Durant l'année écoulée, nous avons tout particulièrement développé deux actions éducatives singulières qui relèvent à la fois d'un parcours d'accompagnement éducatif global axés sur la mobilisation des jeunes et d'une préparation à leur insertion socio-professionnelle. Nous participons régulièrement à l'ATPI (3) et avons récemment intégré le dispositif REAJI de la MLPE (4) qui vise à mobiliser, autour d'actions diversifiées, des jeunes de 16 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).

Jeunes en chantier

Nos chantiers éducatifs sont actuellement cofinancés dans le cadre du FSE. Cette disposition nous a permis de financer un poste d'éducateur technique spécialisé. Le reste du financement et plus particulièrement le salaire des jeunes qui sont rétribués à hauteur du SMIC (5) dans le cadre d'un CDDI (6) et l'achat des outils et matières premières est assuré par la facturation des travaux réalisés à nos commanditaires et par un complément CGET (7) dans le cadre du contrat de ville. Toute la logistique et l'administration du chantier sont réalisées à titre gracieux par notre service éducatif. Malgré la pandémie, cette action a tout de même touché 61 jeunes en 2020, contre 79 en 2019, soit une diminution toute relative de 20% des effectifs. Les jeunes ont effectué plus de 1200 heures de travaux diversifiés : poursuite et fin de la rénovation du siège des Francas à la Montagne Verte, déménagement des archives du CROUS et du matériel du

(1) Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté

(2) Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

(3) Atelier Territorial des Partenaires de l'insertion

(4) Mission Locale Pour l'Emploi

(5) Salaire MInimum de Croissance

(6) Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

(7) Commissariat Général à l'Égalité des territoires

centre socioculturel du Fossé des Treize, réalisation de masques en tissus, d'écrans de protection et de cosmétiques, montage et démontage de la base de loisirs du Point Vert à Brumath, rénovation de deux logements d'insertion du CCAS à Strasbourg. Le CADA Les Cèdres (Association Notre Dame) nous confie lui aussi et très régulièrement des travaux de peinture et des déménagements.

À travers toutes ces opérations, nous avons pu établir des relations éducatives solides, travailler l'émancipation des jeunes, développer leur savoir-être et l'estime d'eux-mêmes, élaborer avec chacun l'ébauche de leur projet socio-professionnel et préparer ainsi de manière active et concrète leur parcours d'inclusion sociale. Cette action reste cependant fragile et conditionnée à un carnet de commandes très fluctuant. Elle devra être diversifiée et sécurisée dans un fonctionnement plus régulier et pérenne. C'est une action éducative particulièrement performante qui mériterait largement une pleine intégration à la mission de Prévention Spécialisée.

Nous avons acquis un minibus qui nous permet d'assurer le transport des jeunes, de l'outillage et des matériaux vers les différents chantiers. Ce véhicule nous est très précieux et nous désirons le conserver en bon état. A cette fin, nous louons un emplacement de parking au sous-sol de la résidence Abrapa, rue Langevin. L'avantage est de bénéficier d'un lieu sécurisé, d'accès aisé à proximité de nos locaux qui nous évite les multiples manœuvres et risques d'accrochage liés à un encombrement permanent de l'accès au garage du centre socioculturel de Cronenbourg.

Jeunes et solidaires

Nous menons également depuis trois exercices consécutifs, une nouvelle forme d'accompagnement éducatif en proposant annuellement à six jeunes, issus de nos publics, d'effectuer un service civique. Tout comme le chantier éducatif, le service civique, sous une autre forme, constitue un temps privilégié de socialisation, d'ouverture culturelle, d'émancipation, d'apprentissage, d'accès à l'autonomie, de développement du savoir-être, d'implication et d'engagement.

Les jeunes volontaires ont multiplié les actions avec nos partenaires et particulièrement Emmaüs Mundo autour d'une action centrée sur la transition sociale, écologique et solidaire. Nous avons organisé avec eux un parcours d'ouverture culturelle, proposé des ateliers de débats et d'échanges, réalisé des interventions en milieu scolaire, favorisé une immersion au sein de structures caritatives et travaillé sur leur projet d'avenir. Ils ont activement participé en janvier 2020 à la semaine Prévention Spécialisée en animant un débat mouvant en troisième partie de l'atelier proposé à Cronenbourg et destiné aux services de l'EMS et aux équipes de Prévention Spécialisée du département.

La dernière session s'est malheureusement terminée de manière prématurée lors du premier confinement et l'incertitude de nouvelles mesures sanitaires ainsi que l'absence d'un membre de l'équipe pour longue maladie, nous ont contraint à repousser le recrutement d'une nouvelle cohorte.

Au regard de l'intérêt que présente cette action d'engagement volontaire en qualité de support d'accompagnement éducatif bien plus soutenu que nos accompagnements traditionnels, nous souhaitons bien évidemment poursuivre cette action expérimentale. A cette fin, nous avons renouvelé notre agrément triennal pour accueillir une nouvelle session de volontaires du service civique dès novembre 2021.

Mixité et égalité républicaine

À travers toutes nos actions, c'est une mixité des genres que nous privilégions. Le public féminin, bien que représentatif, reste encore minoritaire. Sa mobilisation constitue un véritable enjeu. Il s'agit d'élaborer des stratégies pour déjouer les représentations souvent discriminantes de notre public pour aller vers lui sans tomber dans le travers qui consisterait à proposer des actions à destination exclusive du public féminin. Il nous faut continuellement résister à la demande implicite de séparation genrée et bien évidemment accepter de gérer les conflits inévitables que provoque cette cohabitation.

L'équipe éducative est elle-même paritairement mixte. Elle souligne ainsi de manière explicite l'exemplarité égalitaire et démontre tout l'intérêt et les bénéfices de cette diversité genrée.

Réaffirmer notre posture éthique

Nous souhaitons une nouvelle fois préciser l'originalité de notre positionnement quant aux principes déclinés par la Prévention Spécialisée. Nous ne considérons pas **l'adhésion** comme un principe mais comme un objectif à atteindre. Il s'agit de susciter l'adhésion du jeune. D'autre part, le principe d'anonymat peut conduire à une forme de maltraitance. Si le jeune a la possibilité de nous rencontrer sans à priori décliner son identité, il s'agit pour lui, au travers de son parcours d'accompagnement, de construire sa compétence de citoyen et d'affirmer son identité afin de trouver une place au sein de la société. Dans ce parcours vers l'inclusion sociale, il ne peut en aucun cas rester anonyme. En ce qui concerne les éléments recueillis lors de ces accompagnements, **la confidentialité** constitue une pratique bien plus opérationnelle. Et dans l'intérêt premier du jeune, certains de ces éléments se doivent d'être partagés avec d'autres acteurs sociaux. Notre **mandat** n'est pas nominativement absent, mais tout simplement **territorial**. C'est lui qui nous confère, sans être dans l'obligation de solliciter la moindre intervention administrative ou de justice supplémentaire, la légitimité d'agir sur notre territoire pour y mener **des actions éducatives nominatives**, en suscitant bien évidemment l'adhésion libre de nos publics. Ces actions éducatives sont bien évidemment **continuellement adaptées** aux besoins fluctuants de nos publics. Quant à l'esprit même de la Prévention Spécialisée, en qualité d'intervention éducative de proximité qui repose sur un travail de contact, d'accompagnement et de développement social, il est bel et bien **institutionnalisé** et se doit de le rester. **Le partenariat**, dans une définition plus large que le **développement social local**, ne constitue pas une finalité en soi, mais reste l'outil privilégié pour développer la collaboration d'une communauté éducative autour des problématiques de la jeunesse. Quant au **support associatif**, il apparaît malheureusement comme bien fragile dans le soutien de notre mission de service public au regard des actions mises en œuvre et des problématiques rencontrées.

En co-production avec l'EMS

Après le transfert des compétences en matière de Prévention Spécialisée à l'Eurométropole de Strasbourg, une première phase de travail avec l'EMS a abouti à l'élaboration d'un socle commun dont nous partageons pleinement les axes : **centrer notre intervention sur les publics jeunes en difficultés** et **développer une action territoriale d'accompagnement globale qui vise l'émancipation et l'accès à l'autonomie des individus.**

Nous souhaitons bien évidemment poursuivre pleinement ce travail de **co-construction** qui se centre actuellement autour du développement de nos relations avec les autres services de l'EMS afin de favoriser une meilleure connaissance de la Prévention Spécialisée au sein de cette collectivité territoriale. Durant la semaine Prévention Spécialisée au mois de janvier 2020, nous avons organisé une rencontre thématique au cours de laquelle nous avons présenté trois facettes de notre savoir-faire : le travail de rue dans le cadre d'une immersion au sein du quartier de Cronenbourg, nos chantiers éducatifs à travers la projection de notre film suivi d'un temps d'échanges et un débat mouvant, animé par nos services civiques, entre tous les participants de l'atelier.

Cependant deux éléments conjoncturels restent plus particulièrement préoccupants. Celui d'abord de la répartition des postes éducatifs sur les différents territoires après la suppression aléatoire de certains d'entre eux par le Conseil Général juste avant le transfert. Afin de rééquilibrer nos effectifs en fonction d'un secteur d'intervention qui compte une population de plus en plus nombreuse, nous avons sollicité et obtenu **un poste supplémentaire en apprentissage**. Mais le ratio reste actuellement ridiculement faible : 4 éducateurs pour 20.000 habitants ! Celui ensuite du travail de concertation autour de l'évaluation, démarche annoncée dans un premier temps mais qui est actuellement toujours ajournée. Dans ce cadre, l'implication de l'EMS se limite à une inscription financière de cette obligation légale dans notre budget prévisionnel. Deux évaluations obligatoires doivent être réalisées : la première, interne, au cours de l'année 2021 et objet du présent document, la seconde, externe, en 2023.

Afin de préparer au mieux ces échéances prochaines, nous menons depuis deux années un travail de réflexion afin de concrétiser **une évaluation des résultats de nos actions** sous forme d'une enquête de satisfaction auprès de nos publics. Nous avons jusqu'à présent développé des évaluations quantitatives sur les publics touchés et qualitatives sur les pratiques éducatives mises en œuvre. Il s'agit dans ce troisième volet de mesurer les effets produits par nos actions sur les trajectoires des publics et l'évolution des situations. Les résultats de cette enquête étayent notre présente évaluation interne.

Faits religieux et radicalisation

L'actualité liée au terrorisme et à la radicalisation religieuse d'une partie de la population interroge les acteurs sociaux et plus particulièrement la Prévention Spécialisée. La montée de cette radicalisation religieuse se manifeste depuis de nombreuses années et a été plusieurs fois signalée par les équipes éducatives. C'est un phénomène complexe où se croisent de nombreux facteurs. Rien n'est simple en la matière et aucun profil type des personnes les plus exposées ne se dégage clairement. Au sein du service, nous nous attachons à aborder ce sujet avec nos publics et à apporter une autre vision du monde chaque fois que les jeunes témoignent d'une certaine radicalité par leurs paroles ou dans leurs comportements. La prise en compte de cette problématique est transversale dans nos interventions mais n'amène pas jusqu'à présent le développement d'actions spécifiques. Nous participons régulièrement aux conférences et formations proposées la mission Prévention de la Radicalisation Violente à l'EMS.

Analyser pour ajuster nos pratiques

Déçus et frustrés par les limites des approches sociologiques et psychanalytiques, nous poursuivons **un travail d'analyse des pratiques** avec l'intervention de Nelly MARGOTTON, philosophe au sein du Cabinet Phédon. Nous nous proposons d'appréhender les préoccupations qui traversent notre service éducatif et d'aborder notamment les questions liées à l'éducation à la citoyenneté comme outil d'inclusion sociale, aux valeurs républicaines et à la laïcité en qualité de systèmes régulateurs d'organisation sociale, à la compréhension de l'évolution récente des faits religieux et au développement de la radicalisation.

Il s'agira, à partir de réflexions et d'échanges, loin des boulevards trop fréquentés de la bienpensance, d'affiner le sens à notre intervention, de construire une posture éducative appropriée aux défis sociétaux actuels et de revisiter nos pratiques pour y apporter les aménagements voire les innovations nécessaires. Les thèmes abordés jusqu'à présent ont concerné l'émancipation et l'autonomie, la quête de sens, l'espoir, l'engagement et la confiance en soi, la sexualité et l'image du corps, la radicalisation, le conflit. D'autres actuellement projetés concerneront le question du bonheur, la bienveillance, le travail, la violence, l'anonymat, la mixité et l'égalité des genres, la place de la femme dans la cité…

Des relations avec les instituts de formation

Nous continuerons d'**accueillir des stagiaires**, en priorité des élèves en formation d'éducateur spécialisé mais également des étudiants en sciences sociales ou encore des personnes, parfois issues du quartier, qui souhaitent acquérir une première expérience dans le cadre d'une orientation ou d'une reconversion professionnelle vers les métiers éducatifs.

Cette collaboration avec les instituts de formation est essentielle. Elle nous offre la possibilité de rendre visible la Prévention Spécialisée qui reste un champ d'intervention méconnu et nous permet d'organiser de futurs recrutements afin de renforcer nos effectifs réduits ou encore accueillir de nouvelles compétences : postes ponctuels dans le cadre des opérations « Quartiers d'été », futurs collaborateurs, réalisation d'études spécifiques telles que l'enquête de satisfaction menée auprès de nos publics ou encore celle sur la faisabilité de l'implantation d'une déchetterie mobile.

La gratification de certains éducateurs spécialisés stagiaires reste toutefois problématique puisque nous ne disposons pas d'une enveloppe financière suffisante pour accueillir chaque année un stage long. L'accueil de stagiaires relève cependant d'une volonté affirmée et assumée de participer à la formation de futurs professionnels et de manière plus générale à la réflexion sur l'évolution du travail éducatif.

Des jeunes libres, émancipés et responsables

Nos actions actuelles s'articulent autour de deux idées directrices : se centrer sur les capacités des usagers et favoriser les logiques de développement social local.

Se centrer sur les capacités des usagers signifie redonner aux personnes toute leur place, les considérer comme des acteurs et non comme des consommateurs de prestations sociales, mettre leurs compétences au cœur de nos modes d'intervention, partir de leurs motivations et de leurs points forts pour construire avec elles des parcours leur permettant d'accéder à l'autonomie. Partir des ressources des usagers, c'est donc d'abord s'attacher à trouver chez

eux et dans leur entourage, quel que soit leur degré de difficulté, les points d'appuis qui leur permettront d'entamer un parcours, de s'inscrire dans une dynamique qui aille au-delà du simple accès aux droits sociaux de compensation. Les accompagnements individuels et collectifs sont empreints de cette approche éthique.

Favoriser les logiques de développement social local, c'est agir sur l'environnement des familles et des jeunes pour multiplier leurs ressources, éviter l'isolement et prendre en compte les difficultés sociales le plus en amont possible. Cela suppose une collaboration entre tous les acteurs parties prenantes à l'échelon territorial le plus pertinent. Le développement social local propose d'associer les synergies territoriales afin de développer des réponses innovantes. Il doit nous permettre de rompre la reproduction des difficultés individuelles afin d'inscrire les parcours dans une dynamique collective. Nos actions *Jeunes en Chantier et Jeunes et Solidaires* s'inscrivent pleinement dans cet esprit en sollicitant l'ensemble de nos partenaires et en proposant un accompagnement collectif de ces jeunes en situation de fragilité.

En lien avec un large réseau partenarial, nous proposons aux jeunes de cheminer en confiance afin de surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés et de réaliser leurs projets. Autour d'une relation, nous visons leur émancipation et leur accès à l'autonomie en suscitant leur curiosité et en mobilisant leur capacité de réflexion, en développant leur confiance en eux et en coconstruisant ainsi de nouvelles compétences afin qu'ils appréhendent au mieux leur univers de vie au sein d'un réseau social élargi. Ils rejoindront ainsi les forces vives de la société et constituerons des ressources pour la collectivité plutôt que des fragilités à soutenir.

Une transition écologique et solidaire

Un partenariat plus étroit avec Emmaüs Mundo est en cours d'élaboration. Le projet vise à diversifier la réponse sociale sur le territoire de Cronenbourg. Centré sur un lieu de convivialité, **un café social,** tout un pôle d'activité autour **du réemploi, de la réutilisation et de la réparation** visera à développer des emplois solidaires ou encore à favoriser de manière concrète la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie. Cette initiative permettra également à certains de retrouver une dignité grâce à leur investissement dans une activité socialement utile. Une première étape, menée par quatre étudiants en licence professionnelle de sociologie, a consisté en une étude territoriale de faisabilité qui a recensé les gisements locaux en terme de **transition écologique et solidaire.**

Photo de famille

Le Service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg est composé actuellement de Norbert KREBS, chef de service éducatif, Olivia SALOMON, Marie ERDEI et Joanne GOLDSCHMIDT éducatrices spécialisées, Daniel MALLEN, éducateur spécialisé et Alexandre GROSJEAN, éducateur technique spécialisé. L'équipe éducative a connu une importante transformation au cours de ces dernière années. Plus de la moitié de son effectif a été renouvelé. Olivia SALOMON nous a rejoint en 2016 et Marie ERDEI en juillet 2019. Alexandre GROSJEAN, encadrant de nos chantiers éducatifs et dont le poste est financé dans le cadre du FSE, a débuté sa mission en septembre 2020. Pour finir, Joanne GOLDSCHMIDT a démarré son contrat en avril 2021. Ces changements apportent un souffle nouveau et viennent renforcer notre dynamisme dans la mise en œuvre de notre mission de Prévention Spécialisée.

Depuis août 2020, Daniel MALLEN est en arrêt maladie longue durée, ce qui fragilise grandement nos actions. Cette vacance correspond à une diminution d'un quart de notre effectif éducatif.

Face à la situation sanitaire du pays et la fermeture de certaines frontières durant l'été 2020 empêchant de nombreuses familles de partir en vacances, nous avons cependant eu l'opportunité, grâce à l'enveloppe du contrat de ville « Quartiers d'été », d'embaucher deux personnes en CDD, Margot PAUPART et Frederick THOMPSON, afin de renforcer notre présence sur le territoire durant la période estivale.

Nous avons également accueilli Ilies DELMARRE, volontaire du service civique, qui a contribué à développer une enquête qualité auprès de nos publics. Il faut encore ajouter à l'équipe éducative, Nelly MARGOTTON, Philosophe du Cabinet Phédon, qui anime nos séquences d'analyses des pratiques mensuelles et nous permet d'affiner avec pertinence le sens de notre intervention.

Une famille unie autour d'une même préoccupation : « un engagement éducatif auprès des jeunes en situation de fragilité »

Des stagiaires en action !

En complément de cette famille de base viennent s'adjoindre une multitude de stagiaires qui, reconnaissons-le, contribuent largement à palier aux insuffisances chroniques de personnels.

Depuis 2016, nous avons accueilli au total 24 stagiaires impliqués dans des cursus différents.

- 7 étudiants en 3ème année de formation d'éducateur spécialisé dont *Frederick THOMPSON* en 2020.
- 4 étudiantes en 3ème année de licence de sociologie, dont *Widad BOUELASRI* et *Léna WERNER* en 2020.
- 1 étudiante en DUT Carrières Sociales, option Animation Sociale et Socioculturelle.
- 2 élèves de Terminale en filière Service de Proximité et Vie Locale, *Camélia BELGHIRAN* en 2020 et Ceyda TERCUMAN en 2021.
- 1 élève de Terminale en filière Gestion et Administration, *Kamylia TAKOUKI* en 2020.
- 2 collégiennes et 1 étudiante à l'université de psychologie *Maeva BLAEC* dans le cadre d'un stage d'observation.
- 1 étudiant en stage de découverte dans le cadre d'une formation de technicien supérieur en économie sociale et familiale.
- 5 personnes en périodes d'immersion afin de découvrir le métier d'éducateur spécialisé dans le cadre d'une préparation aux concours.

L'accueil de stagiaires relève d'une volonté affirmée et assumée de participer à la formation de futurs professionnels. Il s'agit à chaque occasion et pour chaque stagiaire, de les aider à mettre en pratique une relation éducative avec le public. Ce rôle de formateur de terrain nous tient très à cœur car, au-delà de l'apport pour la ou le stagiaire, il nécessite de réactualiser nos connaissances des formations actuelles, de nous confronter aux nouvelles générations de futurs professionnels et nous inviter parfois à réinterroger notre fonctionnement.

Quand la philosophie sublime l'analyse des pratiques

Le travail en GAP, Groupe d'Analyse des Pratiques, permet traditionnellement d'échanger autour des situations difficiles rencontrées par les éducateurs.

En 2019, le service a choisi de se faire accompagner par une philosophe pour aborder l'analyse des pratiques selon un nouveau point de vue. Au rythme d'une séquence par mois, nous abordons les thématiques retenues par l'équipe en partant de leur approche philosophique, en explorant les concepts propres au sujet choisi puis en éclairant celui-ci au travers de situations vécues. À chaque fois, le thème est décortiqué et reconstruit par une sorte «d'emboîtement» de ces différents aspects, car tous sont bien sûr interdépendants. Il s'agit de dépasser l'approche individualisante et psychologisante et d'aboutir chaque fois que possible à l'émergence d'une culture professionnelle commune pour «faire équipe».

Les thématiques suivantes ont déjà été abordées : la philosophie, quel intérêt en GAP ? - Quelles ambitions peut-on avoir pour les jeunes ? - La quête de sens - De l'émancipation à l'autonomie des jeunes - Comment parler de la sexualité ? - L'engagement et la confiance en soi - La parentalité - Doit-on et comment peut-on donner de l'espoir aux jeunes ? - La relation de confiance - Le triptyque républicain et la laïcité - La bienveillance - Insertion, intégration ou assimilation ?

Chaque séquence fait bien évidemment l'objet d'un compte-rendu écrit.

"N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites ; décide de vouloir ce qui arrive et tu seras heureux"

Épictète

Organisation interne et fonctionnement

Le service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg fonctionne sur un mode éminemment participatif. La direction et l'encadrement de l'équipe éducative est assuré par un professionnel aguerri qui maîtrise parfaitement le cœur de son métier éducatif dans le cadre d'une intervention en milieu ouvert et qui participe activement aux différentes actions menées sur le terrain. La ligne de décision est courte et de ce fait, le service se montre particulièrement réactif. Cette réactivité garantit d'ailleurs l'adaptation permanente de nos actions aux besoins en évolution perpétuelle des jeunes. Les décisions se prennent exclusivement à l'unanimité : c'est la meilleure solution du moment qui est retenue, quitte à réviser nos positions dès l'intégration de paramètres nouveaux.

Tous les membres de l'équipe sont éducatrices spécialisées ou éducateurs spécialisés diplômés d'état. C'est de nos jours la formation qui correspond le mieux à la fonction d'accompagnement éducatif exercée. Nous profitons toutefois de pluridisciplinarité dans le cadre d'un travail de réseau avec nos partenaires. Au sein de l'équipe éducative, les apports individuels sont encouragés et soutenus à condition toutefois d'être partagés par le collectif. Il n'existe pas de champ spécifique d'intervention pour les éducateurs. Tous participent à l'ensemble des actions. Hormis l'éducateur technique spécialisé dont la mission principale est l'organisation et l'encadrement de nos chantiers éducatifs, il n'y a aucune spécialisation ni par âge des publics, ni par zone territoriale d'intervention, ni par type de problématique ou encore d'actions. Seules les contraintes de temps vont occasionner à certains moments des investissements différenciés. Par contre, chacun est libre d'investir son rôle comme il le souhaite et bien évidemment dans le respect de notre cadre éthique. Les relations internes sont basées sur la confiance réciproque et l'estime mutuelle. Le climat de travail est particulièrement serein et agréable. Le collectif éducatif est un groupe d'individus singuliers qui apportent tous, stagiaires compris, leur contribution personnelle à l'édifice commun.

Une réunion de service se déroule chaque semaine, le lundi en matinée. La participation de tous y est obligatoire. Ces réunions définissent l'organisation de la semaine, en particulier la répartition de nos accueils journaliers animés alternativement par un membre de l'équipe, les rencontres et actions partenariales ainsi que les questions matérielles. Y sont également abordé certaines situations d'accompagnement, particulièrement lorsqu'elles présentent une difficulté, le climat du quartier et les ambiances des séquences de travail de rue, et bien évidement la construction de nouvelles actions ainsi que l'évaluation des interventions en cours. Un compte-rendu écrit retrace le contenu des échanges. Ces réunions de service sont également l'occasion d'accueillir des partenaires et de rencontrer de futurs stagiaires.

L'organisation de la semaine fait l'objet de la rédaction pour chacun d'un planning prévisionnel consultable par tous à l'accueil. Les emplois du temps définitifs seront saisis plus tard dans notre base de données.

Nous organisons mensuellement des séquences de Groupe d'Analyse des Pratiques. Ces séquences sont animées actuellement par une philosophe, Nelly MARGOTTON, et sont l'occasion pour nous de repenser et d'affiner le sens de notre intervention, sens que la législation ne définit que très superficiellement. C'est bien évidemment le lieu privilégié d'échange de nos pratiques, de construction et de transmission du patrimoine culturel partagé de notre service éducatif.

L'équipement informatique revêt pour nous une importance toute première. Chacun dispose d'un poste à partir duquel il peut accéder, à travers un réseau informatique centré sur un serveur NAS (Network Attached Storage), à l'ensemble des documents du service. Nous utilisons une base de données Accès pour recueillir l'ensemble des informations qui jalonnent nos activités : publics, travail de contact, accompagnements, actions de développement social local, emplois du temps. Ce réseau favorise également un travail collaboratif sur des documents partagés. C'est grâce à cet outil performant, accessible depuis n'importe quelle connexion internet, que nous avons pu poursuivre notre travail relationnel d'accompagnement durant le confinement. Nous sommes également particulièrement actifs sur les réseaux sociaux et disposons d'un site internet dédié que nous allons prochainement rénover.

Nos locaux, un logement d'un centaine de m^2, se situent au cœur du quartier et confèrent ainsi une proximité et une facilité d'accès à nos publics. Ils remplissent à la fois les fonctions de repère et d'accueil pour nos usagers et nos partenaires, de lieu d'exercice des accompagnements et de site ressource pour l'équipe éducative.

Nous disposons également d'un minibus de 9 places pour nos actions collectives et nos chantiers éducatifs. Chaque membre de l'équipe possède un téléphone mobile professionnel qui facilite à la fois les relations avec les jeunes et la communication interne du service.

Au sein de notre service, l'importance de la formation s'observe à travers les diverses journées d'(in)formations auxquelles nous avons participé. Nos pratiques professionnelles s'enrichissent au fil du temps. Ainsi, nous nous informons, nous nous formons et nous nous interrogeons. Parce que notre adaptabilité et notre capacité de réflexion représentent deux piliers essentiels afin d'atteindre notre objectif premier, accompagner les jeunes vers un avenir constitué de responsabilités, d'autonomie et de liberté.

En 2017, l'ensemble de l'équipe éducative a participé à une formation «Arc en ciel» centrée sur la communication et l'efficacité personnelle proposée par le Pôle Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace. Cette même année, nous avons suivi une formation de tuteur des Services Civiques afin d'accompagner la mise en œuvre de notre action « Jeunes et Solidaires ». Par ailleurs, en 2019, les jeunes volontaires en service civique ont réalisé un film sur notre action « Jeunes en chantier ». Pour cela, une intervenante du Réseau Est Cinéma Image et Transmission (Le RECIT) a accompagné les jeunes dans l'élaboration de cette vidéo. L'ensemble de l'équipe éducative s'est également formée sur l'utilisation des différentes techniques filmographiques par téléphone, comprenant la réalisation et la prise de son. De plus, en septembre 2020, un étudiant éducateur technique spécialisé en 3ème année à l'Institut Régional du Travail Social de Besançon, a été engagé en cours de formation pour encadrer notre action « Jeunes en chantier ».

Depuis l'année 2017, nous nous sommes (in)formés à propos des violences sexistes, de l'égalité Femmes-Hommes, de la prévention de la radicalisation, de l'art de l'écoute ou encore des dispositifs d'aides financières portés par la Direction Solidarités Santé Jeunesse. Nous avons également participé aux rencontres régionales du Pôle d'Education aux Images ainsi qu'à une journée dédiée à la Protection de l'Enfance.

De plus, en 2019, dans le cadre d'une semaine dédiée à la Prévention Spécialisée, nous avons participé à plusieurs ateliers organisés par les différents services de Prévention Spécialisée de Strasbourg. La présentation et les débats à propos des pratiques et actions éducatives de chacun ont été au cœur des échanges.

Nous avons animé dans ce cadre l'un de ces ateliers sur le territoire de Cronenbourg. En ouverture de la rencontre, nous avons proposé des temps de travail de rue afin de faire découvrir cette pratique singulière au cœur de notre intervention. Les groupes étaient principalement composés de professionnels issus des équipes de Prévention Spécialisée du département mais également de personnels exerçant au sein du Département de Protection des Mineurs (DPM). En deuxième partie, nous avons projeté un film réalisé par le groupe des volontaires du service civique de l'année 2018. Cette vidéo relate l'action éducative « Jeunes en chantiers ». La projection a été suivie d'un débat sur les chantiers éducatifs et l'intérêt qu'ils présentaient pour la Prévention Spécialisée. En troisième partie et pour clore la rencontre, nos jeunes volontaires du service civique se sont présentés à l'assemblée à travers des slams qu'ils avaient eux-mêmes écrits pour ensuite animer un débat mouvant avec l'ensemble des participants.

Plus récemment, le chef de service a participé à plusieurs formations sur la radicalisation et a assisté à une visio-conférence traitant du recrutement inclusif. Il s'est également mobilisé durant les journées d'informations à propos du dispositif APTIC qui vise la réduction de la fracture numérique pour les publics fragilisés afin de le mettre en place au sein de notre service. Nous avons obtenu notre agrément APTIC et sommes actuellement opérationnels.

Le coin des geeks

Nous avons progressivement renforcé notre équipement informatique afin d'assurer la collecte, le stockage et le traitement des informations et développer des moyens de communication interne et externe particulièrement adaptés. Notre parc comprend 8 ordinateurs de bureau organisés en réseau, un ordinateur portable, un serveur NAS (Network Attached Storage), un photocopieur/scanner/imprimante réseau, un vidéoprojecteur ainsi qu'une sono portable. Chaque éducateur possède un téléphone mobile. Notre wifi est accessible au public à tout moment dans nos locaux ou encore en extérieur à proximité d'eux. L'usage quotidien de l'informatique nous a permis d'accroître notre capacité de travail collaboratif sans recours systématique aux traditionnelles réunions chronophages et développer les liens avec nos publics sur les réseaux sociaux. Cet équipement nous est également particulièrement utile pour aider nos publics à résorber la fracture numérique : appropriation des outils numériques lors des accompagnements, création d'adresses courrielles, dématérialisation des documents pour les démarches administratives, stockage des documents personnels afin d'éviter toute perte.

Pensé à l'origine comme un outil performant qui augmente notre capacité d'analyse et développe notre réactivité en favorisant le partage des documents et leur accès à partir de n'importe quel portail internet (partenaire, famille, domicile), il constituera une véritable bénédiction en nous permettant de poursuivre un télétravail de proximité durant le confinement !

Nos modes d'action, un triptyque indissoluble

- **Le travail de contact** se déploie dans le cadre du travail de rue mais également durant les temps de présence sociale dans les espaces publics des structures locales, sous forme d'accueil dans nos locaux ou encore lors d'organisations ou de participations à des animations éducatives dans le quartier. Ce travail de présence sociale permet d'aller vers les plus marginalisés, de repérer des difficultés mais également des potentialités et de réactualiser en permanence notre connaissance du quartier et entretenir au quotidien des relations de confiance avec nos partenaires. On pourra tout particulièrement souligner l'importance des accueils qui permettent aux jeunes de maintenir un contact régulier, d'effectuer des petites démarches sans pour autant mobiliser les moyens conséquents d'un accompagnement individuel. D'autre part, les animations éducatives destinées à un large public contribue à l'établissement des contacts avec une population plus jeune et une mixité plus équilibrée.

- **L'accompagnement éducatif** en réseau partenarial dans le cadre d'une relation d'aide vise à prendre en compte des situations de fragilité, d'exclusion voire de marginalisation et de soutenir des projets individuels dans une dynamique d'intégration sociale. Adapté à chaque histoire singulière, cet accompagnement permet à la personne de progresser à son rythme, d'effectuer des choix pour acquérir plus d'autonomie. À travers sa participation active dans les démarches, cette pratique éducative permet au jeune de se situer en tant qu'acteur de son devenir, de se repérer dans son environnement social, de développer son sens des responsabilités individuelles comme ses compétences relationnelles dans son rapport aux autres. Dans des situations complexes, il constitue le fil conducteur qui permet au jeune de cheminer sur un parcours sinueux jalonné par l'intervention multiple de différents acteurs sociaux. En complémentarité et adapté à un public plus jeune (12/16) ou féminin, les accompagnements collectifs développent une action éducative centrée sur une pratique de socialisation dans une démarche de projet (sorties, séjours, chantiers).

- **Le développement social local** s'inscrit dans un partenariat étroit avec les instances locales ou avec des partenaires extérieurs. Il se situe à la fois au niveau de la concertation et de la réflexion autour des besoins et des difficultés rencontrées sur le terrain mais tend également à ajuster, coordonner, adapter et construire des actions concrètes. Il constitue ainsi un véritable laboratoire d'innovation en terme de pratiques partenariales. Pour les publics, il contribue très largement à faciliter les cheminements scolaires, la socialisation autour d'activités de groupe, les orientations professionnelles, les premières expériences de travail et favorise ainsi l'apaisement du climat social dans le quartier. On repère nettement les liaisons entre ces actions de développement local et les accompagnements de parcours individualisés. Outre le fait de développer et d'entretenir un partenariat diversifié dans un climat de confiance, elles nous permettent de proposer, parallèlement à la résolution de difficultés personnelles, des dynamiques de parcours positifs qui ont pour finalité d'apporter des réponses collectives aux problématiques rencontrées. Un second axe de travail s'oriente vers le soutien aux associations ou groupes constitués et vise l'appropriation par les habitants (jeunes et adultes) de leur cadre de vie, leur implication dans la transformation de leur espace social et leur promotion à travers leur participation à la vie de la cité et leur accès à la citoyenneté.

Notre cadre juridique

La Prévention Spécialisée est instituée par **l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972.**

La loi 86.17 transfère les compétences en matière d'Aide Sociale à l'Enfance de l'État aux Départements.

L'article L221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles précise les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance et notamment celle d'«*organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociales, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles*»
L'article L121-2 précise le champ d'application : *«Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles…»* L'alinéa 2 du dit article définit la forme des actions : *«Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu».*

La Prévention Spécialisée se situe ainsi sur le champ de l'intervention éducative et est reconnue en tant qu'action déléguée par le Conseil Général pour répondre à sa mission définie par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Elle reste cependant malheureusement une mission non obligatoire.

L'ordonnance 2005-1477 du 1er décembre 2005 intègre la Prévention Spécialisée dans le cadre de la **loi 2002-2 rénovant l'action médico-sociale** et la reconnaît ainsi explicitement en tant que service médico-social. Le Conseil Général est désormais soumis à l'obligation du marché public lorsqu'il confit la réalisation de ses missions à des organismes tiers. La Prévention Spécialisée doit répondre aux obligations des établissement du secteur médico social (à l'exception dérogatoire de quelques dispositions du droit des usagers. Seule la charte des usagers est obligatoire).

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, détermine la prééminence du rôle du Président du Conseil Général dont la compétence s'étend à la protection administrative des mineurs en risques de danger. Afin de répondre à cette nouvelle compétence, le Conseil Général à crée la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) qui est l'instance conseil et destinataire de toute situation préoccupante en terme d'enfance en danger.
Cette loi a également instauré le secret partagé qui est la possibilité, pour le professionnel tenu au secret, de transmettre à un homologue ayant la même obligation, une information confidentielle afin d'assurer la bonne exécution de sa mission. Ce partage doit être limité à ce qui est strictement indispensable.

En 2008, nous avons présenté et dossier devant la commission d'agrément (CROSMS) et obtenu une autorisation de fonctionnement.

L'année 2017 a été marquée par le transfert de notre compétence dans le cadre de la seconde décentralisation. Dès l'annonce de la promulgation des lois NAPTAM (création des métropoles) et NOTRE (transfert obligatoire d'un panel de compétences aux métropoles) , le Conseil Général du Bas-Rhin a transféré la compétence de Prévention Spécialisée à **l'Eurométropole de Strasbourg.**

Le **secret professionnel**

C'est l'interdiction de révéler les informations à caractère secret dont le professionnel a eu connaissance dans l'exercice de sa profession. Il a pour objectif de garantir le respect de la vie privée et le droit des personnes à la confidentialité. Il permet ainsi d'assurer la confiance nécessaire à l'exercice de sa mission.
Le non respect du secret professionnel est puni par la loi (Art 226-13 du code pénal).
Les professionnels non tenus au secret professionnel par profession, peuvent y être astreints par la mission ou fonction qu'ils exercent. La Prévention Spécialisée qui participe à la Protection de l'Enfance est régie par ce secret missionnel. Les bénévoles et les élus associatifs qui contribuent à ces missions, y sont également soumis.

Le secret partagé

La loi du 5.03.2007 sur la protection de l'enfance a consacré officiellement la possibilité, sous certaines conditions, du partage d'informations confidentielles. Elle prévoit que des professionnels de l'action sociale puissent partager , entre eux, des informations et déterminer des mesures de protection en se limitant à ce qui est strictement nécessaire à leur mission.

L'information préoccupante

Les professionnels qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L112-3, sont tenus de transmettre sans délai, au Président du Conseil Départemental, toute information préoccupante sur un mineur en danger ou risquant de l'être, au sens de la loi de 2007.

Le recueil des données

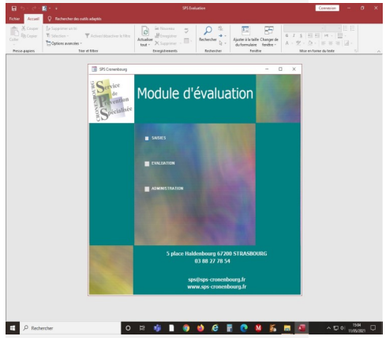

Présentation générale

Plusieurs phases préparatoires, recueil manuel des données dans un premier temps puis début d'automatisation sur tableur Excel ont constitué l'ébauche de notre outil actuel. Ces premières solutions étaient fastidieuses, lentes et monopolisaient un temps de travail conséquent pour la compilation des données. Aussi avons-nous décidé, à la fin des années 90, de construire progressivement une base universelle de données sur le logiciel Accès. Aux deux premiers éléments initiaux, la saisie des emplois du temps et le repérage des accompagnements éducatifs individuels, se sont progressivement rajoutés d'autres éléments qui couvrent actuellement l'ensemble de nos champs d'intervention, travail de contact, accompagnement des groupes et nos différentes actions de développement social local.
Un avantage certain de cette base de recueil est sa pérennité. Nous pouvons ainsi remonter plusieurs années en arrière afin d'élaborer des études comparatives d'évolution. Un autre avantage, et non des moindres, est constitué par le mode de recueil : chaque éducateur saisit les éléments qui le concernent dans un univers collectif. La saisie, qui s'opère exclusivement sur des listes de choix, est rapide et aisée. Un second module, d'analyse des données sous forme de rapports basés sur des requêtes, nous permet à chaque moment et de manière quasiment instantanée de mesurer de manière précise la situation présente et ainsi de mobiliser rapidement les éventuels ajustements nécessaires. Un troisième module, de gestion celui-ci, permettra de gérer l'évolution et l'adaptation des listes de choix. L'élaboration de ces listes de choix constitue d'ailleurs en elle-même un travail de réflexion non négligeable sur nos pratiques.
Bien évidemment, cette base ne constitue qu'un versant de notre démarche évaluative. Il s'agit de recueillir des éléments tangibles qu'ils nous faut ensuite disséquer et commenter. Deux opérations nous semblent primordiales dans ce processus d'analyse : comparer l'évolution sur plusieurs années et vérifier l'adéquation des éléments objectifs chiffrés avec le regard subjectif que nous portons sur nos interventions. Cette base nous fournit également un aperçu global des actions du service alors que chaque membre n'en a qu'une vision parcellaire.

La présentation dans ces pages de cet outil d'évaluation n'est que très parcellaire. Seul le principe architectural de l'ensemble y figure. Les illustrations présentées sont des captures d'écran de notre base.

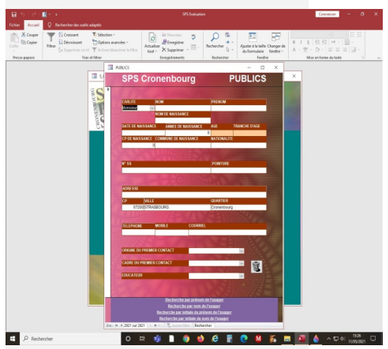

Le repérage des publics

L'enregistrement des publics s'opère par la saisie de leur prénom, de leur nom, de leur genre et de leur année de naissance. Tous les autres champs sont facultatifs et dépendent plus particulièrement de certaines actions spécifiques, en particulier la gestion automatisée de nos chantiers éducatifs dans le cadre de l'agrément FSE et des relevés d'information qui doivent être transmis ou encore des opérations spécifiques tel le repérage des jeunes NEET pour l'action REAJI menée en partenariat avec la Mission Locale.
En fin de page apparaissent deux éléments essentiels d'information : l'origine du premier contact ainsi que le cadre de ce premier contact. Ces deux items nous permettent de mesurer dans quelles actions nous établissons les nouveaux contacts et par quel canal s'effectue la première rencontre. On s'aperçoit alors que le travail de rue - il a bien évidemment d'autres vertus— n'est pas le plus important vecteur de rencontre. Ces informations sont bien évidemment strictement confidentielles et ne sont en aucun cas communiquées à l'extérieur du service.

Le travail de contact

Ci-contre le panneau de saisie du travail de rue, l'un des trois panneaux de recueil d'éléments dans le cadre de notre travail de contact. Les deux autres concernent la présence sociale dans les structures que fréquentent les jeunes et nos animations éducatives. Ici c'est un nombre de contacts qui est repéré avec un recueil par genre et une distinction entre les publics déjà connus et les nouveaux contacts. Le repérage des lieux ainsi que les horaires de réalisation des séquences constituent des indicateurs précieux et nous permettent de centrer nos interventions dans les espaces géographiques et durant les temps propices à la rencontre. Des menus déroulants précisent les différentes zones de notre territoire d'intervention pour le travail de rue ainsi que les structures locales pour le travail de présence sociale.
La photo en arrière-fond est une vue de la route d'Oberhausbergen dans les années 1930.

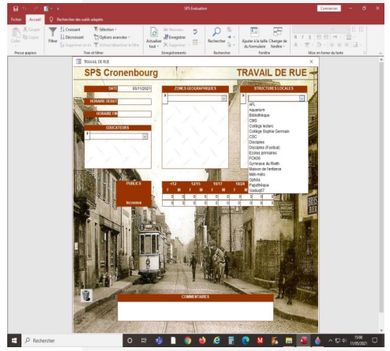

Les accompagnements éducatifs

Le panneau de recueil des accompagnements, ci-contre, se réfère à notre base des publics. Dans le cadre d'un nouveau contact, l'usager est d'abord enregistré dans notre module des publics. Un lien y mène directement. L'usager est alors sélectionné dans une liste déroulante. Un panneau de contrôle, en partie supérieure du formulaire donne des indications complémentaires et permet de vérifier l'identité de l'usager concerné. Le recueil des données précise alors le cadre dans lequel les démarches d'accompagnement ont été réalisées (rue, accueil, entretien dans nos locaux, partenaire, famille), puis la nature de ces démarches à l'aide d'une liste déroulante. Le nombre de démarches n'est pas limité. L'on peut également indiquer les éventuels partenariats et consigner des éléments significatifs dans un espace réservé aux commentaires libres. Il est précisé également la date des démarches ainsi que l'éducateur qui les a réalisées.

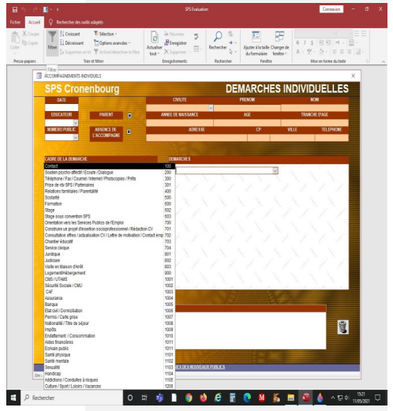

Les ADSL

Le panneau suivant illustre, pour exemple, le recueil des données pour nos chantiers éducatifs. Chaque action collective spécifique possède son propre environnement.
Il fonctionne sur le même principe que les démarches d'accompagnement et se réfère à un usager spécifique sélectionné dans notre base des publics. Il permet de saisir les heures réalisées en référence à un chantier déterminé.

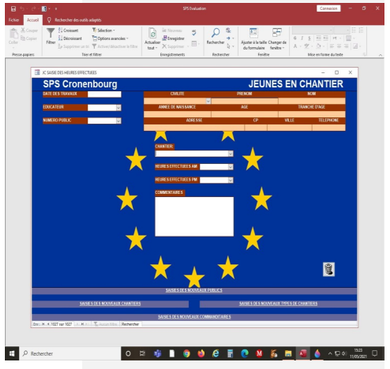

Les emplois du temps

Chaque éducateur consigne également son emploi du temps (ci-contre). Afin d'éviter des saisies horaires fastidieuses, la journée est divisée en cinq tranches horaires. Il suffit d'inscrire, toujours à l'aide d'une liste déroulante, les actions réalisées dans la zone horaire correspondante. Des routines annexes permettent de vérifier les cumuls horaires hebdomadaires et annuels et de gérer ainsi l'équilibrage du temps de travail et les congés. Le recueil de ces éléments nous permet d'avoir un aperçu très précis des temps consacrés aux différentes actions ainsi que leur répartition journalière ou hebdomadaire.

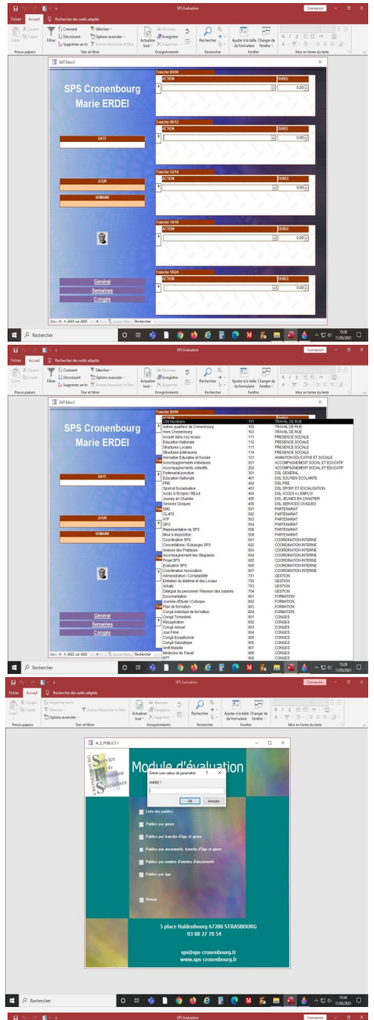

Le menu déroulant permet de sélectionner l'action réalisée dans le créneau horaire retenu. Tous ces menus déroulants sont révisés et réactualisés de manière régulière en fonction de l'évolution de nos interventions.

Les requêtes

Le second module principal permet d'extraire à partir de requêtes prédéterminées un certains nombre d'éléments. C'est la possibilité de choisir ces éléments et les recouper entre eux qui en constitue la pertinence.
Ces routines s'appliquent à toutes les actions (travail de contact, accompagnements individuels ou collectifs, ADSL) en sélectionnant l'année civile de référence.
Ainsi pour chaque action, nous obtenons très précisément les répartitions par genre, par tranche d'âge, par taux de renouvellement des publics…
L'obtention de ces résultats est immédiat. Il suffit de lancer la routine et sélectionner l'année civile de référence. Ces requêtes peuvent évidemment être déclinées à l'infini en fonction de nos besoins spécifiques d'analyse.

Les rapports imprimables

Les résultats sont présentés sous forme de rapports imprimables. Bien évidemment, d'autres routines peuvent apporter des éléments d'appréciation très diversifiés : fréquence de passage à nos accueils, nombre d'années de fréquentation du service, nombre total annuel d'heures de chantier réalisées…

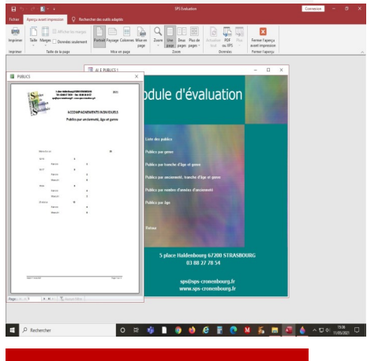

Le partenariat au cœur de nos pratiques

Depuis sa création, la Prévention Spécialisée a su développer des compétences particulières qui la caractérisent de manière très spécifique.

On peut distinguer trois compétences principales :

- La capacité d'entrer en relation avec les publics en particulier jeunes en situation de fragilité et d'établir avec eux des relations de confiance.
- La capacité à partir de ces contacts, d'entreprendre des accompagnements tant individuels que collectifs qui visent, en situant les jeunes comme acteurs de leur devenir, à opérer des changements dans les représentations et les comportements pour les mobiliser dans des parcours positifs d'inclusion sociale.
- La capacité de fédérer les acteurs sociaux et d'impulser des synergies de réseau autour des problématiques jeunes afin d'adapter des parcours de socialisation et d'insertion ou encore développer de nouveaux modes d'intervention.

Si le premier champ d'intervention reste une pratique essentiellement centrée sur un travail propre à l'équipe éducative, le partenariat s'impose pour tous les autres axes de travail. Aussi, le partenariat constitue-t-il un axe cardinal dans la pratique de Prévention Spécialisée.

Les éducateurs sont des passeurs : il s'agit pour eux de révéler le jeune au monde, c'est-à-dire de lui permettre de s'affranchir de la sphère exclusivement privée pour lui permettre d'advenir dans la sphère publique et trouver, en fonction de ses capacités et compétences, une juste place dans la société. Plus qu'un passage de l'adolescence à l'âge adulte, il s'agit du passage d'un archaïsme à la modernité, de la nature à la culture, du statut d'individu objet du groupe à celui de sujet autonome et responsable. Nos sociétés occidentales, que certains qualifient d'hypermodernes, ont inventé un âge intermédiaire entre l'enfance et la maturité que l'on nomme adolescence. Et depuis sa création, elles n'ont cessé de rallonger ce temps intermédiaire qui grignote progressivement sur l'âge adulte. Le phénomène a pris une telle ampleur que l'on pourrait s'interroger sur le véritable objet de cette période transitoire et se demander si l'adolescence ne constituera pas à terme un âge nouveau dont la principale caractéristique sera une adaptabilité permanente à un monde complexe et en perpétuelle mutation. Cet âge nouveau remplacera-t-il définitivement le désormais archaïque âge de raison qui fige l'humanité dans un éternel recommencement ?

Cette considération nous montre combien le travail en réseau et le partenariat sont incontournables dans notre travail. Si le premier contact et l'établissement d'une relation de confiance relèvent d'une rencontre entre deux personnes, très vite doit se poser pour l'éducateur la nécessité d'orienter son travail avec le jeune vers l'acquisition de son autonomie et pour se faire, promouvoir l'indispensable mise en relation avec d'autres. L'idée n'est pas d'entretenir une relation confidentielle d'exclusivité avec le jeune mais bien de l'amener progressivement à accepter la relation à l'autre comme n'étant pas ou plus un danger mais un véritable potentiel qui lui permettra de développer ses propres compétences et construire son identité personnelle. La relation d'exclusivité, celle par exemple du référent unique, est un véritable écueil, d'autant que l'on sait pertinemment qu'une «bonne relation» avec un éducateur n'est en aucun cas directement transposable.
Dans ce contexte, le principe de l'anonymat peut constituer un frein sérieux à la construction identitaire du jeune. En effet pour advenir, il faut prendre le risque de se révéler et de s'ouvrir au monde. L'anonymat peut tout au plus constituer une première étape qui permet au jeune d'entrer en relation sans pour autant préalablement décliner son identité. C'est cependant une phase première qu'il faudra bien vite dépasser et ce malgré les éventuelles réticences et réactions de résistance des jeunes. De ce fait, l'anonymat ne peut en aucun cas constituer un principe du travail éducatif. On lui préférera, non pas le principe, mais la garantie de la confidentialité qui ne concerne pas l'identité de la personne mais bien les situations de difficultés qu'elle rencontre.

Notre traditionnel pot des partenaires proposé dans nos locaux en fin d'année

L'invitation au pot de l'amitié

Animation de l'exposition «Questions de justice» en association avec les CPE au Collège Sophie Germain

Animation trampoline lors de la Fête du Quartier

*Construction et encadrement du Séjour Familial en collaboration avec le secteur ESF du Centre Socioculturel de Cronenbourg.
Le jour du départ.*

Soirée RESO « Fun & Business »

Une relation de proximité s'impose parfois dans un premier temps, motivée par la nécessité de prendre en compte des carences affectives, des souffrances voire des parcours de vie tortueux. Dans ce contexte, la compétence de l'éducateur ne se limite pas à sa pratique professionnelle. Ses qualités personnelles, charisme, intérêt pour l'autre, courage, bienveillance, sont centrales.

La création du lien, si chère à nos penseurs actuels du bien vivre ensemble, n'est que le levier pour affronter sereinement une solitude intrinsèque à notre condition humaine et dont souffre celle ou celui qui a conscience de son existence et qui assume son statut de sujet. Ainsi la création d'une « aliénation » n'est que provisoire mais sans doute indispensable pour endosser une individualité future.
De ce point de vue, le travail en réseau, c'est-à-dire l'intervention de plusieurs acteurs autour d'un même accompagnement n'est pas seulement une mobilisation de compétences diversifiées et complémentaires autour du même jeune, mais également une stratégie d'ouverture et de passage vers la dimension publique. A ce propos, l'intervention de multiples acteurs dans le cadre d'un accompagnement, à condition que ces interventions soient coordonnées, est gage de qualité et de progression des situations. Au contraire, ce sont des relations d'exclusivité qui confinent au privé et à la relation duelle avec tous les risques d'abus de pouvoir et d'ascendance malsaine sur l'autre dont on doit se prémunir. Il s'agit d'enrichir et de diversifier les relations.
Il existe un niveau de partenariat plus élaboré encore que le travail en réseau. Il ne s'agit plus ici de mobiliser des acteurs autour d'une même situation d'accompagnement mais de mobiliser des synergies autour des problématiques de la jeunesse et animer des lieux d'échanges et de réflexions autour de l'adaptation ou de la construction d'actions en direction des jeunes. Ce travail s'appuie d'une part sur une bonne connaissance du public jeune et des difficultés qu'il rencontre mais également sur les potentialités qu'il présente. Ce travail de proximité avec les publics, d'accompagnement et de bonne connaissance du tissu social nous confère des compétences d'expertise sur les questions qui concernent la jeunesse. Cette compétence nous permet de nous faire entendre dans les instances de coordination et de nous positionner à la fois en qualité d'acteurs et promoteurs d'actions de développement social local.
Nos compétences reposent sur nos pratiques de terrain. Elles sont inspirées directement de l'intervention que nous menons. Au contraire d'un savoir exclusivement théorique, qui relève souvent plus d'une idéologie que de véritables connaissances, c'est l'action qui nourrit notre réflexion.
Ce travail de partenariat vise à produire des actions de développement local qui adaptent les parcours traditionnels aux problématiques actuelles de la jeunesse ou proposent des parcours innovants par la mise en relation d'acteurs qui s'ignoraient jusqu'à présent et la co -construction d'actions spécifiques.

On peut distinguer trois niveaux de partenariat. Ces niveaux constituent des échelons complémentaires et jalonnent une trajectoire possible de progression.

Le premier niveau de partenariat réside dans la connaissance réciproque des acteurs et des actions menées. C'est le niveau le plus simple mais fondamental pour la construction des formes les plus évoluées. En similitude avec le travail de contact des publics, il y a un véritable travail de contact à opérer en direction des acteurs. Il s'agit de les rencontrer et d'établir des relations de confiance. Ces relations de confiance vont s'établir d'une part par l'intérêt que nous pouvons manifester pour leurs actions propres mais également par la place que nous leur accordons dans l'intervention globale auprès des publics et le soutien que nous pouvons leur apporter. Ces relations sont à entretenir également au quotidien sans sollicitation particulière. Confiner ce partenariat dans une stricte relation d'échange de services et de recours autour de situations d'accompagnement serait particulièrement maladroit. La sollicitation des autres acteurs sera d'autant plus performante qu'une relation de confiance aura été préalablement instaurée et entretenue.
Notre large mission d'inclusion des publics jeunes nous permet de manifester notre intérêt et notre soutien pour toutes les actions menées en direction de la jeunesse. Fondamentalement, nous ne nous situons pas dans la préoccupation exclusive de faire fonctionner notre institution. Quitte à opérer quelques adaptations aux actions que nous menons, nous développons des stratégies collectives afin d'associer les partenaires aux problématiques que

nous traitons et qui, pour certaines d'entre elles, les concernent directement.
Nous pouvons également inclure dans ce premier niveau, certaines prestations de services réalisées pour ou par d'autres structures. C'est le cas par exemple des commanditaires de nos chantiers éducatifs ou encore de l'association Logiservices qui soustraite les contrats en CDDI des jeunes qui interviennent dans ce cadre.
L'investissement de Norbert KREBS, chef de service éducatif, au sein du Conseil de Quartier CHPH a également contribué à développer cette dimension partenariale. Ce dernier a participé durant une mandature à cette instance de démocratie locale et siégé à son bureau en qualité de professionnel intervenant. Cette participation a permis, à travers la rencontre avec des habitants issus des quartiers ouest, d'établir des liens, d'échanger et ainsi de mieux identifier les problématiques mais également les potentialités du territoire.

Le second niveau concerne le travail en réseau dans lequel des intervenants multiples mettent en synergie leurs compétences singulières dans le cadre d'accompagnements socio-éducatifs. Ce travail en réseau a été largement abordé plus haut. Nous ne le développerons plus ici.

Le troisième niveau est celui du développement social local. Ces actions de développement social local permettent de construire un partenariat autour d'actions concrètes dans le respect des missions de chacun. Ainsi, elles contribuent à établir un climat de confiance réciproque entre partenaires et facilitent les collaborations et les échanges.
Elles favorisent l'adaptation des interventions ou l'élaboration d'actions nouvelles et constituent ainsi un véritable laboratoire d'innovation en terme de pratiques partenariales.
Pour les publics, elles contribuent très largement à faciliter les cheminements scolaires, la socialisation autour d'activités de groupe en club culturel ou sportif, les orientations professionnelles, les premières expériences de travail et participent globalement à l'apaisement du climat social du quartier.
On repère de plus en plus les liaisons entre ces actions de développement local et les accompagnements des parcours individuels. Outre le fait de développer et d'entretenir un partenariat diversifié, elles nous permettent de proposer, parallèlement à la résolution des difficultés personnelles, des dynamiques collectives complémentaires qui favorisent les inscriptions pérenne dans des parcours d'inclusion.
En conclusion, le développement social local prend en compte les problématiques rencontrées dans les champs diversifiés de la socialisation, de l'éducation, de l'insertion socio-professionnelle et de la parentalité. Il mobilise un potentiel partenarial afin de proposer des actions concrètes qui favorisent l'autonomie, la responsabilité et l'accès à la citoyenneté. Il s'articule en complémentarité indispensable au travail d'accompagnement individuel.

Il ne faut pas sous-estimer la question du secret professionnel qui se posait, et se pose malheureusement toujours de manière sous-jacente, à tout travail partenarial. On comprend bien les motivations multiples qui fondent cette disposition : préservation des libertés individuelles, mais également garantie d'un certain confort dans son exercice professionnel, voire encore protection de certains lobbies. Il était cependant tout à fait inacceptable qu'un acteur social devait, pour réaliser consciencieusement son travail et échanger à cette fin avec d'autres intervenants des informations concernant des personnes accompagnées (et ceci, qui plus est, dans l'intérêt même de ces mêmes personnes), contrevenir à la loi ! La législation actuelle a heureusement assoupli ces contraintes en introduisant le secret professionnel partagé. En ce qui concerne nos pratiques, les personnes accompagnées sont préalablement averties de l'intérêt que peut présenter l'échange de certaines informations avec un partenaire et étroitement associées à la démarche. Leur accord est systématiquement recueilli. Quant aux partenaires, beaucoup restent encore malheureusement réticents à cette pratique d'échange, sans doute plus par crainte d'éventuelles représailles que par respect de l'intimité de leurs usagers.

La formalisation et la contractualisation des partenariats devient un enjeu majeur. Si elle ne garantit ni l'efficience effective du travail collaboratif ni la continuité lors des renouvellements d'acteurs, elle a le mérite néanmoins de préciser les rôles de chacun ainsi que le cadre de l'intervention et les moyens déployés. Cela permet d'évaluer plus finement les actions menées.
Force est cependant de constater que ces contractualisations restent bien anecdotiques. Cette rareté soulignerait-elle une appréhension à s'engager ? À l'heure actuelle, seule une convention de partenariat avec le Collège Sophie Germain a dépassé le stade de l'ébauche.

Les partenaires de l'enseignement et de la formation :

- Les collèges de secteur Sophie Germain et (de manière plus ponctuelle) Leclerc, les écoles primaires locales, le lycée de secteur Marcel Rudloff, le Réseau d'Éducation Prioritaire, Le Programme de Réussite Éducative, l'École de la Deuxième Chance, l'AFPA, les centres de formation continue

Les autres établissements scolaires font l'objet d'un travail en réseau en fonction des besoins.

Les partenaires de l'insertion socio-professionnelle :

- La Mission Locale Pour l'Emploi, Pôle Emploi, Logiservices, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, des agences de travail intérimaire, des entreprises, des artisans et des commerçants

Les partenaires éducatifs et de justice :

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Département de Protection des Mineurs, le Service de Probation et d'Insertion Professionnelle, le Service de Prévention Urbaine de la Ville de Strasbourg

Les partenaires de l'action sociale :

- Le Centre Médico-Social de Cronenbourg, La Caisse d'Allocations Familiales, la Sécurité Sociale

Les partenaires de la jeunesse :

- Le Centre Socioculturel de Cronenbourg, L'association « Les Disciples », La Papothèque, Le Service Jeunesse de la Ville de Strasbourg, les clubs et structures sportives locales

Les autres structures locales :

- La Médiathèque, le bailleur social OPHEA, les associations de locataires, Viaduq67, L'Association Familiale Laïque, la maison de retraite de l'ABRAPA

Les commanditaires de nos chantiers éducatifs à ce jour :

- **La Ville de Strasbourg (MIDE et Parc de la Bergerie), le Conseil Départemental, Entraide le Relais, L'Étage, La Papothèque, le Collège Sophie Germain, le Lycée Marcel Rudloff, les CSC Victor Schœlcher et Fossé des Treize, le CRESS, le CCAS, le CROUS, le CADA Foyer Notre Dame, Femmes de Paroles, l'Association des Familles Laïques, les Francas, CSF APFS (Point Vert), Médecins du Monde**

Les instances de coordination :

- **Les Ateliers Territoriaux des Partenaires (ATP) animés par la Ville de Strasbourg et plus particulièrement la commission plénière et celle centrée sur l'insertion socio-professionnelle (ATPI)**
- **Le GPO (Groupement Partenarial Opérationnel) animé par la Police Nationale**
- **Le CLAPS (Comité de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée du Bas-Rhin)**

(1) C'est à cette époque qu'une Maison de Justice et du Droit a été implantée à Cronenbourg. Elle a disparu depuis !

Un exemple concret

A titre d'exemple, entre tous les partenariats développés, c'est **la médiation de proximité** *qui illustre le plus parfaitement l'aboutissement complexe de cette pratique collaborative. C'est une action que nous avions imaginée, construite et développée puis menée durant plusieurs années au début du nouveau millénaire, en collaboration étroite avec SOS Cronenbourg (actuellement VIADUQ67), une association d'aide aux victimes et d'accès aux droits.*
A l'origine, nous souhaitions répondre à un appel d'offre émanent du Ministère de la Justice qui sollicitait la mise en œuvre de procédures de réparation pénale pour mineurs.
L'idée était d'intervenir conjointement sur deux plans : celui du rappel de la loi et de l'explication de la condamnation étroitement associé à celui d'un accompagnement éducatif pour la réalisation concrète de la réparation et la construction d'un parcours d'insertion.
Finalement et malheureusement pour nous, seules les associations Thémis et Accord ont pu développer ces actions de réparation pénale.
Afin de ne pas perdre tout le travail préparatoire mené jusqu'ici, nous avons rebondi et transposé ce projet en une démarche de médiation sociale. En associant alors le Bureau de Police de Cronenbourg, nous avons proposé de travailler sur des conflits de voisinage à partir de la main courante. Les situations conflictuelles étaient sélectionnées par le Bureau de Police. Nous contactions alors les deux parties et leur proposions un premier entretien autour de la plainte pour l'une et des griefs pour l'autre. Ce premier entretien pouvait évidemment se répéter en fonction des besoins : la finalité consistant à écouter les personnes, à les faire réfléchir sur leur perception des faits et à rapporter le point de vue de l'autre partie. A l'issue de la démarche, nous proposions une rencontre de conciliation au cours de laquelle nous garantissions la sérénité des échanges. Cette phase terminale visait l'engagement réciproque des parties qui formulaient de bonnes résolutions afin de dépasser leurs différents. Cette synthèse finale n'était cependant pas obligatoire. Souvent, le simple fait d'échanger sur le conflit mettait spontanément fin à celui-ci. On pourra souligner ici toute l'importance de la fonction médiatrice qui vient rompre l'enfermement souvent morbide de la dualité.
L'ensemble des démarches, de la première sollicitation, aux différentes rencontres et entretiens, était systématiquement mis en œuvre par une paire éducateur-juriste.
Les bénéfices de cette action ont été multiples. Celui d'abord d'apporter une attention à des conflits qui de manière générale, en dehors d'une inscription sur la main courante au Bureau de Police, n'obtiennent aucune prise en compte et ainsi d'apaiser sensiblement le climat social du quartier. Celui ensuite de développer nos contacts d'autant que bien souvent des enfants et des adolescents étaient associés aux conflits familiaux. Celui enfin d'enrichir nos pratiques éducatives et d'affiner notre posture de médiateur en cernant plus précisément les raisons et enjeux des conflits : isolement et solitude, divergence culturelle, dette morale ou financière, altercation entre progénitures ou tout simplement différence de rythme de vie et incapacité de rompre des relations afin de faire le deuil d'une précédente amitié...

Malheureusement, les liens entre nos deux structures se sont progressivement distendus. Les personnels ont été renouvelés et les nouveaux venus n'ont sans doute pas saisi l'intérêt majeur de cette action. On ne soulignera jamais assez l'importance de l'engagement des acteurs de terrain dans la mise en œuvre et la réussite d'un partenariat. De plus, le Bureau de Police du quartier a été fermé. SOS Cronenbourg, profitant d'un engouement sociétal immodéré pour le droit (1), a fini par percevoir un financement spécifique pour cette action et a décidé de la poursuivre de manière autonome. Notre collaboration s'est ainsi arrêtée et on ne peut que le regretter. La dimension relationnelle et éducative est pourtant centrale dans cette démarche de traitement des conflits et le droit est bien loin à lui seul d'apporter toutes les réponses.

Ce qui peut être mesuré, peut être maîtrisé.

NOS ACTIONS EDUCATIVES

Des actions articulées

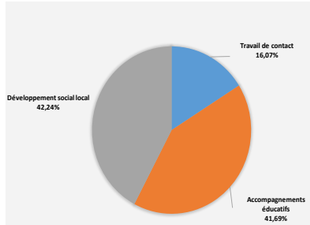

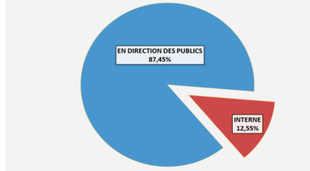

Le volume global de temps de travail a diminué de 11% en 2020. Cette diminution est le résultat conjugué de la vacance du poste d'ETS durant deux mois affectés au recrutement d'un nouvel intervenant et par l'arrêt maladie d'un éducateur pendant 6 mois. L'élément le plus significatif résulte de la situation sanitaire inédite dans le pays. Malgré cela, nous avons tout de même réussi à maintenir notre activité de manière similaire à l'année précédente. Les accompagnements éducatifs ont même connu un accroissement de 11% correspondant à un besoin d'aide et de soutien aux situations de fragilité, surtout après le premier confinement durant lequel nous avons réussi à maintenir les contacts avec nos publics et à l'issue duquel nous avons été l'une des premières structures à rouvrir dans le quartier. Les actions de développement social se sont également maintenues grâce à la poursuite aménagée de nos chantiers éducatifs et de notre participation à l'action REAJI. L'articulation idéale des temps de travail est une répartition égale à hauteur d'un tiers pour les trois types d'actions (contact, accompagnement, ADSL). Cette année cependant le travail de contact a connu un certain recul. Son taux de 16,1% s'explique par la pandémie qui nous a confiné pendant plusieurs mois et qui a fermé les différents lieux où nous exercions notre présence sociale.
Les temps de coordination interne restent maîtrisés. Ils sont similaires à ceux de l'année dernière (12,55% en 2020 contre 13,93% en 2019).

Les chiffres présentés ici sont les résultats des cumuls des emplois du temps saisis par chaque éducateur de l'équipe.
Ces états retracent l'action globale réelle de notre service éducatif puisque toutes les activités réalisées sont consignées informatiquement. Plus que les volumes globaux des différents types d'interventions, c'est la proportion relative d'une intervention particulière rapportée à la globalité et aux parts respectives des autres qui est significative. Les variations entre plusieurs exercices consécutifs constituent également des indicateurs pertinents.

« Le triptyque de l'intervention de Prévention Spécialisée : travail de contact, accompagnements éducatifs, développement social local»

Articulation sur les 5 dernières années

De manière générale, le nombre total d'heures de travail a augmenté entre 2018 et 2019. Cette augmentation s'explique par la création d'un poste supplémentaire d'ETS grâce au financement du FSE. La diminution globale du temps de travail entre 2019 et 2020 s'explique par l'arrêt maladie d'un éducateur pendant 6 mois et la vacance du poste d'ETS durant l'été 2019.
Nous pouvons observer un fort accroissement du développement social local. Ceci se justifie par la mise en place de deux actions importantes : les chantiers éducatifs et l'accueil de services civiques. En effet, nous avons dû construire l'ensemble des interventions et ceci nous a demandé des temps de réflexion, de rencontre avec un grand nombre de partenaires et de mise en œuvre sur nos moyens propres à titre expérimental au cours de l'année 2018. La forte augmentation du pourcentage en 2019 s'explique par la création du poste d'ETS financé par le FSE. La légère diminution en 2020 est inhérente à la vacation ce poste pour renouvellement mais surtout à la pandémie qui nous a contraint à limiter les interventions de nos chantiers éducatifs et stopper prématurément notre action «Jeunes et Solidaires»

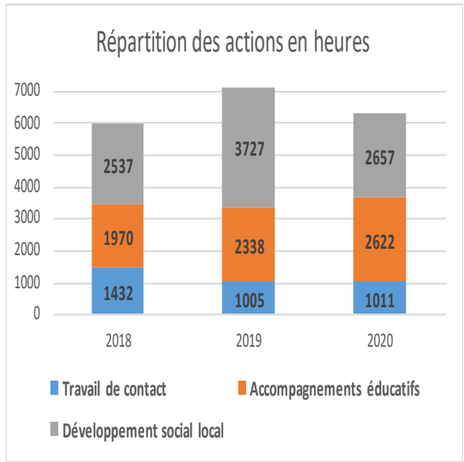

Concernant le travail de contact, ce dernier a baissé durant les 3 dernières années. Cette diminution a fait l'objet d'un choix. Nous avons en effet privilégié l'appui de nos deux nouvelles actions de développement social. Lors de notre évaluation annuelle en 2019, nous avions déjà souligné cette réduction et un de nos objectifs était d'augmenter les temps de travail de rue et de présence sociale dans les structures locales d'autant que le poste d'ETS venait renforcer nos capacités d'intervention. Cependant, avec la crise sanitaire, il nous a été impossible d'atteindre cet objectif. Nous avons toutefois réussi à stabiliser le nombre d'heures et nous poursuivrons nos efforts de déploiement durant l'année 2021.
Les temps d'accompagnements éducatifs ont fortement augmenté et ce malgré des changements de personnel et des vacances de postes au sein de l'équipe. Cet accroissement des sollicitations est à relier aux besoins de réassurance de nos publics durant cette période d'incertitude pandémique.

Les publics nouveaux

Chaque année, nous accompagnons des jeunes du quartier pour la première fois. Ainsi, en 2020, nous avons rencontré 135 d'entre eux. Le repérage de ces nouveaux contacts nous permet de mesurer notre capacité à renouveler notre public. L'origine du premier contact avec notre service éducatif nous permet d'observer et d'identifier le travail de réseau en vigueur. En effet, certains jeunes nous sont orientés par des partenaires extérieurs, tels que les établissements scolaires ou encore la Mission Locale Pour l'Emploi. Néanmoins, nous pouvons constater que presque la moitié de ces nouveaux publics nous sollicitent directement et que 31,1% sont venus suite à une recommandation faite par un proche ou sa famille.

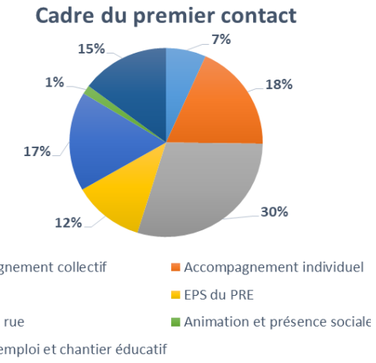

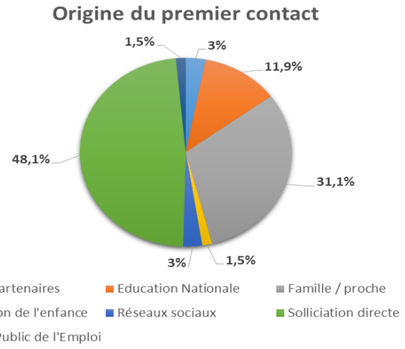

Notre présence au cœur du quartier à travers le travail de contact permet de répondre à la demande de ce nouveau public.
Ainsi, en 2020, nous observons que ce premier contact s'opère majoritairement dans le cadre de l'accueil ou d'un accompagnement Individuel.
Nous observons une baisse du premier contact dans le cadre des accompagnements collectifs, diminution qui s'explique par le nombre réduit d'actions collectives réalisées cette l'année.
Les créneaux d'animation favorisent la rencontre sans pour autant qu'une demande émerge. Le travail de rue, quant à lui, nous permet plus particulièrement de maintenir un lien avec des jeunes que nous connaissons déjà. En effet, créer du lien avec une personne lorsque la rencontre s'opère au cœur de son groupe de pair prend du temps. Souvent, il est orienté par un ami qui connaît les éducateurs et leurs missions.

Publics nouveaux sur les 5 dernières années

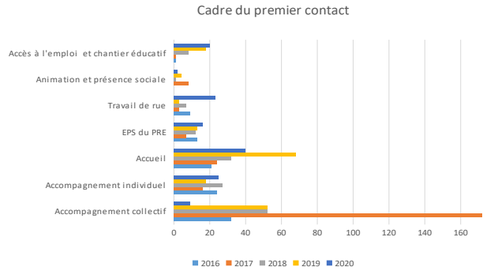

Durant ces 5 dernières années, nous constatons que de nombreux premiers contacts dans le cadre des accompagnements collectifs entre 2017 et 2019 s'expliquent par notre participation aux sorties et séjours familiaux du CSC. Cependant, ces chiffres sont à nuancer car tous ces contacts ne se sont pas traduits en relations régulières à long terme.
Nous pouvons noter une certaine stabilité concernant les contacts dans le cadre de l'accompagnement individuel.
À l'inverse, nous remarquons une augmentation de la présence de ces nouveaux publics lors de nos temps d'accueil. Ceci peut s'expliquer par le fait que, depuis plusieurs années, nous proposons des permanences d'accueil tous les après-midi de la semaine et tout au long de l'année, ce qui n'était pas le cas en 2016 et 2017.
Cette progression souligne l'importance toute particulière des accueils au sein de notre palette d'actions.

Quant à l'augmentation du nombre des premiers contacts dans le cadre de l'accès à l'emploi, elle est à relier à la mise en place de notre action « Jeunes en Chantier ».
Concernant l'origine du premier contact, nous voyons que très majoritairement, les personnes viennent nous solliciter directement. En deuxième lieu, c'est par recommandation de la famille ou d'un proche qu'elles nous rencontrent.
Concernant les contacts via l'Éducation Nationale, il s'agit principalement de jeunes dont la situation est évoquée et traitée dans le cadre du PRE. La reprise du travail avec le collège Sophie Germain et le lycée Marcel Rudloff devrait développer cette trajectoire.
Concernant le nombre élevé de personnes rencontrées via les autres partenaires en 2017 et 2019, il s'agit exclusivement de notre participation aux sorties et séjours familiaux.

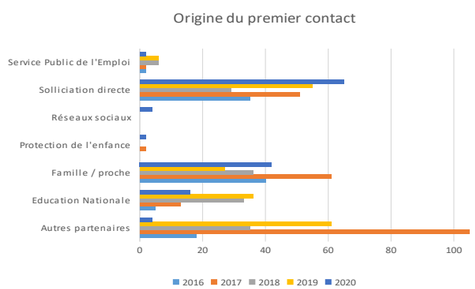

Âge et genre du nouveau public sur les 5 dernières années

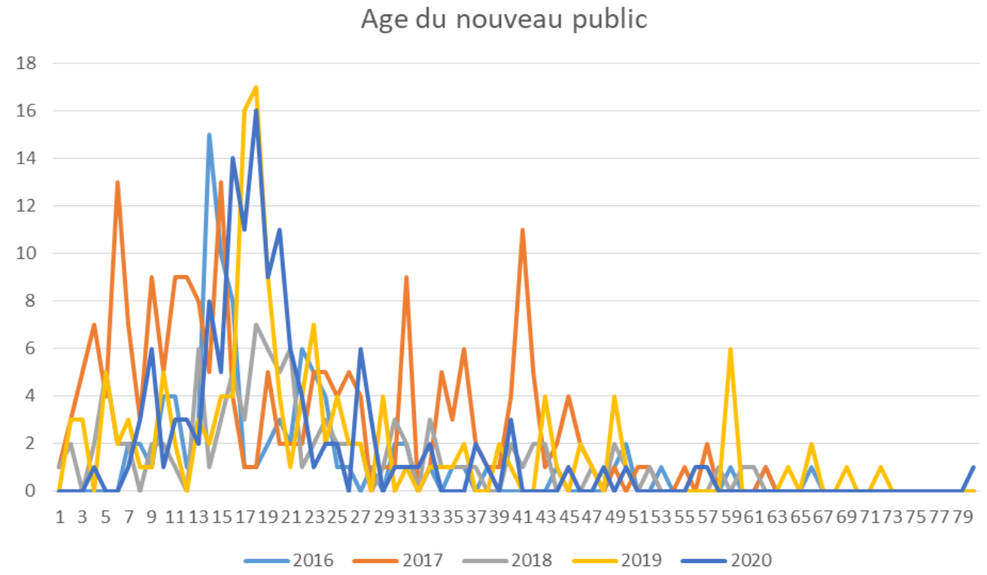

De manière générale, on observe au cours des cinq dernières années des courbes relativement similaires et plus particulièrement pour les jeunes de 12 à 25 ans, tranche d'âge qui connait de surcroît une augmentation en 2019 et 2020. Ceci peut s'expliquer par le développement de nos deux actions « Jeunes en Chantier » et « Jeunes et Solidaires » mais également par notre volonté de rajeunir globalement notre public.
Si l'on peut relever la grande amplitude des âges, le graphique met clairement l'accent sur nos publics prioritaires qui sont âgés de 12 à 25 ans.

En 2017, nous avons rencontré bon nombre de nouveaux publics de moins de 15 ans (enfants) et de plus de 30 ans (parents) issus de notre participation aux sorties et séjours familiaux du CSC.

Concernant le genre, et comme pour l'ensemble de nos publics, on relève une quasi majorité du public masculin. La part du public féminin reste toutefois appréciable surtout si l'on connaît les difficultés que rencontrent la plupart des structures pour le mobiliser. Ce public féminin est plus présent au sein d'actions ciblées (actions collectives, sorties et séjours familiaux). Les ateliers cosmétiques que nous avons développé en 2021, ont pour finalité de soutenir sa participation.

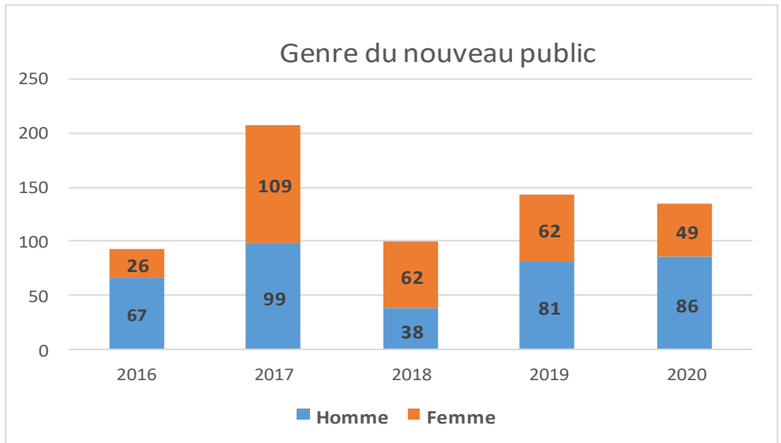

Contactons-nous !

Le travail de contact se situe au cœur de la Prévention Spécialisée. Il est le fil rouge qui nous relie au jeune. Et c'est grâce à notre présence active au cœur du quartier que ce lien peut se consolider. À nous de créer des espaces d'échanges et de rencontres. À nous de nous rendre visibles et disponibles. À nous de susciter l'envie, l'engagement, la mobilisation. À nous d'entrer en contact en regards et en paroles, par-delà les maux. Parce qu'être éducateur signifie de cheminer à côté de l'Autre, à son rythme afin qu'il puisse se diriger vers un ailleurs, le sien.

Le travail de rue

Notre présence au sein de l'espace public suscite les rencontres. Des échanges émergent avec les jeunes qui squattent au pied des immeubles ou qui déambulent dans les rues. Les liens se tissent à la croisée des cheminements. Nous allons vers les jeunes afin de leur donner envie de venir vers nous. Ce moyen éducatif n'est pas une fin en soi. Il nous permet d'être perçus comme personnes ressources et de parfaire notre connaissance du quartier, de son fonctionnement, de ses habitants et de ses acteurs.

Le travail de rue constitue également le moyen de nous informer sur certaines problématiques, de rencontrer les protagonistes d'éventuels conflits et de mettre en œuvre des actions concertées de régulation, de médiation et d'apaisement des tensions. Nous effectuons ainsi des séquences de travail de rue plus spécifiques durant les grandes manifestations locales notamment lors de la fête du quartier et pendant les moments chroniques d'agitation de la nuit de la nouvelle année. Très récemment nous sommes intervenus pour apaiser des tensions entre un groupe de collégiens et la Médiathèque et pour réguler la gêne occasionnée aux usagers de la maison de retraite de l'ABRAPA par des personnes stationnant devant cette structure.

Durant l'année 2020, nous avons créé un outil permettant de quantifier le nombre de rencontres et d'échanges favorisés par le travail de rue. Ainsi, 1045 rencontres se sont effectuées entre les jeunes et les éducateurs. Cette unité de mesure ne représente pas un nombre exact de jeunes, souvent présents aux mêmes endroits, mais un nombre de contacts établis. Au cœur de ces temps d'interactions, les dialogues et discussions se prolongent ou non. L'essentiel réside dans la création et le maintient d'un espace d'échanges réguliers au cœur du quartier.

6 % d'entre eux représentent un public féminin. Ce pourcentage confirme nos observations quotidiennes. Nous rencontrons très peu de public féminin durant le travail de rue. De plus, les jeunes adultes âgés entre 18 et 24 ans représentent plus de la moitié des rencontres au sein de l'espace public. S'ensuivent les adultes de plus de 25 ans ainsi que les adolescents âgés de 16 à 17 ans. Les jeunes de moins de 15 ans représentent un faible pourcentage des contacts. Moins statiques, les plus jeunes sont mobilisables à travers un support éducatif. A contrario, les dialogues s'instaurent plus aisément avec les jeunes adultes notamment lorsqu'il s'agit de converser à propos de leur projet d'insertion socio-professionnel. Les joutes verbales autour de polémiques sur des sujets d'actualité sont également particulièrement appréciées. Nous devons relever ces défis qui nous éprouvent. Ils constituent les clés de notre reconnaissance en qualité d'interlocuteurs de confiance.

Parmi ces temps d'échanges, 78 % se déroulent avec des jeunes connus par le binôme d'éducateurs effectuant le travail de rue. Les 22 % restants représentent donc un public inconnu. Avec ces derniers, les discussions s'axent majoritairement sur la présentation de nos missions et de nos actions éducatives. Petit à petit, les inconnus nous reconnaissent. Ils offrent ainsi l'opportunité à la relation éducative d'émerger, œuvrant de part et d'autre de la route sinueuse menant à l'autonomie.

Il est difficile de quantifier le nombre de jeunes ayant entamé un accompagnement éducatif après avoir été rencontré par le biais du travail de rue. En effet, différents facteurs peuvent être considérés comme déclencheurs d'une intention ou d'une préoccupation du jeune à propos de sa situation. Ainsi, le travail de rue se conjugue à l'utilisation des réseaux sociaux, au bouche à oreille ou encore au rayonnement de notre service éducatif au cœur du quartier.

« La dimension sociale du rapport à l'Autre est primordiale : c'est à travers le dialogue, les échanges, l'entraide, les projets collectifs qu'elle se forge... »

La présence sociale

La vie du quartier est rythmée par divers événements. La présence sociale nous permet d'y prendre part afin de favoriser la rencontre et l'échange.

Après une pause d'une année, nous avons réitéré notre présence durant les récréations au sein du collège Sophie Germain. En effet, la rencontre avec les collégiens s'effectue plus aisément au sein de leur établissement scolaire. Deux fois par semaine, nous sommes à leur côté durant les temps de pause. Notre présence régulière permet, entre autres, de créer du lien en dialoguant et en proposant des actions éducatives ciblées afin d'être repérés comme acteurs ressources au sein du quartier en cas de besoin. Les collégiens d'aujourd'hui seront les adultes de demain. En ce sens, l'établissement d'une relation éducative dès le plus jeune âge facilite son maintien au fil du temps.

Nous avons également été présents durant des créneaux de futsal féminin organisés par l'association « Les Disciples ». Cette initiative prend tout son sens dans la mesure où nous constatons que la mixité reste difficile à atteindre au sein des rencontres mais aussi des accompagnements éducatifs collectifs des jeunes de Cronenbourg. Notre présence durant cette activité sportive se déroule de manière régulière. Ainsi, une rencontre avec une trentaine d'enfants, d'adolescentes et de femmes du quartier s'est effectuée. Le contact via les réseaux sociaux perdure avec certaines d'entre elles en dehors du créneau sportif. Néanmoins, la crise sanitaire actuelle a restreint notre présence à 4 créneaux en 2020. En effet, les rencontres sportives ont été annulées durant les périodes de confinement et de couvre-feu. De plus, nous n'avons pu effectuer de présence sociale au sein de l'Aquarium, l'espace jeunesse du CSC Victor Schœlcher, depuis le début de la pandémie. Auparavant, nous rencontrions également les jeunes collégiens à cet endroit. Nous avons cependant pu tenir un stand de confection de gel antibactérien durant l'été lors d'un tournoi de football féminin organisé par le FC Kronenbourg.

Durant l'année 2020, nous nous étions fixés comme objectif de rencontrer les jeunes adolescentes. Ainsi, elles représentent 93 % des contacts durant les temps de présence sociale, la moitié d'entre elles étant âgées de 12 à 17 ans.

Rencontrer l'Autre

Les animations éducatives

Durant l'année 2020, nous avons organisé deux animations éducatives au Parc de la Bergerie. Nous avons utilisé des jeux de société comme support. Nous avons donc établi 28 contacts, 49 % avec un public féminin et 51 % avec un public masculin. Ces animations éducatives soulignent notre présence dans la rue. Elles nous permettent de rencontrer un large public et plus particulièrement les plus jeunes et leurs parents. Elles complètent et élargissent ainsi notre tissu relationnel.

Comparativement à l'année 2019 durant laquelle nous avions organisé 15 animations éducatives et établi 417 contacts, cette année 2020 met en exergue une forte baisse de cette action éducative. Cette réduction s'explique majoritairement par la crise sanitaire. En effet, nous n'avons pu accueillir de nouveaux jeunes volontaires du service civique qui effectuaient habituellement des animations au sein de certaines écoles élémentaires du quartier. La fermeture de la plupart des structures d'animation durant la moitié de l'année ainsi que les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire ont fait émerger une difficulté voire une impossibilité d'organiser des actions collectives. Par conséquent, nous nous sommes plus particulièrement focalisés sur le maintien du lien par le biais de nos accueils journaliers, des accompagnements éducatifs individuels ou encore des sorties éducatives possibles durant la période estivale.

Nous les avons accompagnés

Accompagner, c'est aller avec, marcher à côté et soutenir. Accompagner, c'est dire la vérité, secouer et dynamiser. Accompagner, c'est écouter, faire réagir et s'adapter. Accompagner, c'est susciter l'intérêt, favoriser l'émancipation et permettre d'accéder à la vraie liberté. Accompagner, c'est hausser le ton, rassurer et partager. Il n'existe pas de définition absolue et véritable de l'accompagnement à laquelle se référer. C'est la manière dont nous l'incarnons qui importe, jeune et professionnel, accompagné et accompagnateur. Certes, les objectifs visent à ce que le jeune apprenne, élargisse ses compétences, développe sa sensibilité, modifie ses représentations, change ses attitudes, accroisse son réseau relationnel, se positionne et réalise son projet de vie. Nous nous adaptons à la situation du jeune, nous avançons ensemble vers un apprentissage réel et éclairé lui permettant ainsi d'être placé en situation d'acteur de son devenir.

En effet, les accompagnements constituent une part importante du travail effectué au sein de notre service. Ces temps de relations individuelles permettent aux éducateurs d'accompagner au mieux les jeunes dans leur projet ou dans leur difficulté.

Les accompagnements peuvent prendre différentes formes en fonction des thématiques abordées avec les jeunes, dont notamment :

- L'accompagnement des jeunes en difficulté, en questionnement ou ayant besoin de soutien dans leur parcours scolaire et leur orientation,
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à travers l'accès à l'emploi, à la formation, au logement et donc à leur autonomie,
- La prévention des conduites à risques, qu'il s'agisse des conduites addictives ou de toutes les conduites de « mise en danger » physiques, psychologiques ou financières, et l'accompagnement des parcours de justice.

De plus, des permanences d'accueil se déroulent tous les jours de la semaine. Cet outil spécifique fait partie intégrante de l'accompagnement proposé aux usagers, de manière collective ou individuelle. C'est une action charnière entre travail de contact - nos nouveaux contacts s'y établissent de manière conséquente - et accompagnement. Pour y accéder, il n'y a pas de rendez-vous à prendre, ni d'ailleurs obligatoirement de démarche à réaliser. L'éducateur qui gère l'accueil régule le flux. Hors pandémie, c'est également un lieu de rencontres et d'échanges non seulement avec l'éducateur mais aussi entre jeunes. Il nous permet de maintenir une continuité des contacts au quotidien, d'apporter des réponses ou au moins des débuts de réponses dans un temps réduit et désengorge ainsi les accompagnements individuels. Certains jeunes, réticents à s'inscrire dans une démarche d'accompagnement plus soutenue, fréquentent exclusivement ces accueils.

Au cours de l'année 2020, 361 personnes ont été accueillies en entretien individuel ou lors de nos permanences d'accueil par un ou plusieurs membres de l'équipe. Ce résultat montre une progression de 42 situations par rapport à l'exercice précédant et ce malgré la pandémie. Le ratio moyen d'accompagnement est relativement élevé : 120 situations par éducateur.

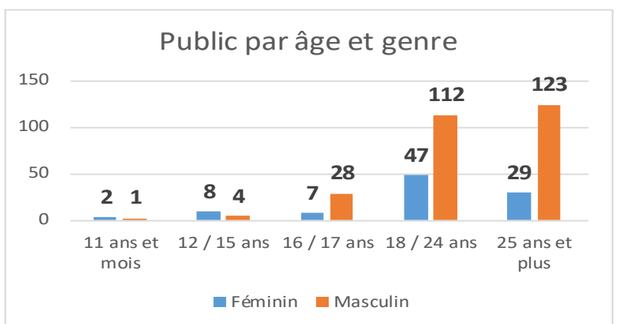

Les accueils

Des permanences d'accueils sont proposées tous les jours de la semaine de 14h à 17h. À tour de rôle et de manière aléatoire, les éducateurs accompagnent les jeunes ou adultes en demande à travers de petites démarches administratives. Parfois, certains jeunes se présentent à nous uniquement pour discuter ou encore aborder un projet en particulier.

Ouvert à tous, cet espace de rencontre favorise l'échange. Nous accueillons ainsi les demandes initiales tout en informant de la possibilité d'être accompagné pour de plus longues démarches, projets, sorties ou discussions de manière individuelle. Cet accueil facilite également l'entrée en contact avec le public en ce qui concerne les nouveaux membres de l'équipe éducative ainsi que les stagiaires. L'espace mis à disposition favorise le collectif et la discussion de groupe. En effet, le public accueilli se salue, se croise et discute parfois selon leur disponibilité. L'éducateur présent amène à débattre et à questionner tout en impliquant l'ensemble du groupe.

Malheureusement, la crise sanitaire a mis un terme au collectif durant l'accueil depuis le début du premier confinement, au mois de mars. Depuis notre retour en présentiel au mois de mai, nous avons dû adapter notre mode de fonctionnement. Ainsi, les démarches effectuées se déroulent uniquement avec un jeune à la fois.

En 2020, 242 habitants du quartier s'y sont présentés dont 20,2 % de public féminin. À propos de l'ensemble des publics accueillis, 18,1 % d'entre eux sont connus du SPS depuis moins d'un an. La présence des plus de 25 ans représente 49,5 %. L'accueil permet en effet de répondre à des demandes ponctuelles, souvent administratives. Les 18-24 ans sont présents à 43 %. Les adolescents de 16-17 ans, à hauteur de 7 %, prennent le temps de discuter et d'échanger tout en effectuant parfois des démarches liées à la scolarité ou à leur projet professionnel. Les 12-15 ans, quant à eux, sont quasiment absents de l'accueil. Ils ne représentent que 0,5 %.

Les champs d'interventions des démarches effectuées à l'accueil se différencient selon les besoins du public accueilli. Nous constatons que les démarches générales (photocopies, utilisation d'internet, consultations de boîtes mails…), le soutien psychoaffectif, l'écoute et le dialogue avec les jeunes ainsi que l'emploi représentent un fort taux de pourcentage en 2020, tout comme en 2019.

Malgré deux à trois mois de fermeture de l'accueil durant l'année, 242 personnes s'y sont présentées en 2020 pour 257 en 2019.

#TéouTufékoi?

De nos jours, les réseaux sociaux représentent un moyen de communication majeur pour la plupart des jeunes. Il y a plusieurs années, ce constat a amené à la création d'un compte Facebook. Néanmoins, Facebook n'attire plus autant les jeunes qu'auparavant. Aussi, dans un souci d'adaptation au mode de communication principal des adolescents, un compte « Snapchat » a été créé en 2019. Les objectifs principaux visent à faciliter la communication avec les jeunes tout en suscitant leur intérêt, tremplin à la création de lien. Cela permet également de créer un espace d'échange avec les jeunes filles absentes de l'espace public. Depuis août 2019, 185 habitants du quartier échangent avec les éducateurs du SPS par le biais de cet outil.

Aujourd'hui deux éducatrices du service utilisent régulièrement ce moyen de communication. La spontanéité des dialogues facilite la communication d'informations de part et d'autre de l'écran. Pour la majorité d'entre eux, les rencontres s'organisent rapidement. Pour d'autres, ils ne passeront jamais au sein de nos locaux. De plus, les « story » que nous publions à propos d'actions éducatives ou d'offres d'emploi amènent à l'échange. Certains jeunes partagent nos « story » et les informations que nous publions. Grâce aux jeunes connus, nous rencontrons des inconnus issus de leur réseau personnel.

Pour ce qui est de la mixité genrée, en décembre 2019, le pourcentage de contacts féminins sur Snapchat s'élevait à 23. En décembre 2020, il est monté à 40. Cette augmentation s'explique majoritairement par notre volonté de favoriser la mixité au sein de nos actions éducatives.

Cependant, comme la plupart des réseaux sociaux, il existe des dérives. Très rarement, certains jeunes n'hésitent pas à proférer insultes et propos obscènes. Auraient-ils eu le même comportement lors d'une rencontre physique ?
Sûrement pas !

Notre capacité à prendre en compte cette augmentation du nombre d'accompagnements est à mettre en lien non seulement avec l'accroissement global du temps consacré à cette action mais également avec l'organisation de nos accueils au quotidien. Le dialogue, le conseil, l'écoute, l'orientation, la réalisation de petites démarches (inscription à Pôle Emploi, courrier administratif courant, actualisation de CV, tirage ou envoi par mail de lettre de motivation, appels téléphoniques divers et variés par exemple) s'opèrent de plus en plus souvent dans le cadre de ces temps d'accueil. L'optimisation de nos permanences d'accueil et des démarches qui peuvent y être proposées, permet de définir de nouvelles priorités pour les accompagnements. Ce qui relève de l'anecdotique peut être traité dans le flux, surtout lorsque les personnes sont connues. Pour les problématiques plus conséquentes qui nécessitent plus de disponibilité, la prise de rendez-vous individuels reste privilégiée.

Il est important pour nous que les jeunes aient la possibilité d'être accompagnés par plusieurs éducateurs s'ils le souhaitent, afin de permettre des regards croisés sur leur situation et favoriser l'établissement de relations avec l'ensemble de l'équipe éducative. Ainsi, durant l'année, 196 personnes ont été accompagnées par un éducateur, 65 personnes par deux éducateurs et 26 personnes par quatre. Nous relevons la présence de 93 femmes, ce qui représente 26 %. Si la mixité existe, elle n'est cependant pas assez développée. La renforcer constitue toujours notre objectif pour l'année 2021. Nous notons toutefois une évolution positive de ce ratio puisqu'il n'était que de 23% en 2018.

Nous pouvons relever au sein de nos publics des anciennetés plus ou moins conséquentes. Cet indicateur est important car il montre que le lien que l'on a créé avec les personnes perdure. Il nous permet un ancrage dans le quartier et une reconnaissance par l'ensemble de la population. Parmi ces 361 personnes, 115 ont plus de 10 ans d'ancienneté. Cependant, la plupart de ces accompagnements longs restent perlés. A l'inverse, 184 personnes sont connues depuis moins de 5 ans par notre service. Et parmi eux, 99 ont moins d'un an d'ancienneté. Ainsi, nous remarquons un certain équilibre entre les nouveaux publics et ceux présents depuis plus longtemps.

Les thématiques les plus souvent abordées lors de ces accompagnements sont l'accès à l'emploi (287), les démarches générales (233), le soutien administratif et financier (163). Ces thématiques majoritaires revêtent une apparence anodine. Ce sont pourtant elles qui vont éprouver la relation et sceller la confiance pour permettre dans un second temps d'aborder des problématiques plus complexes telles que l'accès ou le maintien dans la scolarité (88) et la formation (64), l'accompagnement des parcours de justice (81), le soutien à la parentalité (51) et l'accès à la santé et la prévention des addictions (42).

Il s'agit bien dans cette évaluation d'apprécier les champs d'intervention dans lesquels un travail éducatif effectif a été mis en œuvre. Les parents sont repérés lorsqu'ils nous sollicitent ou encore lorsque nous les sollicitons en tant qu'interlocuteurs privilégiés sur des questions de parentalité et les associons à l'accompagnement de leur enfant.

Les moins de 18 ans devraient être plus présents. Le ralentissement du partenariat avec le collège Sophie Germain est la principale explication de ce faible effectif. L'un de nos objectifs pour 2020 était de développer notre collaboration avec cet établissement scolaire. Cependant, la crise sanitaire a retardé cette action et ce n'est que depuis janvier 2021 que nous avons pu commencer ce travail en participant à la commission de suivi des décrocheurs scolaires et en organisant des temps de présence lors des récréations.

Champs	Nombre de	%
Soutien psychoaffectif / Ecoute / Dialogue	381	25,5 %
Accès à l'emploi	287	19 %
Démarches générales	233	15,6 %
Soutien administratif et financier	163	11 %
Scolarité	88	5,9 %
Accompagnement des parcours de justice	81	5,5 %
Accès à la formation	64	4,2 %
Accès au logement / hébergement	55	3,6 %
Culture/Sport/Loisirs/Vacances	54	3,5 %
Soutien à la parentalité	51	3,4 %
Santé/ Prévention des addictions	42	2,8 %
Total	**1499**	**100 %**

Nombre de démarches par champ d'intervention dans le cadre des accompagnements
Année 2020

Construire et réaliser ensemble

Nous déployons des actions collectives en direction des publics plus jeunes autour de supports éducatifs : activités diversifiées, séjours, sorties culturelles et sportives. En effet, elles sont plus adaptée à ce public qui, encore protégé par le cocon familial, n'a pas toujours conscience de ses difficultés et qui ne possède pas encore suffisamment de maturité pour soutenir un accompagnement individuel. Elles nous permettent d'entrer en contact avec certains jeunes et ainsi d'entamer et de consolider un lien et une relation éducative à travers ces temps partagés autour d'une pratique ou d'une activité. Ces moments permettent également de travailler la sociabilisation, atout indispensable à leur future inclusion sociale.

Malgré la crise sanitaire, en 2020, 63 personnes ont pu participer à nos activités collectives, contre 109 en 2019. En effet, nous avons traversé 5 mois de confinement et pendant une grande partie de l'année, il nous a été impossible d'organiser des sorties en raison de la fermeture de nombreux lieux d'accueil.

De ce fait, nos accompagnements collectifs se sont majoritairement déroulés durant l'été. 47% des participants ont moins de 18 ans. Voici quelques exemples de sorties organisées par notre service : sortie vélo et bowling, sortie piscine, sortie au Trampoline Park, sortie au bowling. Nous avions la volonté de proposer un tournoi de futsal dans le quartier, cependant, les restrictions dues à la crise sanitaire ne nous ont pas permis de finaliser ce projet.

Face à l'incertitude et la fluctuation des mesures de restriction durant l'année, nous avons décidé de ne pas organiser de séjour durant l'été. Il est d'usage, hors pandémie, de programmer deux séjours durant l'année. Nous en avons toutefois projeté deux pour l'été 2021 dans le cadre de l'action Quartiers d'Été : un séjour «Écoresponsable» dans le Jura et un autre «Nature et Patrimoine» en collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels Alsaciens dans les Vosges.

Ces séjours s'adressent généralement à un ensemble de 6 à 7 participants issus de nos accompagnements. La moitié de l'effectif est composé de jeunes qui rencontrent de grandes difficultés, l'autre par des jeunes moins impactés qui dynamiseront le groupe.

Nous tenons à ce que toutes ces actions soient mixtes. Il n'a pas toujours été facile de constituer ces groupes, ceci montrant bien la complexité des relations entre filles et garçons dans le quartier. Malgré ces difficultés nous totalisons cependant la participation de 35 filles, soit 55% du public de nos actions collectives.

Depuis la fin du premier confinement, nous avons mis en place des ateliers cosmétiques. En effet, face à la situation pandémique et aux fortes contraintes pour réaliser des temps d'actions collectives, nous avons eu l'idée de traiter conjointement ces deux problématiques. Nous avons ainsi proposé à des jeunes de réaliser leur propre gel antibactérien en petit groupe afin de respecter les protocoles sanitaires.

Dans un second temps, nous avons développé ce projet et réalisé différents autres produits cosmétiques : shampoing solide, dentifrice en poudre, baume à lèvres, gel douche. L'idée directrice visait une sensibilisation globale à l'hygiène.

Face à l'intérêt qu'ont porté les jeunes à ces ateliers, nous avons décidé de les maintenir à long terme et de privilégier la participation des jeunes filles qui traditionnellement ne représentent qu'une partie minoritaire de nos publics.

En 2020, 26 jeunes ont participé à ces ateliers, dont 22 filles, et 65 produits ont été réalisés.

Depuis janvier 2021 à ce jour, 23 filles ont contribué à ces ateliers. Nous nous sommes adressés prioritairement aux filles du collège Sophie Germain pour constituer ces effectifs et développer ainsi notre collaboration avec l'établissement scolaire. Ces activités, d'apparence neutre, constituent un outil particulièrement pertinent pour établir de premières relations sur lesquelles s'appuieront les futurs accompagnements.

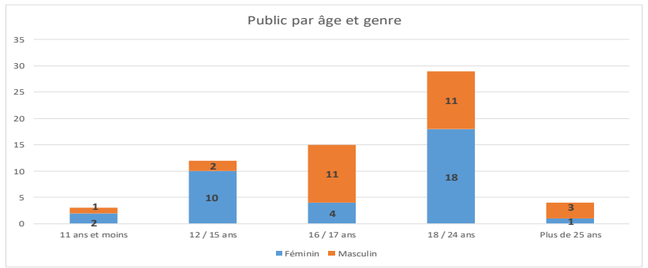

Participants à la sortie piscine à la piscine de Ribeauvillé en juillet 2020

Groupe de 4 filles ayant réalisé un shampoing solide et un gel antibactérien

Jeunes et solidaires !

Nous proposons un parcours d'accompagnement sous forme de service civique tous les ans à 6 volontaires durant 6 mois à raison de 24 h par semaine. Nous considérons le service civique comme un outil qui favorise l'engagement et la mobilisation des jeunes. Nous l'intégrons en tant qu'action éducative innovante pour son accompagnement renforcé singulier à la fois collectif et individuel.

Qui sont nos volontaires ? Nous centrons notre recrutement sur des jeunes en situation de fragilité issus de notre public. Notre seul critère de sélection est la motivation. Aucun prérequis, diplômes, compétences ou expériences ne sont attendus. Nous favorisons au maximum la mixité de genre. En 2020, nous avons accueilli 3 filles et 3 garçons de 17 à 21 ans, dont le niveau scolaire allait de sortie de 3ème au niveau bac.

Que font-ils ? Après un temps d'adaptation et de découverte du groupe, les volontaires s'investissent pleinement dans les différentes actions mises en place par l'équipe éducative : atelier vidéo, atelier slam, temps de débat et d'échange sur de nombreuses thématiques. De plus, ils sont amenés à réaliser des temps d'animation et de présence à l'extérieur. Pour exemple, ils font une animation de sensibilisation à l'environnement et aux déchets dans la rue auprès des classes de CM1/CM2 des écoles du quartier. Ils sont aussi amenés à animer des après-midi de jeux de société lors d'événements ou sur les temps de vacances scolaires.

Ces actions contribuent à développer leurs compétences personnelles et professionnelles.

Chaque intervention est encadrée par un éducateur. Au-delà de cet investissement local, nous leur permettons de découvrir le monde du travail en intégrant des associations caritatives. Depuis septembre 2019, nous travaillons en étroite collaboration avec Emmaüs Mundolsheim et de manière plus ponctuelle avec la Banque alimentaire et les Restos du cœur.

Tutorat et projet professionnel. Un des éducateurs de l'équipe est nommé tuteur d'un jeune et l'accompagne dans la construction de son projet professionnel, en prenant en compte sa situation dans sa globalité et en s'assurant du gain en autonomie.

Formation civique et citoyenne. C'est une dimension capitale de notre service civique. Notre formation interne suit trois thématiques : le triptyque républicain - liberté, égalité, fraternité - avec la laïcité, l'ouverture sur la culture, l'histoire et le territoire ainsi que le développement de la créativité et de l'esprit critique.

Devenir des volontaires. Sur 6 volontaires ayant fini leur service civique en 2020 :

- 1 volontaire a une formation de remise à niveau baccalauréat pour essayer d'entrer en faculté de droit. A côté, il a un CDI comme facteur depuis septembre 2020.
- 1 volontaire est entré, en septembre 2020, dans une école pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier.
- 1 volontaire est en CDI dans une chaîne de restauration rapide depuis juillet 2020.
- 1 volontaire est, à ce jour, en train de faire une formation pour devenir agent de sécurité.
- 1 volontaire a trouvé un CDI comme agent d'entretien en juin 2020.
- 1 volontaire a été embauché en 2021 en CDD de 12 mois.

Ces résultats, en terme d'évolution dans le parcours d'intégration des jeunes, sont particulièrement encourageants. Ils nous incitent fortement à poursuivre cette action pour laquelle nous avons demandé un renouvellement d'agrément en 2021.

L'éducatif en chantier

Le public visé par les Chantiers Éducatifs sont des jeunes principalement issus du quartier Cronenbourg âgés de 16 à 25 ans. Ils sont employés en contrat à durée déterminée d'insertion par l'intermédiaire de LOGISERVICES, une association intermédiaire et rétribués au SMIC .

Le but des Chantiers Éducatifs est de mobiliser les jeunes autour d'une action concrète de travail qui favorise leur l'inclusion, développe leur savoir-être, leur socialisation, leur émancipation et leur accès à l'autonomie, tout en faisant naître et/ou en renforçant leur confiance en eux. Des accompagnements individuels sont proposés en complémentarité ou en prolongement de cette action.

L'entrée des jeunes en chantiers éducatifs peut se faire par leur sollicitation directe, le bouche à oreille, l'affichage, l'orientation des partenaires ou encore le travail de rue.

Durant l'année 2020, l'action a touché 50 jeunes. Nous avons effectué 13 chantiers concernant différents types de travaux : déménagement, peinture, pose de sol, nettoyage, services, menuiserie (pose), dé-tapissage, confection de masques en tissu et réalisation de produits d'hygiène naturels.
Le nombre total d'heures effectuées par les jeunes est de 1513.

Nos partenaires pour l'année 2019 sont :
Le CADA les Cèdres, le CCAS, les FRANCAS, le CROUS, Le Point Vert, le Centre Social et Culturel Le Fossé des 13, l'association Femmes de Paroles.
Nous gardons comme objectif le fait de diversifier et de maintenir nos partenariats actuels pour nous permettre de proposer un maximum de chantiers diversifiés.

L'outil que constitue le chantier éducatif permet un accompagnement de manière constante basé sur le travail et le respect : ponctualité, écoute et application des directives. Ces savoirs-êtres permettent entre autre la réalisation personnelle du jeune ainsi que le travail coopératif et les prises d'initiatives.
Ce temps permet aussi aux jeunes de pouvoir aborder des sujets variés, leurs différences, leurs réalités. Le cadre des chantiers éducatifs dans lequel s'inscrivent les jeunes favorise leur créativité, ainsi ils se rendent compte de leurs capacités à construire et à se (re) construire.

La Covid nous a contraint à repenser notre action et diversifier nos activités. En effet durant le premier confinement et au vu des besoins liés à cette pandémie, nous avons mis en place de nouveaux chantiers comme la confection de masques en tissu, la création de panneaux de protection de bureaux ainsi que la réalisation de produits cosmétiques pour la structure Femmes de Paroles.
Ces actions nous ont permis de maintenir un lien avec les jeunes, tout en rétribuant leur participation.

Quelques chiffres
Depuis le démarrage de l'action en 2017, les chantiers éducatifs ont mobilisés **114** jeunes, dont **32** filles. Le total des heures réalisées est de **4820** heures au cours de **52** chantiers confiés par **19** commanditaires.

Point de situation :
L'action éducative « Jeunes en Chantier » a débuté en 2017 et a mobilisé 114 jeunes jusqu'à aujourd'hui. Dans les 6 mois subséquents au dernier chantier, 37,71% d'entre eux ont obtenu un emploi et 0,88%, soit un jeune, ont intégré une formation, 13,16% ont déménagé ou ne se manifestent plus. Une seconde part importante des participants est encore scolarisée, soit 31,58%. Cette catégorie participe aux chantiers éducatifs dans le but de pouvoir bénéficier d'une première expérience professionnelle mais aussi d'obtenir une rémunération pendant leurs vacances. Ce contact avec les jeunes scolarisés nous permets d'assurer une veille et de renforcer leur parcours. En revanche, 16,67% peuvent toujours être considérés comme « NEET » et ne sont ni en formation, ni en étude, ni en emploi.
Malgré quelques missions en tant qu'intérimaires, leurs situations ne se stabilisent pas.

Nous constatons une faible représentation de la gente féminine à cette action, avec une représentation à hauteur de 26% en 2020. Cela représente toutefois la même proportion que celle relevée dans les autres actions.

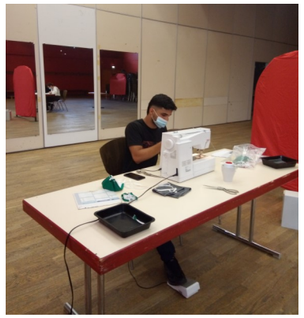

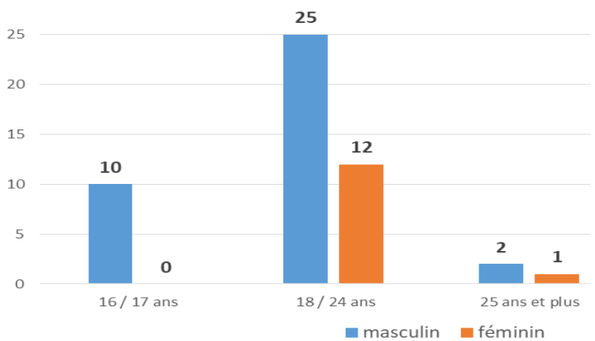

Soutenir la scolarité

L'école, en tant que lieu d'apprentissage, d'ouverture et de socialisation est l'un des premiers vecteurs d'intégration. Cependant, nous constatons que certains jeunes du quartier quittent leur cursus scolaire, parfois de manière prématurée, avec peu de compétences acquises. De plus, le collège constitue une étape particulièrement périlleuse du parcours scolaire. Au sortir de l'école primaire, l'apprentissage de l'autonomie est un défi majeur souvent mal préparé et mal vécu.

Pour nous, le soutien à la scolarité vise à favoriser, en collaboration étroite avec les établissements du quartier, l'intégration scolaire des élèves et favoriser ainsi la réussite de leurs études. Pendant longtemps, les établissements scolaires concernés étaient en priorité les deux collèges accueillant les enfants du quartier, le collège Sophie Germain de Cronenbourg et le collège Leclerc à Schiltigheim. Cependant, depuis plusieurs années, face aux changements urbains du quartier, notamment avec la destruction des tours d'immeuble à la rue Kepler, il n'y a quasiment plus d'élèves venant de Cronenbourg au collège Leclerc.

Nous nous sommes donc recentrés sur le travail en partenariat avec le collège Sophie Germain. En septembre 2019, suite au renouvellement de l'équipe de direction de l'établissement ainsi que certains personnels de la vie scolaire, nous avions souhaité reprendre un travail partenarial qui s'était malheureusement un peu distendu ces dernières années.

Ainsi, depuis le début de l'année 2021, nous effectuons plusieurs passages au collège, durant les temps de récréation pour développer un travail de contact avec les élèves et le personnel. Durant ces temps de présence, à raison de deux passages par semaine, nous proposons des activités qui font support à l'établissement de la relation et nous nous rendons visibles et disponibles auprès des collégiens. Ce contexte de rencontre est plus spécifiquement adapté au public féminin qui occupe très peu les espaces publics ou les structures locales destinées à cette tranche d'âge. Ainsi, nous proposons à des groupes de filles de participer à des ateliers de fabrication de cosmétique. Nous avons pu rencontrer ainsi 23 filles pour ces ateliers et nous avons eu 169 contacts avec des collégiens.
De plus, nous sommes à nouveau présents aux réunions hebdomadaires de synthèse concernant les élèves les plus en difficultés. Les situations les plus difficiles sont abordées lors de ces réunions : fort absentéisme, comportements inappropriés, insultes, violences. Nous avons alors la possibilité de proposer une intervention auprès de l'élève et de sa famille. Celle-ci vient en complément des dispositifs internes déployés par l'établissement. Depuis janvier 2021, le service a accompagné 7 élèves.

Depuis la fin de l'année 2020, nous sommes également en contact régulier avec le personnel de la vie scolaire du lycée Marcel Rudloff pour le suivi de 6 lycéens venant de Cronenbourg. En effet, concernant les bacs technologiques et professionnels, ce lycée est celui de secteur. Nous avons organisé en 2021 différents ateliers de réalisation de produits d'hygiène (gel antibactérien, dentifrice en poudre et shampoing solide) auprès des éco délégués et des élèves de 3e. Cela nous permettra de nous rendre plus visibles auprès de ce public et de consolider notre partenariat avec cet établissement scolaire.

Réussite éducative

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) permet d'accompagner des mineurs (de la maternelle au lycée) qui rencontrent des difficultés scolaires ou éducatives. Cet accompagnement peut être individuel et/ou collectif, en fonction des besoins de l'enfant. Ceci peut se faire par un accompagnateur au domicile, par une ouverture sur les pratiques culturelles ou de loisirs ou par des ateliers d'expression.
Environ une fois par mois, une équipe pluridisciplinaire de suivi (Prévention Spécialisée, Éducation Nationale et Action Sociale) se réunit pour faire le point sur les situations en cours et sur les demandes d'accompagnement. Ce programme repose sur le principe d'adhésion de l'enfant et de la famille avec une signature de contrat au début de l'accompagnement.
Durant l'année 2020, les principaux motifs de suivi de ces jeunes ont été l'amélioration de la maîtrise du français, la prise de confiance en soi et l'ouverture culturelle.

Ainsi, durant cette année, 20 mineurs ont pu bénéficier de ce programme sur Cronenbourg. Parmi ces jeunes, le SPS a proposé un accompagnement en relais ou en complémentarité du PRE pour 3 mineurs (un élève de primaire et deux collégiens), autour de la question du sport et des activités extra-scolaires.

LA PAROLE EST AUX USAGERS

Exprimons-nous !

Afin de donner la parole au public que nous accompagnons, nous avons décidé d'effectuer une enquête à propos des actions mises en place par notre service. Les avis des jeunes ont été collectés par Léna WERNER, stagiaire de 3ème année en Licence de Sociologie à l'université de Strasbourg. Léna a interrogé 50 personnes parmi les accompagnés, un échantillon représentatif toute action confondue. Le questionnaire a été réalisé par téléphone ou en présentiel, du 19 novembre 2020 au 15 janvier 2021. Certaines questions étaient ouvertes, un jeune a donc pu donner plusieurs réponses par question.

Ainsi, les réponses apportées nous permettent de mesurer les effets produits par nos actions sur les trajectoires et l'évolution des situations des jeunes accompagnés. De plus, donner la parole au public accueilli demeure une étape essentielle dans la démarche d'autonomisation que vise tout un chacun.

En terme de méthodologie, Léna a interrogé des usagers âgés de 16 à 45 ans dans le cadre de son stage au sein du SPS les jeudis et vendredis. Elle a tenté d'établir une mixité entre femmes et hommes qui malheureusement n'a pas pu être effective. La taille de l'échantillon représente 50 jeunes. Trois tranches d'âge ont été établies : les jeunes de moins de 18 ans ; 6 hommes et 2 femmes, les jeunes majeurs entre 18 et 25 ans ; 15 hommes et 10 femmes et les adultes de plus de 25 ans; 10 hommes et 7 femmes. Léna n'a pu interroger autant de mineurs que prévu pour que l'échantillon soit totalement représentatif.

Question 1 : Quelle est votre situation actuelle ?

Sur les 50 jeunes interviewés, 34 % d'entre eux sont salariés. Certains sont scolarisés, ils représentent 22 %. Par ailleurs, 38 % d'entre eux sont inactifs, ni en emploi, ni en école, ni en formation. Enfin, 3 jeunes sont au chômage, soit 6 %.

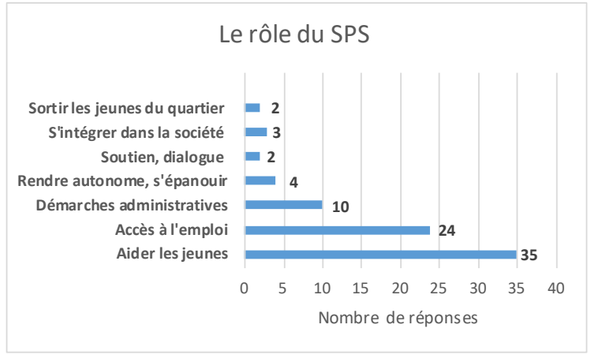

Question 2 : Selon vous, quel est le rôle du SPS ?

Quasiment la moitié des réponses relèvent de la notion d'aide. Néanmoins, ce terme peut être entendu de différentes manières. Certains jeunes distinguent l'accès à l'emploi de l'aide générale que nous pouvons leur apporter. D'autres réponses soulèvent des notions précises telles que l'autonomie ou le soutien, l'intégration dans la société ou encore l'émancipation.

Question 3 : À quelle fréquence venez-vous au SPS ?

69 % des personnes interviewées se présentent très régulièrement ou régulièrement au sein de nos locaux alors que 27 % viennent ponctuellement. Les 4 % restants nous sollicitent rarement. Parmi les 50 usagers, 76 % d'entre eux ont été accueillis en 2019.

Question 4 : pour quels types de démarches venez- vous ?

Nous constatons que les jeunes sollicitent notre aide pour les démarches liées à l'accès à l'emploi et à la formation à hauteur de 40,8 %. S'ensuivent les démarches générales qui représentent 24 %. Par ailleurs, 11,5 % de réponses concernent le soutien administratif et financier. Pour d'autres, les sorties collectives (8,4 %) et le fait d'entrer en relation avec les éducateurs (7,9 %) expliquent la raison de leur présence. Enfin, le soutien à la parentalité et à la scolarité, l'accompagnement d'un parcours judiciaire, les démarches liés au logement ou encore la santé représentent ensemble 7,4 %.

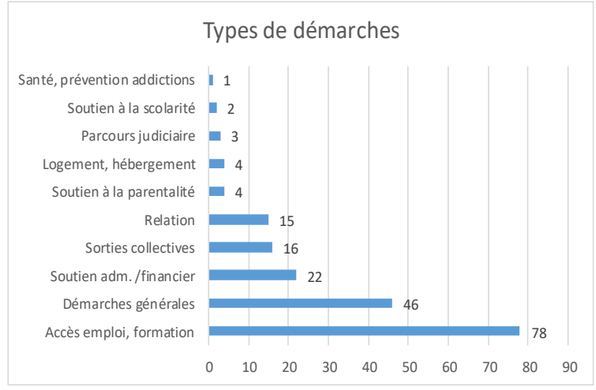

Question 5 : Quelles sont vos attentes par rapport aux actions de l'accueil et l'accompagnement proposés par le SPS ?

Nous remarquons que l'accès à l'emploi représente presque le quart des réponses en termes d'attentes du public. Certains jeunes nous sollicitent uniquement pour les accompagner dans la création de leur CV ou de leur lettre de motivation. D'autres à propos des démarches générales à l'élaboration et/ou au maintien de leur projet d'insertion professionnelle. La participation aux chantiers éducatifs, l'accompagnement en ce qui concerne diverses démarches administratives ainsi que le soutien à la scolarité et à la formation représentent un tiers des réponses. Enfin, le tiers restant témoigne de l'envie d'effectuer des sorties éducatives ainsi qu'un accompagnement au quotidien ponctué de moments d'échanges, piliers de la relation éducative.

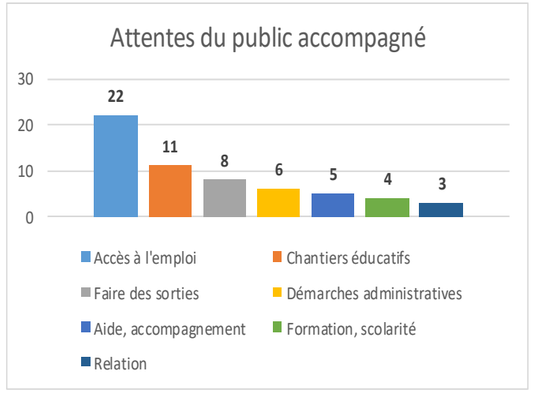

Question 6 : Le SPS a-t-il répondu à vos attentes ?

46 jeunes ont répondu positivement à cette question. Les 4 restants ont précisé que nous avions répondu partiellement à leurs attentes. En effet, leurs démarches sont toujours en cours ou n'ont pas abouti.

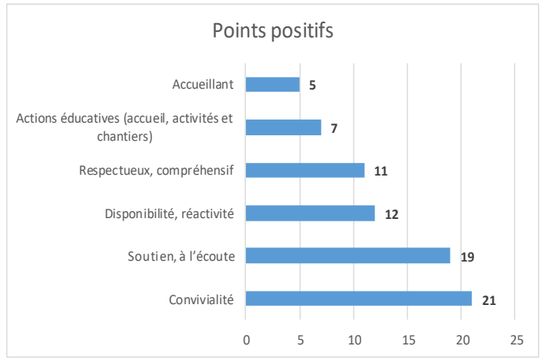

Question 7 : Selon vous, quels sont les points positifs des actions du SPS ?

Les points positifs se distinguent en deux catégories. Tout d'abord, 9,3 % des réponses sont dirigées vers les actions éducatives du service telles que l'accueil, les activités ou encore les chantiers. Le reste des réponses relèvent de compétences et/ou de valeurs professionnelles et personnelles des membres de l'équipe éducative. La convivialité est en tête, suivis par le soutien et l'écoute, la disponibilité, le respect, la compréhension, ou encore l'accueil. Il est pertinent de préciser que la question initiale était dirigée vers les points positifs des « actions » du SPS. Or, la majorité des réponses sont focalisées sur des adjectifs qualificatifs, donc sur des qualités/compétences humaines et relationnelles. Nous pouvons donc en conclure que la qualité de la dimension relationnelle est fondamentale pour nos publics.

Question 9 : Selon vous, quels sont les points négatifs des actions du SPS ?

Sur un total de 50 jeunes, nous avons récolté uniquement 14 réponses. Il est possible que certains jeunes n'aient pas osé répondre. Cinq points négatifs ressortent à travers les réponses. Certains jeunes pointent du doigt le fait que l'accueil ne soit ouvert que l'après-midi. D'autres aimeraient un plus grand nombre de chantiers éducatifs. De plus, deux jeunes ont remis en question l'organisation d'un chantier qui ne reflétait pas les réelles conditions de travail en entreprise. Deux filles ressentent de la gêne en présence de certains jeunes hommes au sein de nos locaux. De plus, un jeune en situation de handicap éprouve des difficultés avec le principe de l'accueil collectif. Par ailleurs, un jeune estime que nous devrions être présents de manière plus régulière dans la rue. Enfin, un dernier considère que notre service n'est pas assez connu au sein du quartier.

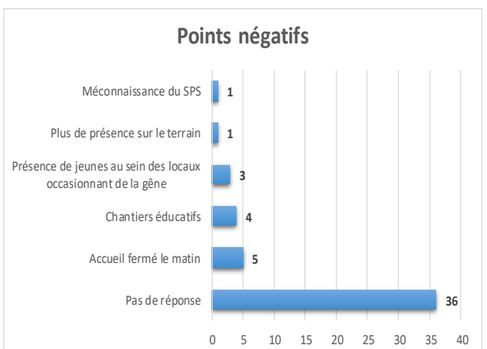

Question 10 : Qu'est-ce que vous voudriez améliorer ou ajouter au SPS ?

En ce qui concerne les améliorations, 17 jeunes n'ont pas fait de propositions. Plusieurs pistes d'améliorations concernent directement nos actions éducatives. En effet, 9 réponses mettent en évidence un plus grand nombre de chantiers éducatifs ainsi qu'une amélioration dans leur organisation. Pour certains, l'ouverture de l'accueil en matinée serait bénéfique. Pour d'autres, les sorties éducatives ne sont pas assez nombreuses. De plus, 11 réponses concernent les locaux. Un distributeur à boissons, une machine à café, un babyfoot dans la salle d'attente ou encore un ordinateur en libre-service pour les jeunes amélioreraient notre espace d'accueil. Par ailleurs, 3 jeunes souhaiteraient que nous développions notre communication par le biais d'affiches et de flyers. Enfin, l'agrandissement de l'équipe éducative a également été soulevée. Ainsi, nous pourrions être plus présents dans la rue.

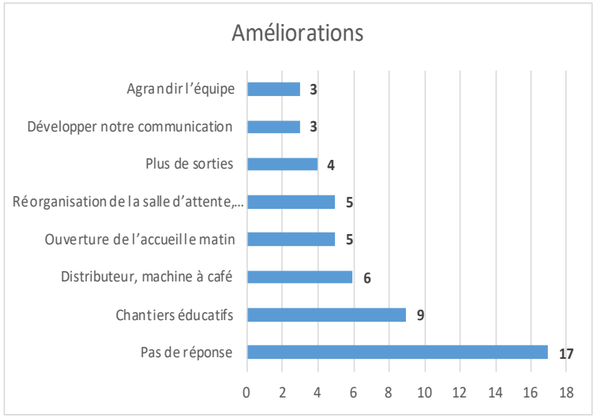

Synthèse

Recueillir la parole et l'avis de nos publics à propos de nos actions éducatives est au cœur de nos préoccupations au quotidien. En ce sens, cette enquête nous a apporté des commentaires précis de la part des 50 personnes interviewées.

L'analyse des réponses obtenues confirme pour la plupart les observations effectuées par l'ensemble de l'équipe éducative. En effet, la majorité des démarches et des attentes de notre public est axée sur l'accès à l'emploi et à la formation depuis plusieurs années. La dimension relationnelle intrinsèquement liée à la création d'une relation de confiance avec le jeune vise à un accompagnement éducatif des plus optimal. Ainsi, il est évident que les qualités et compétences humaines et relationnelles des membres de l'équipe éducative soient relevées.

Les points négatifs soulevés par l'enquête s'accordent avec les pistes d'améliorations potentielles. Ainsi, nous projetons d'effectuer des accueils en matinée par le biais du dispositif APTIC, luttant contre la fracture numérique. Ces accueils matinaux seraient principalement destinés aux adultes, accompagnés par un volontaire du service civique ayant pour objectif d'agir pour l'inclusion numérique. Par ailleurs, le remplacement de l'éducateur technique spécialisé encadrant notre action éducative « Jeunes en chantier », en septembre 2020, nous a permis d'améliorer l'organisation de nos chantiers éducatifs. Le recrutement d'un second encadrant constituerait un atout supplémentaire.

Un travail quotidien est effectué avec tout un chacun afin d'éliminer l'éventuelle gêne occasionnée par la mixité de genre présente au sein de nos locaux. Il est essentiel de conserver cet espace d'échange collectif mixte, de dépasser l'éventuelle gêne ressentie et pour cela de garantir la sérénité des lieux en soulignant la richesse de cette diversité.

En terme de nombre de postes, nous sommes une petite équipe éducative exerçant sur un ample territoire. Plusieurs pistes d'améliorations proposées par les interviewés concernent l'agrandissement de l'équipe. Ainsi, nous pourrions effectuer un plus grand nombre d'actions éducatives, quelles qu'elles soient. En ce sens, nous accueillerons un futur éducateur spécialisé en apprentissage en septembre 2021.

Au quotidien, les jeunes nous font part de leur souhait de pouvoir se retrouver au sein d'un lieu d'accueil informel et convivial. En découle leurs propositions de réorganisation de nos locaux. Cependant notre espace de travail semble peu propice à accueillir cette diversification. Par contre, notre projet d'ouverture d'un café social en partenariat avec Emmaüs Mundo répondra parfaitement aux attentes et aux besoins de nos publics comme à l'ensemble des habitants du quartier.

Enfin, ces derniers mois, nous avons également développé notre travail de rue et focalisé notre attention sur la communication. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux (Snapchat et Facebook). De plus, nous affichons régulièrement des informations à propos de nos actions éducatives au sein du quartier. Nous allons également réactualiser notre site web afin de le rendre plus attractif.

CONTINUITE, ADAPTATION ET INNOVATION

Des actions évolutives

Dans ce paragraphe, nous traiterons de l'évolution de nos pratiques et de notre préoccupation constante d'adapter nos actions à l'évolution des besoins de nos publics. Si certaines problématiques restent stables, ce sont essentiellement leurs représentations, liées à la modification des perceptions sociétales locales ou nationales, qui évoluent. C'est également le paysage social qui se transforme avec l'arrivée de nouveaux intervenants ou encore des appels à projets qui constituent autant d'opportunités en terme de perspectives comme de moyens pour les réaliser. Il ne s'agira pas ici d'être exhaustif, mais de présenter certaines évolutions et d'adaptations singulières et représentatives. La première est centrée sur l'accès à l'emploi qui reste une priorité pour nos publics. La deuxième traitera de l'adaptation de nos outils durant la pandémie de la COVID 19 qui a bouleversé nos interventions. La troisième exposera l'évolution de nos pratiques d'accompagnement vers des dynamiques collectives. La quatrième soulignera l'intérêt des opportunités à saisir afin de compléter et diversifier nos interventions. Enfin, la cinquième s'attachera à exposer les actions que nous menons afin de prendre en compte le développement des faits religieux et la montée des radicalismes.

Le château de la Lutzelhardt

Traverser la rue…

Depuis le renouvellement intégral de l'équipe éducative au milieu des années 90, l'accès à l'emploi s'est imposé comme axe majeur d'intervention. Si les accompagnements individuels ont intégré cette dimension en fonction des besoins spécifiques de chaque situation personnelle, des actions collectives ont conjointement vu le jour. Dans un climat particulièrement tendu, alors que les jeunes revendiquaient l'accès à des espaces socioculturels, la toute première de ces actions collectives a concerné la récupération de l'Aquarium alors utilisé comme centre de formation afin de l'aménager en espace d'accueil jeunesse. À cette fin, une salle de musculation a été ouverte et l'ancienne salle de restaurant du vieux centre socioculturel, utilisée alors comme salle d'ateliers pédagogiques personnalisés, a été transformée en cafétéria. Cette transformation s'est réalisée sous forme d'un chantier jeunes. Les murs ont été nettoyés, préparés et repeints. Des fresques murales ont décoré les lieux. Les mobiliers, bar et banquettes, ont été récupérés dans l'ancienne boîte de nuit « l'Oasis » située au sous-sol de l'espace commercial place de Haldenbourg et définitivement fermée pour raison administrative. Ces réalisations ont été en partie cofinancées par CUS-Habitat, bailleur social et propriétaire des locaux. En rétribution pour les jeunes qui ont participé à ce chantier au cours du printemps 94, des séjours ont été réalisés durant l'été suivant. Cette cafétéria, réaménagée depuis, est aujourd'hui le centre névralgique des actions de l'équipe d'animation jeunes du CSC.

Ci-contre, l'inauguration de la nouvelle cafétéria en 1994

Via ferrata dans le Jura, une activité collective à l'issue d'un chantier jeunes

Au cours de ce même été nous avons également organisé, en partenariat avec les Services des Eaux et Forêts, l'entretien du château de la Lutzelhard en Alsace du Nord. L'intérêt majeur de ce projet résidait à aborder avec les participants les questions de la valorisation du patrimoine, de sa connaissance, de son appropriation et de l'ancrage dans un territoire. De

manière pratique, les travaux consistaient en l'élimination de la végétation envahissante et plus particulièrement celle implantée sur les murs de l'enceinte et dont les racines menaçaient l'intégrité de l'édifice. L'hébergement des participants a été organisé sur un terrain de camping à proximité du site. Le travail, programmé en matinée, a été réalisé avec des équipement d'escalade et encadré par un personnel qualifié qui en a assuré la sécurité. Les journées ont été complétées par des activités ludiques en après-midi : baignade, cheval, promenade nature, découverte de la région.

Lors de cette première année d'exercice pour la nouvelle équipe éducative, un mi-temps a été consacré plus particulièrement à cette préoccupation d'accès à l'emploi, dimension qui nous apparaissait comme un outil fondamental d'intégration. Rapidement a germé l'idée d'organiser une action collective autour des jobs d'été. Elle s'organisait sous la forme d'un forum Job été, programmée au printemps durant plusieurs années consécutives dans la salle de sport de l'Aquarium ou encore au Collège Sophie Germain. S'adressant au plus grand nombre, le forum constituait le signal de démarrage de l'opération qui se poursuivait ensuite par des accompagnements individuels. Plusieurs ateliers y étaient proposés : un atelier CV, un atelier lettres de motivation ainsi qu'un atelier de simulation et de préparation aux entretiens d'embauche, animé par un comédien professionnel. Un affichage exposait des annonces d'entreprises ou de commerces que nous avions préalablement démarchés, susceptibles de proposer des postes d'été. Bien évidemment, des acteurs de différentes structures locales, en l'occurrence CRENO, CUS-Habitat et la MLPE, y participaient également.

Forum Job'été à l'Aquarium

Forum Job'été au Collège Sophie Germain

Au milieu de la première décennie du siècle nouveau, nous avons également mobilisé le RESO de partenaires pour l'emploi des jeunes en réunissant sous forme de soirées débats « Fun & Business » l'ensemble d'une communauté concernée par cette question. Elle rassemblait à la fois des acteurs économiques, des agents des services publics de l'emploi et bien évidemment des jeunes qui ont eu l'occasion de témoigner de leur parcours de réussite ou encore d'exprimer les difficultés rencontrées.

Ce forum Job d'été et cette dynamique de réseau a été repris depuis par le Club des Entreprises des territoires ouest. L'esprit de départ s'est un peu à peu édulcoré.

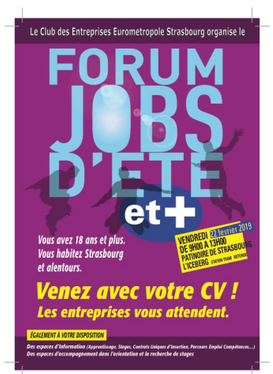

Affiche 2019 Forum Jobs d'été organisé par le Club des Entreprises

Job'été—Article DNA

Soirée RESO

Un chantier jeunes

L'affiche de nos chantiers éducatifs actuels

Le modèle du « chantier jeunes » dans le cadre duquel un commanditaire alloue un financement global qui servira à l'organisation d'activités collectives pour le groupe de participants, a été renouvelé plusieurs fois.

Une première évolution a cependant été réalisée en partenariat avec la régie de quartier CRENO. Cette collaboration nous a permis de diversifier nos propositions en salariant les jeunes sous forme de contrats temporaires avec la régie et de bénéficier également d'un accompagnement professionnel par son personnel d'encadrement. Dans ce contexte, nous avons essentiellement réalisé des travaux d'entretien et de rénovation d'espaces verts, un jardin pédagogique (le jardin aux mille vertus) et le déboisement d'une parcelle du CNRS dans le quartier de l'Orangerie à Strasbourg.

Plus récemment, nous avons activement participé à l'opération « Perdus de vue » en collaboration avec la MLPE. Il s'agissait dans ce contexte d'aller vers les jeunes non inscrits dans les services publics de l'emploi, de les mobiliser pour les accompagner vers une inscription effective dans un parcours professionnel. Cette action de mobilisation s'est avérée finalement peu satisfaisante. Il nous manquait un outil permanent et facilement accessible pour proposer immédiatement une action concrète et abordable pour des jeunes sortis prématurément du système scolaire, sans qualification, sans motivation particulière et souvent avec une phobie prononcée pour tout exercice qui leur rappelle leur scolarité mal vécue. L'idée a alors émergé de recourir à une forme particulière d'intervention, les **chantiers éducatifs**. Ce dispositif, encadré par la circulaire DGEFP – DAS 99-27 du 29 juin 1999, nous permet par le biais d'une association intermédiaire, en l'occurrence Logiservices, de proposer à nos publics de 16 à 29 ans, un parcours de mobilisation autour de réalisations concrètes vers l'insertion socio-professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail sous forme d'un CDDI. Nous avons alors expérimenté la viabilité de cette nouvelle formule durant l'année 2018 sur nos moyens propres (recherche de commanditaires et de financements, organisation pratique et encadrement des chantiers, accompagnement spécifique des jeunes) avant de solliciter en 2019 une inscription dans le cadre du Fond Social Européen. L'obtention de ce financement complémentaire nous a permis de recruter un éducateur technique spécialisé et de développer et pérenniser provisoirement cette action.

Une nouvelle action diligentée par la MLPE, REAJI, bénéficie actuellement en partie du contexte et des outils développés par nos chantiers éducatifs et nous a permis de mobiliser, malgré la pandémie, une vingtaine de jeunes « NEET » durant l'année 2020.

Avec la régie de quartier CRENO

Strasbourg

INSERTION

Le jardin aux mille vertus

Ce n'est pas le jardin d'Éden. Mais pour cinq jeunes Cronenbourgeois, ce fut tout de même durant cinq jours un petit coin de paradis. Ils avaient été sélectionnés pour participer à un chantier-école espaces verts. Ils ont fait honneur à ce choix.

Depuis le départ de son jardinier attitré, voici six mois, le lieu est à l'abandon. Pourtant, précédemment, nombre d'enfants l'investissaient dans le cadre d'animation sur le jardinage, les produits du potager et le compostage. Au beau milieu des jardins familiaux de La Robertsau, le jardin pédagogique de l'association de consommation, logement et cadre de vie (CLCV 67) fait grise mine.

Sur 4,5 ares, on ne fait plus la distinction entre plantations légitimes et mauvaises herbes, ces dernières ayant gagné tout l'espace, allées comprises. Du moins lundi dernier, c'était encore le cas. Cinq jours plus tard, comme par enchantement, il n'en paraissait plus rien. Exit, les végétaux indésirables et toutes ces plantations qui n'en laissaient plus qu'à leur tête.

Une première expérience dans le monde des adultes menée avec enthousiasme. Encourageant, et peut-être de quoi ouvrir de nouveaux horizons dans un avenir encore incertain. *(Photo DNA)*

Les allées sillonnent à nouveau gaiement entre de belles petites parcelles surélevées.

Du cœur à l'ouvrage

L'enchantement? C'est celui des cinq Cronenbourgeois, âgés de 15 à 17 ans, que la régie de quartier, l'entreprise d'insertion CRENO, a recruté parmi une douzaine de candidats pour ce chantier-école. Comme tous les autres, Samira, l'unique fille, Amara, Said, Emrah et Sami ont rédigé une lettre de motivation, un CV et ont passé un entretien d'embauche.

CRENO, dont l'objet premier est d'insérer par des emplois, dans l'entretien de locaux et d'espaces extérieurs pour entreprises et particuliers, ne regrette pas son choix. Le club des cinq s'est distingué par son enthousiasme et son désir de bien faire. Devançant le tableau de marche, il avait quasiment accompli son labeur jeudi soir.

Les jeunes ont sympathisé avec les locataires des jardins voisins, dont certains les ont abreuvé de conseils. «*Quand on a vraiment su comment s'y prendre pour bêcher*, relate Sami, *ça allait beaucoup plus vite*.» Les passages avisés de Gérald Maurer, chef d'équipe de CRENO chargé des espaces verts, ont fait le reste.

Moments de bonheur simple

La rencontre d'autres personnes, respectueuses de leur comportement, et d'un environnement différent – «*Ici, c'est la campagne, c'est chouette*» – a marqué les esprits. L'ambiance de travail cordiale a été dopée par la complicité née avec celui qui les encadrait, Daniel Mallen, éducateur de l'équipe de prévention spécialisée du centre social et culturel Victor Schoelcher. Celui-ci les a emmené au «Mac Do» vendredi, pour midi. Une pause passée autour d'un barbecue mardi et surtout mercredi, lors de l'éclipse totale, parfaitement observée depuis l'endroit.

La même complicité s'est instaurée avec Huguette Farza, la nouvelle directrice de CRENO, dont tout le monde loue l'action. Elle encourage les contacts avec les partenaires locaux. Ce projet de chantier-école mêlant CRENO, l'équipe de prévention et le CLCV en atteste.

Et l'avenir?

A travers cette initiative lancée pour exploiter un financement de Jeunesse Éducation Populaire, CRENO a voulu donner sa chance à une tranche d'âge de mineurs qui réclament des jobs d'été, mais n'en trouvent pas. Les entreprises privilégient les plus de 18 ans. Or, quoi de mieux pour acquérir une première expérience professionnelle, prendre conscience de ses propres moyens, apprendre à tenir ses engagements?

Séduits, certains seraient d'ailleurs prêts à poursuivre dans les espaces verts. «*Nous aimerions continuer à travailler avec Gérald.*» Plus généralement, ils ont été sensibles au principe de du contrat en alternance, abordé au hasard des discussions. Hélas, pour l'instant, aucun d'entre eux, en âge d'entrée au lycée, mais plus proches de la filière BEP, n'est fixé sur son proche avenir. Nouvelle mission pour l'équipe de prévention spécialisée: les aider sur-le-champ dans leur orientation et la recherche d'établissements scolaires prêts à les accueillir.

R. S.

Tousse ensemble !

Durant l'année 2020, la crise sanitaire liée à l'apparition de la Covid-19 a impacté le monde entier. Au sein du service, nous avons dû nous adapter continuellement afin de poursuive notre intervention auprès de notre public. Ainsi, lors du premier confinement national au mois de mars, notre équipe éducative a perpétué ses actions à distance. En effet, notre présence physique au sein du quartier étant impossible, nous avons décidé d'un commun accord de nous concentrer principalement sur le maintien du lien avec les jeunes accompagnés. Par conséquent, nous étions présents sur Snapchat et Facebook de manière régulière et prenions des nouvelles des jeunes par téléphone. Cette continuité des contacts a été particulièrement saluée et appréciée par nos publics qui traversaient alors une période d'incertitude et de solitude.

De plus, nous avions accès à notre réseau informatique permettant alors d'effectuer des démarches nécessaires aux jeunes à distance. Le dialogue et le soutien entre éducateurs et jeunes ou encore entre collègues ont permis d'appréhender les difficultés et les avantages liés au confinement tels que l'incapacité à se projeter, la solitude, l'enfermement mais également le repos et l'occasion d'effectuer une introspection.

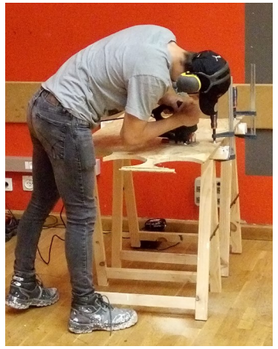

De plus, une éducatrice spécialisée de l'équipe s'est portée volontaire pour une mise à disposition à hauteur d'un mi-temps au sein de la Maison d'Enfants à Caractère Social « *La Providence* » d'Hilsenheim. Durant six semaines, elle a poursuivi ses missions au sein du SPS tout en renforçant l'équipe éducative de la MECS.

Au sortir du premier confinement, nous avons repris nos activités en favorisant les temps de travail de rue afin de renouer le contact avec notre public. Initialement collectifs et inconditionnels, nos accueils se sont transformés en prise de rendez-vous individuels. La création d'un agenda collectif nous a permis de répondre aux besoins et demandes des personnes accompagnées tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Néanmoins, nous n'avons pu effectuer de présence sociale, la majorité des structures ou associations implantées au sein du quartier étant fermées au public.

Les risques liés à la Covid-19 nous ont amenés à faire preuve de créativité afin d'être en mesure de poursuivre l'action éducative Jeunes en Chantier. En effet, en collaboration avec une éducatrice spécialisée du CSC Victor Schœlcher, nous avons mis en place des chantiers éducatifs visant à apprendre aux jeunes à coudre des masques en tissu et à créer des écrans de protection pour bureau. De plus, suite à l'explosion de l'utilisation de gels hydro-alcooliques, nous avons mis en place des ateliers d'apprentissage de fabrication de gels antibactériens ainsi que de produits de soin et de beauté permettant une sensibilisation aux gestes d'hygiène de base ainsi qu'à l'univers écologique et environnemental.

Durant l'été, nous avons axé notre pratique professionnelle sur les sorties et animations éducatives ainsi que sur le travail de rue. En effet, la suppression du confinement et/ou du couvre-feu nous a permis d'effectuer des accompagnements collectifs, comme à notre habitude. Ainsi, nous avons renforcé notre équipe éducative grâce à deux postes d'été occupés par deux étudiants de troisième année, futurs éducateurs spécialisés.

Depuis le mois de mars 2020, notre action éducative s'adapte et se transforme afin de prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire ainsi que les attentes et besoins du public que nous accompagnons. Néanmoins, notre volonté première reste la même : accompagner au mieux les jeunes afin de les amener vers une autonomie réelle et engagée.

Des pratiques collectives

Intervention en milieu scolaire

Un repas partagé

Silence, on tourne !

A l'Écomusée d'Alsace

Un individu est un être sociable qui se construit et s'épanouit à travers le collectif. Depuis la récente pandémie, l'on sait les ravages que peut engendrer un isolement trop important et plus particulièrement encore sur les personnes fragiles. Réduire l'individu à sa dimension strictement individuelle revient à renoncer à tout un potentiel de développement, d'émancipation et d'acquisition d'un savoir-être au sein d'une collectivité. L'ex-nihilotisme n'existe pas. Le self-made man ou woman pas plus ! L'accompagnement éducatif, sous des arguments souvent fallacieux de confidentialité, est pourtant traditionnellement confiné à cette dimension exclusivement individuelle. L'usage courant de référence à un professionnel unique renforce d'autant plus cette pratique malheureusement habituelle du travail social qui confine et enferme la relation dans l'exclusivité d'une dualité, souvent stérile, qui ne reflète en aucun cas la diversité et la richesse du monde réel.

Afin de profiter de cette dimension collective dans l'accompagnement des jeunes, nous avons adapté et développé un certain nombre d'actions spécifiques. Nous ne reviendrons pas sur les actions collectives qui sous forme de sortie ou de séjour pour un groupe, développent une dimension plurielle évidente.

Nos accueils, par exemple, sont collectifs. Organisés tous les jours en après-midi, ils permettent aux jeunes de rencontrer un éducateur de l'équipe afin d'effectuer de petites démarches ou tout simplement d'entretenir un contact. Lors de ces accueils collectifs, l'entraide entre les participants est encouragée comme d'ailleurs les échanges et confrontations d'idées et d'opinions autour de questions d'actualité. C'est un lieu qui se veut convivial et solidaire. Il renforce l'intérêt et le soutien que se portent les uns aux autres. Les accueils sont tenus alternativement par tous les éducateurs. Cette disposition renforce la connaissance réciproque et développe les liens entre les jeunes et l'ensemble de l'équipe éducative. D'une relation de confiance entre deux individus, on passe à une relation de confiance avec l'ensemble d'un service ! C'est ainsi que se matérialise la valeur de fraternité...
La référence d'accompagnement n'est pas unique non plus. Les jeunes peuvent solliciter plusieurs éducateurs en fonction de leur disponibilité ou encore de leurs centres d'intérêts. Cette pratique éminemment collective, favorise l'autonomie des usagers qui apprennent à construire des relations sociales multiples et se familiarisent avec la diversité des personnalités. Elle nous permet également d'échanger sur les situations d'accompagnement puisque plusieurs éducateurs connaissent le même jeune avec lequel ils auront effectué des démarches et développé une relation.

D'autres actions constituent également des creusets favorables à la socialisation. Nous citerons évidemment nos chantiers éducatifs au travers desquels les jeunes prennent part à une réalisation commune. En-dehors de la mise en œuvre de techniques et de l'échange de gestes professionnels, ils partagent également des temps de convivialité durant les moments de préparation, de trajet et de pause.

L'action collective, la plus aboutie sans doute, est l'action éducative d'accompagnement renforcée que nous menons depuis maintenant trois années consécutives avec des volontaires du service civique. Dans un cadre contractuel, nous proposons à des jeunes issus de nos publics ou encore orientés par nos partenaires, un parcours singulier d'insertion qui s'organise autour d'une formation citoyenne, d'une ouverture culturelle, d'activités d'écriture et de vidéo ainsi que d'une période d'immersion dans plusieurs structures caritatives. En-dehors d'un suivi individuel complémentaire, notamment sur la construction de leur parcours d'avenir, toutes les actions sont collectives et favorisent les échanges et l'entraide au sein du groupe. Nos volontaires ont ainsi réalisé, entre-autre, un film sur nos chantiers éducatifs. Les résultats obtenus en terme d'évolution et de progression dans un parcours d'inclusion sont particulièrement remarquables et nous encouragent vivement à persévérer pour développer encore ce champ collectif d'action. Ils nous invitent également à nous interroger sur la valeur effective et inconditionnelle du principe de libre adhésion tant valorisé par la Prévention Spécialisée. Toute contrainte (en l'occurrence ici l'engagement des jeunes) n'est-elle pas une porte grande ouverte sur une liberté mieux appréciée ?

Opportunités à saisir !

L'évolution de nos actions repose également sur la saisie d'opportunités qui se présentent à nous. Ces opportunités sont multiples : évolution des besoins d'un partenaire, nouveau contact établi au hasard d'une rencontre, nouvelle problématique qui surgit sur le territoire, commanditaire qui sollicite l'intervention de nos chantiers éducatifs, nouvelle structure qui s'implante dans le quartier ou encore y déploie une action, souhait d'un partenaire d'associer et de conjuguer des compétences, réponse aux multiples appels d'offres de l'État ou des Collectivités Territoriales pour développer des actions ciblées.
Notre capacité à appréhender ces conjonctures repose sur notre compétence à instaurer et à maintenir une veille permanente. Il ne s'agit pas de courir systématiquement après des financements multiples, la prise en charge pérenne de notre fonctionnement par l'EMS nous en protège, mais de trouver des outils complémentaires en terme de partenariats et de moyens afin de diversifier, compléter et bonifier nos interventions éducatives.

Les exemples sont multiples. Nos chantiers éducatifs ont bénéficié d'un financement FSE qui nous a permis de recruter un éducateur technique spécialisé pour leur encadrement et d'un complément de subventions dans le cadre du CGET. Un partenariat avec la Mission Locale Pour l'Emploi au sein de l'action REAJI nous autorise à proposer des actions de mobilisation à nos publics jeunes particulièrement démunis. Des recours à des financements spécifiques ponctuels nous permettent de renforcer notre présence sur le terrain durant la période estivale (Opération Quartiers d'été) ou encore de cofinancer nos séjours éducatifs dans le cadre de l'enveloppe VVV.
Les récents contacts privilégiés avec les agences d'intérim d'insertion et plus particulièrement avec STEP VINCI facilitent l'orientation des jeunes vers des parcours d'inclusion crédibles et performants.

Saisir des opportunités, c'est aussi être attentif à l'intérêt que manifestent nos publics pour certaines pratiques d'expression et mobiliser des moyens en conséquence : nous avons ainsi développé des ateliers slam et vidéo. Nos volontaires du service civique ont réalisé un film sur nos chantiers éducatifs en collaboration avec le RECIT.

Saisir des opportunités, c'est encore mobiliser des moyens et des compétences particulières pour combattre la fracture numérique et proposer aux habitants un accompagnement dans le cadre du projet APTIC, le pass qui rapproche le citoyen du numérique, au travers de la reconnaissance de nos qualités d'acteurs qualifiés et la mobilisation de nos outils informatiques. Nous avons sollicité un agrément que nous avons obtenu et nous sommes opérationnels depuis le printemps 2021.

Saisir des opportunités, c'est également être attentif aux sollicitations, accepter le partage et favoriser l'ouverture. Un projet collaboratif avec l'IEJ, l'école de journalisme de Strasbourg, n'a malheureusement pas vu le jour faute de délai suffisant pour le réaliser : il s'agissait d'organiser une enquête sur les conséquences de la pandémie sur nos publics. Nous avons cependant largement soutenu une étude de faisabilité, diligentée par Emmaüs Mundo et menée par des étudiants de sociologie, sur l'opportunité d'implanter une déchetterie mobile à Cronenbourg. Nous avons également assisté une enquête organisée par des élèves de l'ENA sur la question de l'accessibilité des jeunes aux nouveaux contrats proposés par la MLPE et Pôle Emploi.

Plus récemment, nous avons proposé une visio-conférence métier sur le thème de la médiation à destination d'étudiants en science de l'éducation. La construction d'un support de présentation a constitué au sein de notre service éducatif un temps d'échange et de réflexion particulièrement riche. La visio-conférence présentée collectivement par l'ensemble de l'équipe, nous a permis de (re)valoriser la fonction éducative, de promouvoir nos actions, de resituer la médiation non comme une finalité opérationnelle mais comme un outil parmi d'autres au sein de notre palette d'interventions et de bénéficier d'échanges fructueux avec les étudiants.

« Merci à M. Krebs et son équipe (Marie, Olivia, Joanne et tous les autres membres de l'équipe).
Je pense avoir passé l'un de mes meilleurs moments depuis que j'accompagne les étudiants de Master 1PIMS dans cette matière à l'université de Strasbourg comme enseignante car tout était réuni : la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques dans vos domaines de compétences respectives à un public divers par un chef service son équipe (dynamique et très professionnelle), en utilisant des mots très abordables pour tous les publics. C'était une conférence concise et précise sur: " de l' usage de la MÉDIATION dans la Prévention Spécialisée".
A travers cette conférence de métiers par une équipe faite en ligne en plus, le public était au rendez-vous et les conférenciers ont su tenir ce public en haleine, tous les ingrédients étaient réunis pour moi car on ressentait la bonne ambiance qui existe dans l'équipe et la volonté de " bien faire son travail, et même au-delà de son travail" car l'être humain étant au centre de vos actions (chantiers, ateliers et bien d'autres encore...).
Bravo à vous.
Bonne journée.
Cordialement
Mme GODIEP Sylvie
Enseignante référente du groupe d'étudiantes "MÉDIATION " , Master 1PIMS-Inspé Strasbourg »

« Nous espérons que le moment que nous avons partagé hier soir a été aussi agréable pour vous que pour nous. Nous tenions à vous remercier pour le travail que votre équipe a fourni, en amont et hier soir, pour cette conférence. Elle a été à la hauteur de nos espérance et davantage encore pour notre enseignante madame Godiep. Nous prenons votre proposition de visite avec sérieux et nous reviendrons vers vous très vite j'en suis certaine. De plus, nous serions très heureux de pouvoir garder une trace de votre support car il se trouve rempli d'informations précieuses pour les élèves de ce master.
Nous vous enverrons un questionnaire dans quelques temps qui nous permettra d'avoir un retour de votre part.
En vous remerciant par avance pour la bienveillance que vous porterez à cette dernière demande.
Respectueusement,
l'équipe médiation
FLON Axelle (ETU INSPE) »

A L'Église Orthodoxe

A l'Écomusée

A la Grande Mosquée

Au Temple Bouddhiste de Kuttolsheim

Liberté, égalité… choucroute ! ou les valeurs de la République

Depuis maintenant plusieurs décennies, les faits religieux envahissent progressivement l'espace public, crispent les rapports sociaux et fracturent notre société. Sans doute, en réaction à notre incapacité à proposer des parcours efficients d'intégration, voire d'assimilation (ne serait-ce qu'à nos valeurs républicaines et au principe de laïcité), à notre renoncement à l'éducation et à la faillite de notre système éducatif, et profitant de notre crispation exacerbée sur nos libertés individuelles, de notre survalorisation ostentatoire d'une diversité mythique ou encore du profond travail de sape exercé par certaines minorités singularistes exaltées, une grande partie des personnes issues de l'immigration récente s'est détournée vers une pratique plus rigoriste de leur religion. Ces personnes ont progressivement opéré un repli communautariste, transposant souvent intégralement des modes de vie issus de leur pays d'origine. Elles interrogent de plus en plus fortement nos conceptions culturelles sur les questions de l'individualisation, de la liberté de pensée et de croire comme de la primauté du droit séculier, du positivisme et des sciences sur les Écritures du Livre, de la théorie de l'évolution sur le concept créationniste.
Ces interrogations sont restées longtemps sans réponse. On a pensé que le marché libéral allait finir par régler la question, que la consommation de masse et l'usage immodéré du smartphone combleraient toute velléité d'interrogation métaphysique et tout besoin de spiritualité. Nous avons tout simplement oublié, en citant la réussite des immigrations européennes passées, qu'elles provenaient de pays culturellement très proches du nôtre. La question de l'intégration en est naïvement restée au niveau du discours idéologique. Et nous avons accumulé et superposé nombre de maladresses qui ont renforcé les clivages : uniformité et singularité des grands ensembles qui confortent un sentiment d'appartenance communautaire, analyses idéologiques superficielles qui réduisent la problématique d'intégration à la seule notion de paupérisation et promeuvent très largement la pratique de l'excuse, clientélisme électoral structurel, survalorisation du droit (n'avons-nous pas pris l'habitude de définir notre société comme étant avant tout un état de droit) par rapport à la valeur de fraternité qui devient de fait cette valeur «choucroute», de surcroît machiste (oh comble de l'horreur !), qu'il est impossible de codifier en-dehors de la vague notion d'incivilité et dont on ne sait plus trop que faire. Plus dramatique encore, la rupture du pacte républicain opéré à travers une pratique immodérée de la discrimination positive sous prétexte d'égalité des chances (mais depuis quand l'égalité, valeur républicaine fondamentale, s'est-elle muée en jeu de hasard ?) et la création de zones de droit différencié, les Quartiers Prioritaires de la Ville qui structurellement pourraient constituer le fondement d'une velléité de séparatisme territorial….
Ce n'est qu'en réaction à une radicalisation qui s'est politisée et durcie avec des passages à l'acte terroriste, que nous avons timidement commencé à réagir, de manière bien souvent très maladroite, aux difficultés rencontrées : en ressortant une vielle recette, il s'agissait de «mettre au boulot» tout en évitant bien évidemment d'aborder toute question philosophique embarrassante comme celle bien évidemment liée à la croyance religieuse. La question de la laïcité se trouve de fait projetée au centre des débats. Malheureusement on ne peut que souligner l'ambiguïté de la loi de 1905 qui, sans doute dans un but d'apaisement, ménage chèvre et chou (croute ?) pour conjuguer liberté individuelle avec principe d'universalisme des valeurs républicaines, comme si ces deux entités étaient intrinsèquement fondamentalement et définitivement harmonisées. Le principe de laïcité est mal compris. Pour certains, il est synonyme d'athéisme, et constitue le prétexte pour refuser d'aborder toute question religieuse. On se cantonnera alors dans la posture stricte du confortable devoir de réserve. Pour d'autres encore, cette question religieuse n'est que source d'embarras parce que toute connaissance de «cette horrible chose» a tout simplement été perdue.
Il s'agit bien évidemment d'aborder ces questions religieuses sans aucune forme de prosélytisme mais avec un minimum de savoirs qu'il nous faut absolument acquérir.
Une société multiculturelle est-elle viable ? Il y a certes des réussites mais hélas de nombreux échecs également. Ou bien est-il impératif, pour faire société, de partager des valeurs communes ? Qu'est-ce qui relève du privé et de l'intime ? Qu'est-ce qui relève du collectif ?
Cette tension sociétale actuelle est un défi immense bien loin encore d'être relevé !
Notre humble contribution à cette vaste problématique vise à conjuguer deux axes d'intervention. Un travail autour de la reconnaissance de ce besoin de spiritualité, orienté toutefois vers la découverte de la diversité et de la richesse des croyances et des messages philosophiques qu'elles nous délivrent, articulé à une approche explicative et promotionnelle des valeurs républicaines et du principe de laïcité.

Liberté, égalité, fraternité… Blablabla… parce que la réalité est bien différente, parce que ce ne sont finalement que des valeurs à atteindre et que le chemin est encore bien long pour y parvenir ? Blablabla... parce qu'il faut absolument en parler pour les promouvoir ? La question se doit d'être posée !

Autant de valeurs républicaines qui imposent un apprentissage pour certains, un rappel pour d'autres. Au sein du service, des actions éducatives ciblées sont mises en place afin d'amener les jeunes à entendre, comprendre et pratiquer le triptyque républicain. Notre action éducative «Jeunes et Solidaires» par exemple, accompagne des jeunes issus du quartier de Cronenbourg en tant que volontaires du service civique. Cette action qui implique un apprentissage et un engagement citoyen, illustre parfaitement notre volonté de promouvoir ces valeurs universelles.

Cette résurgence du fait religieux ne pouvait nous laisser indifférents. Notre réaction s'est organisée en plusieurs temps :

- **Celui de l'écoute attentive et du dialogue** afin de bien comprendre quelles forces animaient les débats et quels en étaient les enjeux. Ces moments d'échanges se sont déroulés à chaque fois que l'occasion se présentait : durant le travail de rue, les accueils, les accompagnements et les actions collectives.
- **Celui de notre montée en compétence**. C'est dans ce cadre que nous avons d'une part, approfondi nos connaissances des religions, tant dans leurs principes philosophiques que dans leurs différentes manifestations rituelles, et que, d'autre part, nous nous sommes inscrits dans des parcours de formation et d'échanges sur ce thème. Malheureusement ce deuxième point reste bien décevant : la grande majorité des formations proposées minimise les faits religieux, les reléguant à des incidents mineurs, conséquences de la mondialisation et ajustements passagers nécessaires. Elles les analysent aussi systématiquement à travers le prisme de la radicalisation. Lorsque le sujet est abordé, et l'on reconnaît bien là une pratique franco-française, c'est très souvent par l'exception qui confirme la règle. De manière très générale, le discours reste malheureusement exclusivement idéologique et relève d'une bien-pensance à toute épreuve.
- **Celui enfin de l'action.** Il s'organise autour de deux thématiques : le dialogue inter-religieux et l'inscription dans un territoire. Une première expérience avait été organisée en partenariat avec une professeure de religion du Collège Sophie Germain. Il s'agissait pour ses élèves volontaires de découvrir d'autres pratiques. Nous avons repris cette idée en organisant des rencontres, guidées par des acteurs éclairés, sur des lieux de culte tels que l'Église Orthodoxe de Strasbourg, le Temple Bouddhiste de Kuttolsheim, la Grande Mosquée, des Églises Catholiques et Protestantes, la Synagogue de Strasbourg. Durant ces temps, nous échangeons sur les principes philosophiques et les rituels de chaque religion. Les jeunes sont amenés à approfondir leurs connaissances (on s'aperçoit alors que souvent ils n'ont qu'une connaissance très superficielle, voire déformée de leur propre religion. Que dire des autres cultes !), à élargir leurs horizons de pensée tout en respectant la culture, la religiosité ou encore l'absence de croyance de l'Autre. Par ailleurs, nous sommes particulièrement attentifs à dialoguer avec les jeunes à propos de sujets jugés parfois trop polémiques. Les divergences religieuses et culturelles, les opinions politiques, la laïcité, sont des notions bien trop souvent écartées des débats. Au contraire, il est essentiel d'échanger autour de ces sujets certes épineux mais inhérents au quotidien. Il s'agit d'amener les jeunes à exposer leurs opinions tout en étant capables d'entendre un avis contraire et d'être ouverts à la confrontation d'idées. Par ailleurs, nous nous engageons depuis plusieurs années à prévenir les phénomènes de radicalisation dont ils sont souvent les fragiles victimes. Les théories du complot, bien plus répandues qu'on ne le croit au sein de notre société (les polémiques autour du traitement de la Covid-19 en constituent un exemple flagrant) sont également abordées sans fausse retenue ni complaisance. Comme le soulignait Malraux, ce siècle nouveau sera spirituel ou ne sera pas ! Et tant mieux !

  Le deuxième axe vise l'ancrage dans le territoire. Ce travail s'articule autour de la découverte de l'Alsace «terre de la choucroute», de son histoire, de son patrimoine. Présentations vidéos, visites de musées, sorties culturelles, randonnées sur des sites historiques, chantier patrimoine et espaces naturels, sont autant de supports à exploiter pour développer un sentiment d'affiliation et tisser des racines d'appartenance à travers une inscription au sein de notre espace régional qui favorise le partage et l'appropriation de ses valeurs.

L'accompagnement de nos volontaires du service civique nous a permis de construire patiemment des outils, d'expérimenter des actions et de développer des éléments de langage. Forts de ces nouvelles compétences acquises, nous pouvons plus aisément et plus librement aborder ces questions spontanément à l'occasion d'une séquence de travail de rue, d'un accueil, d'un accompagnement éducatif, d'une action collective ou encore lors d'une intervention en milieu scolaire.

La liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité se parlent, se confrontent et se conjuguent au cœur de notre pratique éducative quotidienne. Si notre objectif premier est de favoriser l'inclusion sociale des jeunes en situation de fragilité, alors il est impératif d'informer, d'échanger, de confronter et de transmettre ces valeurs premières qui donnent sens à la citoyenneté.

PERSPECTIVES

Perspectives

Des acquis à préserver

Il nous reste encore bien des pistes de progression à explorer. En particulier celle de mieux apprécier notre contribution à l'évolution des situations individuelles en terme d'inclusion sociale comme de l'évolution sociale globale du quartier. Un repérage systématique de la situation des jeunes lors de chaque entretien d'accompagnement nous permettra de préciser les progressions dans leur parcours d'insertion et de mieux repérer notre contribution à cette évolution.
Il s'agira également de développer, en partenariat avec EMMAÜS Mundo et autour d'un lieu de convivialité qui prendra la forme d'un café social, un pôle d'activité sur les thèmes du réemploi, de la réutilisation et de la réparation des objets. Ce pôle d'activité proposera des emplois solidaires ou encore favorisera de manière concrète la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie. Il diversifiera et complètera la palette des actions actuellement proposées. Nous envisagerons aussi l'ouverture d'une conciergerie sociale et l'installation d'un garage participatif de mécanique pour l'entretien et les petites réparations des véhicules motorisés. Cette formule proposera un recours à la mécanique sauvage sur les parkings et évitera la pollution des vidanges dans la nature.
Nous devons également poursuivre la consolidation des actions que nous avons récemment développées en particulier nos chantiers éducatifs et notre action Jeunes et Solidaires.
Nos chantiers éducatifs, actuellement pris en charge par le FSE, ont démontré leur pertinence dans la mobilisation des jeunes en situation d'extrême fragilité. Ils devraient intégrer notre financement global au titre de la Prévention Spécialisée afin d'être définitivement pérennisés. Le recrutement d'un second encadrant nous permettrait d'augmenter notre réactivité en multipliant nos capacités d'intervention comme en assurant la diversification de nos champs d'intervention. De manière plus générale, la Prévention Spécialisée, qui est sans aucun doute l'une des formes, sinon la forme la plus pertinente d'intervention éducative en direction de la jeunesse, mériterait de recueillir plus d'attention des collectivités locales qui en assument la responsabilité et d'acquérir un statut de mission obligatoire. Nous gagnerons également beaucoup de temps et éviterions bien de tracas en gérant directement les contrats de travail des jeunes au lieu de nous trouver dans l'obligation de sous-traiter avec une association intermédiaire qui nous facture chèrement ses services. Cette disposition nous permettrait également de recouvrer pleinement la reconnaissance de notre fonction d'employeur, fonction que nous assumons déjà entièrement dans les faits.
Les perspectives concernent aussi la préservation des acquis du service éducatif, son expérience et sa connaissance du terrain, ses modes d'actions, ses approches singulières, son fonctionnement interne, ses principes éthiques, sa capacité d'anticipation, de réaction et d'adaptation, son pragmatisme et son aptitude à analyser ses pratiques afin de les adapter aux besoins du terrain.
Mais cela ne sera sans doute pas chose aisée que de conserver et transmettre les fondements de notre intervention dans la phase actuelle de renouvellement rapide de l'équipe éducative confrontée aux tensions sociétales actuelles et soumise aux commandes publiques multiples et parfois contradictoires.

Des inquiétudes multiples

Si notre capital de confiance auprès de la population jeune est important et si nos actions aboutissent à des résultats certains en terme de développement personnel et d'amélioration des situations individuelles des jeunes, nos moyens, 4 postes éducatifs en ce moment, restent plus que dérisoires au regard de l'amplitude des problématiques. De manière plus générale, la Prévention Spécialisée ne bénéficie que d'une part congrue et totalement insuffisante des moyens pourtant conséquents consacrés aux quartiers prioritaires de la ville.
Certains éléments sont particulièrement préoccupants :

La dégradation du climat social

Nous pouvons tout d'abord citer la dégradation du climat social. La nuit de la nouvelle année 2020 a été particulièrement difficile et l'accident d'un jeune renversé par un véhicule des sapeurs-pompiers a transformé la soirée en émeute avec des incendies de véhicules, des dégradations de mobiliers publics et des dommages à l'EPSAN. La plupart des intervenants locaux font part de leurs inquiétudes et beaucoup d'habitants se sentent en insécurité. Les tensions ont sans doute été attisées par de nombreux mouvements sociaux et en particulier celui de Gilets Jaunes qui ont manifesté leur désarroi. Beaucoup de squats se développent dans certaines entrées d'immeubles ou encore devant certains bâtiments spécifiques. L'église Saint-Sauveur au Vieux Cronenbourg et la maison de retraite de l'ABRAPA, rue Langevin, n'en sont que quelques illustrations. La tentation de radicalisation chez les jeunes en situation de fragilité reste bien présente sans compter les velléités, pour l'instant encore fragmentaire, de séparatisme. Et l'on ne connaît pas à l'heure actuelle les éventuelles incidences du confinement.
Les réponses à ces débordements ne sont malheureusement que trop souvent exclusivement répressives et n'apportent qu'un traitement partiel de circonstance. S'il est impératif de réprimer tout comportement délictueux, et si la justice se montre parfois bien laxiste dans l'application des sanctions, il est indispensable de proposer conjointement des perspectives éducatives d'amélioration des situations individuelles. La parité sanction/éducation fait malheureusement bien souvent défaut.

La déliquescence du partenariat

Une autre source de préoccupation réside dans la déliquescence du travail partenarial local. Les motivations d'un travail collaboratif entre structures reposent trop souvent sur la valorisation de ses propres actions au sein de la vitrine que présentent les instances partenariales dédiées avec la préoccupation d'assurer avant tout le renouvellement de leur financement, sur la recherche d'alternatives aux difficultés rencontrées en tentant de transférer les problématiques vers un autre acteur ou encore sur la perspective de capter des publics qui font défaut.
Le modèle libéral concurrentiel tant vanté et présenté comme modèle exclusif, la pratique systématique du projet et de l'évaluation à court terme, la multiplication des dispositifs et la spécialisation des structures ne sont sans doute pas étrangers à ce délitement. Certaines rigidités réglementaires, en particulier l'organisation des marchés publics, ne facilitent pas non plus la construction de réponses locales alternatives.
Ô combien le service public, débarrassé de toute préoccupation libérale et assuré d'un financement ne serait-ce qu'à moyen terme, mériterait d'être restauré.

Le métier éducatif dévalorisé

La situation de l'équipe actuelle est plutôt précaire. Depuis le mois de juillet dernier un poste est vacant pour raison de longue maladie et nous éprouvons les plus grandes difficultés de recrutement pour assurer son remplacement. Les raisons de ces difficultés résident sans doute dans la dévalorisation de notre métier éducatif et à travers elle, dans la pénalisation de tout le secteur social. Nous avons encore récemment pu constater très concrètement cette dépréciation. Lors de notre dernière tentative de recrutement, les candidatures étaient exclusivement féminines. La disparité genrée de rémunération pour des fonctions identiques n'est que le sommet de l'iceberg… Ce sont des champs entiers d'activités qui sont concernés par cette disqualification. L'éducation spécialisée n'en est qu'un exemple. De plus, au sein de ce secteur, la Prévention Spécialisée ne peut pas compter régulièrement sur les différents subsides de compensation et primes diverses propres aux structures d'hébergement. Si on ne peut envisager la modification du point indiciaire, point qui progresse d'ailleurs bien moins vite que l'inflation réelle, une revalorisation par avancement de deux échelons pour l'ensemble des personnels avec maintien de l'ancienneté acquise sera la bienvenue d'autant que les perspectives d'évolution de carrière sont, au sein de notre petite structure éducative, plus que restreintes.
Notre situation d'isolement est aussi particulièrement préoccupante. Unique structure d'éducation spécialisée de l'association, nous ne pouvons espérer, en cas de vacance de poste, aucun éventuel transfert, même provisoire, émanent d'un autre service comme pourraient l'envisager les associations qui disposent de plusieurs équipes éducatives.
Nous n'exerçons pas ce métier uniquement pour une question de revenus. Une rétribution équitable constitue cependant un élément certain d'appréciation. Elle permet également de conserver, au sein de ce secteur d'activité, l'attraction suffisante pour mobiliser les acteurs qui

en possèdent les compétences indispensables. Traiter la misère par la misère n'est pas une solution. À côté de la rénovation du cadre de vie, de la distribution de subsides de compensation, il faut également favoriser l'intervention d'acteurs éducatifs formés, compétents et investis. Les jeunes nous rient au nez lorsqu'ils ont connaissance des salaires que nous percevons. Ridicules pour un bac+3 ! Eux, sans formation ni diplôme gagnent tout autant sinon plus !

L'éducation tabouisé

C'est la fonction éducative qui est en péril et qu'il est urgent de revaloriser. L'acte éducatif, à travers sans doute l'accès à toujours plus de liberté pour l'individu et au rejet de plus en plus massif de toute contrainte, a progressivement été tabouisée. Les signes tangibles de cette dépréciation sont multiples : certains étudiants éducateurs n'osent même plus afficher leur fonction... Contradictoirement, l'Éducation Nationale se contente bien souvent de ne plus qu'instruire depuis justement qu'elle a perdu son titre d'Instruction Publique… L'ESTES (École Supérieure du Travail Éducatif et Social), dans le renouvellement de son sigle, devenu ESEIS (École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale) a perdu toute référence à l'éducation…. Les étudiants en Sciences de l'Éducation ne jurent que par le terme de médiation... Certains universitaires vont encore plus loin : récusant toute notion d'échanges réciproques co -constructifs entre individus, ils se contentent de boire le flot victimaire préconstruit des jeunes, jeunes qu'ils appréhendent comme des êtres qui se sont façonnés ex-nihilo.
Non, l'éducation n'est pas une violence. Bien au contraire, c'est un acte humain chaleureux, centré sur la rencontre et la création d'une relation de confiance mutuelle qui vise à élever réciproquement les individus.

Un indéfectible engagement !

A l'aube de ce XXIe siècle, les défis à relever sont nombreux. Force est de le constater.
Chômage massif, paupérisation, inégalités criantes, errance du politique, faillite des élites, démantèlement du service public, montée de la violence, ensauvagement, crise démocratique, mondialisation précipitée, immigration massive, choc des cultures, populisme galopant, montée des radicalismes, réchauffement climatique, crise sanitaire… Et la liste n'est pas exhaustive !
Toutefois et malgré les inquiétudes que nous avons exprimées plus haut à propos du déclassement de la fonction éducative, le Service de Prévention Spécialisée de Cronenbourg est plus que jamais mobilisé pour affronter avec courage et engagement, les nombreuses difficultés qui se présentent.
Comme le souligne le présent écrit, c'est au travers de l'exposé de nos analyses, de nos réflexions, de notre éthique, de nos modes d'intervention, de nos actions, de nos outils éducatifs, de notre capacité à mobiliser une communauté éducative autours des problématiques que rencontre la jeunesse, de notre compétence à aller vers elle et d'établir des relations de confiance, de notre aptitude à imaginer des actions innovantes, de nos qualités continues d'adaptation, d'un niveau d'attention et de veille permanent, que nous avons démontré nos capacités à penser, construire et mener des actions éducatives pertinentes.
Ces compétences s'appuient structurellement sur la notion de service public qui est la seule apte à permettre le développement d'une mission éducative pérenne, égalitaire et adaptée.
Notre organisation interne, notre culture collaborative, notre sens de l'engagement et de la parole donnée, notre pragmatisme, nos capacités d'analyse, notre expérience de terrain, notre sens de l'action, nous permettront, nous en avons l'intime conviction, de relever, malgré les vicissitudes du parcours, les innombrables défis éducatifs que l'avenir nous réserve et d'apporter notre humble contribution à l'édifice sociétal.

CRONENBOURG Service de Prévention Spécialisée

Ce document présente l'évaluation de notre intervention éducative au sein du quartier de Cronenbourg. Cette intervention est le fruit d'un travail collectif qui s'est déroulé sur plusieurs décennies.
Bien évidemment, les acteurs ont changé, mais c'est toujours le même élan d'investissement et d'engagement qui a animé le travail de l'équipe éducative.
Il montre qu'une action éducative est possible, sans complaisance et sans aucune discrimination, fût-elle « positive ».
Devant les défis multiples qui s'imposent à nous, surpopulation, paupérisation, montée de la violence, insécurité, crise démocratique, mondialisation anarchique, chocs des civilisations, risques climatiques... il est urgent d'abandonner les débats idéologiques stériles et les oppositions de forme. Il s'agit, à notre niveau et sans prétention, de mobiliser notre imagination afin d'élaborer une réflexion pertinente et construire des actions adaptées à partir d'une analyse pragmatique des faits. Il nous faut également en appeler à notre courage afin d'affronter les réalités et construire une sororité et une fraternité qui nous permettront de dépasser nos difficultés sociétales.
Seules des actions concrètes, innovantes, bien éloignées des prestations sociales de compensation ou des dispositifs plus ou moins appropriés dans lesquels on confine l'action sociale actuelle, pourront nous soutenir dans ce périple.
Le pacte républicain doit être réaffirmé pour éduquer, à travers une relation de confiance, avec un engagement sans faille et une préoccupation strictement égalitaire, une jeunesse libre, émancipée, autonome, responsable et positivement agissante. L'éducation est au centre du débat. Il faut impérativement la réhabiliter et la revaloriser. Nous avons des valeurs à transmettre. Agissons

«Notre seule limite est celle de notre imagination !»